GUY/ANT ARC II

D.R.A.C. Guyane
SERVICE REGIONAL
DE L'ARCHÉOLOGIE
95, Avenue de Gaulle
97300 CAYENNE
Tél. 30 77 44 - Fax: 30 59 38

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

GUYANE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 5

Ministère Culture Francophonie

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
GUYANE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION GUYANE

1995

MINISTÈRE DE LA CULTURE

DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
1995

DIRECTION **R**EGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
SERVICE **R**EGIONAL DE L'**A**RCHEOLOGIE
95 avenue de Gaulle
97300 CAYENNE - GUYANE
Tél. 0594.30.77.44.
Fax. 0594.30.59.38.

Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en région
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Coordination, saisie et suivi de l'édition :
Marlène Mazière, contractuelle AFAN

Photos :
Marlène Mazière
Stéphane Vacher pour Petit-Saut

Dessin de couverture :
Village Amérindien sur un fleuve de Guyane
Dessin Alain Urgal

GUYANE

BILAN SCIENTIFIQUE

1995

Table des matières

Bilan et orientations de la recherche archéologique 5

Résultats scientifiques significatifs 9

Carte des opérations autorisées 11

Travaux et recherches archéologiques de terrain

GUYANE 13

Camopi - Roche Touatou 13
Camopi - Crique Inipi 14
Iracoubo - Rivière d'Iracoubo 15
Maripasoula - Le Maroulni 17
Maripasoula - Massif de Mitaraka - Borne 1 21
Matoury - Le Mont Grand Matoury 24
Ouanary - Montagne d'Argent 31
Régina - Kaw - Montagne Favard 32
Rémire - Loyola 37
Roura - Montagne Anglaise 39
Roura - Habitations Maripa et Saint-Régis 41
Saint-Georges de l'Oyapock - Saut Maripa 43
Saint-Laurent-du-Maroni - Camp de la transportation 44
Sinnamary - Petit-Saut - La fin du programme archéologique 44
La carte archéologique 55
Prospection thématique - Les Roches gravées 59
L'apport des relations à l'archéologie amérindienne en Guyane 63
Les Poteries Palikur de la Guyane Française 65
L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime - étude de la culture matérielle 67
Histoire et archéologie - Le Maroni au XIX me siècle 67

Personnel du Service Régional de l'Archéologie et contractuels AFAN 70

GUYANE

Bilan et Orientation de la Recherche

BILAN SCIENTIFIQUE 1995

BILAN DES MOYENS

Face au développement des activités archéologiques du SRA Guyane et aux locaux trop exigus et inadaptés qui lui étaient réservés, la sous-direction de l'archéologie a acquis à la fin de l'année 1995 de nouveaux locaux (une villa de 4 pièces et un hangard) pour installer un dépôt de fouilles, la cellule carte archéologique et accueillir les contractuels AFAN et les bénévoles travaillant sur les chantiers. Cette première opération immobilière doit être suivie, et c'est une nécessité, par l'acquisition d'une deuxième villa. Par ailleurs, la réalisation des travaux nécessaires au bon fonctionnement de ces locaux seront réalisés en 1996.
On ne peut que se féliciter des décisions qui ont été prises dans ce domaine. Lorsque l'ensemble du patrimoine immobilier sera acquis et les travaux effectués, le service régional d'archéologie de Guyane pourra fonctionner dans de bonnes conditions.
Les crédits attribués au titre des investissements techniques et scientifiques ainsi que ceux attribués à la recherche, ont permis le déroulement correct du programme prévu par le SRA.

LES COLLABORATIONS LES NÉGOCIATIONS

L'année 1995 a vu une meilleure consultation de nos services dans le domaine de la prévention et de la protection du patrimoine.
Les collaborations avec les autres administrations - DIREN, DDE, DDA, ONF, etc.. sont entretenues régulièrement et/ou ponctuellement selon les dossiers en cours.
Une collaboration suivie est établie avec le Parc National de la Forêt tropicale guyanaise par des opérations communes sur le terrain.
Des conventions ont pu être négociées dans le cadre d'une étude d'impact sur la future micro-centrale hydroélectrique près de Saint-Georges-de-l'Oyapock ainsi qu'avec le Ministère de la Défense -Travaux Mixtes de Guyane- pour une étude d'impact sur le mont Grand Matoury.
Dans le cadre de l'aménagement du territoire, le SRA s'est impliqué dans un programme de recherche sur le Bas Oyapock. Ce travail s'insère dans un projet plus vaste piloté par la Préfecture, avec des financements européens.
La collaboration établie depuis maintenant six ans avec EDF sur le barrage hydroélectrique de Petit-Saut, a vu, en 1995, sa prolongation pour un an afin de permettre aux archéologues de terminer l'étude du matériel archéologique et la préparation des publications. Par ailleurs, début 1996, une convention permettra de poursuivre et terminer cette collaboration par la conception et l'élaboration d'une exposition qui sera présentée à Cayenne.
Les négociations avec la DDE pour des travaux archéologiques sur la future route Régina-Saint-Georges ont repris et se verront concrétisées par une convention en 1996.
Le partenariat des collectivités locales se met en place progressivement. Le conseil régional nous apporte son soutien et certaines communes -Mana,Ouanary- s'efforcent de prendre en compte le patrimoine archéologique dans le cadre de l'établissement des cartes communales.

RECENSEMENT - EVALUATION

Une bonne connaissance du territoire est une nécessité première pour établir les programmes de recherche et surtout faire face à la protection du patrimoine archéologique de la Guyane. Pour cela, priorité a été donnée depuis 1993 à l'inventaire par le biais de la documentation et des prospections sur le terrain.
Des recherches documentaires ont été effectuées aux archives départementales de Cayenne, à la Bibliothèque Nationale de Paris, au centre des archives d'outre-mer à Aix-en-Provence. Ces travaux ne font que débuter et devront être poursuivis. Il se trouve également des documents à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, à la Bibliothèque de l'Arsenal, à la Bibliothèque du centre Georges Pompidou, mais aussi à La Rochelle, à Rochefort, etc...

Parallèlement des prospections et vérifications ont été menées sur le Bas-Oyapock, de Ouanary à Saut-Maripa et le Moyen Oyapock -Camopi-Inipi-, sur la commune de Roura qui recèle de très nombreux vestiges des anciennes habitations coloniales : montagne anglaise, crique Gabrielle, crique Saint-Régis, la Comté, etc... et sur la rivière Iracoubo où une prospection systématique a été réalisée sur environ 50 kms. 16 anciens villages amérindiens ont pu être dénombrés.

Une prospection thématique est engagée depuis deux ans sur les roches à pétroglyphes de Guyane. En 1995, de nouvelles roches gravées ont été découvertes et des

études sont en cours sur sept d'entre elles.
Dans ce cadre, une étude sur les alignements et assemblages de pierres a été entreprise. Une mission sur le site de la Borne 1 dans les massifs du Mitaraka a permis d'effectuer la topographie complète de l'inselberg et les relevés des assemblages et alignements de pierres. Par ailleurs, un nouveau site à alignements a été découvert sur la roche Touatou au sud de Camopi. Une mission de reconnaissance a été réalisée par le SRA.
En septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, un site de peintures rupestres nous a été signalé. Il se trouve dans le sud de la Guyane, au pied d'un inselberg. Une mission est prévue au début de l'année 1996.
Ce programme donne lieu à l'utilisation de techniques modernes (préparation de CD ROM, relevés photogrammétriques par la méthode Elcovision, etc...). Une publication de l'ensemble de ces résultats sera réalisée en 1997.

LES FOUILLES PROGRAMMÉES

Le peu d'opérations programmées est dû au manque de chercheurs sur place, deux sites font l'objet de recherches, le site amérindien de la Montagne Favard à Kaw et le site Jésuite de Loyola à Rémire-Montjoly.

LES OPÉRATIONS PRÉVENTIVES

L'aménagement d'une micro-centrale hydroélectrique sur le fleuve Oyapock, a permis la réalisation d'une étude archéologique sur le Saut Maripa, près de Saint-Georges-de-l'Oyapock. Ce travail a été effectué dans le cadre d'une convention conclue avec la société Energindus et l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane. Les 16 sites, d'importance variable, qui ont pu être recensés, ne seront pas affectés par les aménagements de la centrale.

Une étude d'impact archéologique menée sur le mont Grand Matoury près de Cayenne a mis en évidence un site d'habitat de hauteur qui s'étend sur plus d'un kilomètre de longueur. La pré-étude n'a pas pu définir s'il s'agit d'une seule occupation ou de plusieurs villages proches ou chronologiquement proches. Dans le cadre d'une convention conclue avec le Ministère de la Défense, une fouille d'envergure se déroulera sur ce site au cours du premier semestre 1996.
Par ailleurs, les travaux de restauration menés sur les bâtiments du camp de la transportation à Saint-Laurent-du-Maroni par le service des Monuments Historiques ont donné lieu à une étude d'impact archéologique.

LES ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION

ANIMATION - DIFFUSION

- Participation à la Fête de Cayenne -stand présentant l'archéologie-
- Journées du Patrimoine -visites guidées sur les sites archéologiques.
- Participation à la réalisation de la plaquette «Les journées du patrimoine» distribuée aux visiteurs.
- Animation d'une semaine «classe patrimoine» d'élèves de CM2 de l'école primaire de Saint-Georges-de-l'Oyapock déplacés sur le Saut Maripa.
- Collaboration avec Ariane Espace par la mise à disposition d'un moulage de roche gravée et de panneaux explicatifs présentés dans le hall de réception d'Ariane Espace à Kourou.
- Préparation d'un CD Photo sur l'archéologie pour les scolaires et le grand public, en collaboration avec le CDDP.
- Diverses collaborations avec l'IUFM : conférences, animations scolaires...
- Enseignement de l'archéologie auprès des élèves de l'IES.

INFORMATIONS - PUBLICATIONS

- Bilan scientifique du SRA -résultats 1994- Publication de 73 pages et 54 figures, format A4.
- Participation au congrès de l'AIAC en Guadeloupe avec communication sur le thème «les pétroglyphes de Guyane».
- Presse -divers articles sur les recherches archéologiques en Guyane
- Emissions avec RFO, ACG et RCI

LA CARTE ARCHEOLOGIQUE

Le programme d'inventaire des sites archéologiques de la Guyane a fait l'objet d'une attention très particulière en 1995. De nombreuses recherches documentaires ont été réalisées et des prospections de vérification ont pu être menées sur différents secteurs.
Par ailleurs, l'année 1995 a vu la mise en place du système informatique DRACAR. L'enregistrement d'une première série de fiches a donné lieu à des débats et des réflexions concernant l'adaptation du thesaurus mis au point en métropole pour les sites pré et post-colombiens. Néanmoins, hormis le problème de la chronologie, qui n'a pas trouvé de vraie solution, la possibilité de créer des termes régionaux laisse une marge de manoeuvre suffisante.

PROTECTION - MISE EN VALEUR

- Kourou - site des roches gravées de La Carapa - Un projet de musée de site est actuellement étudié par l'architecte en chef des Monuments Historiques.
Par ailleurs, un programme de consolidation de la roche est prévue.

- Rémire - Roche gravée du Mahury - Un projet de protection de la roche et de mise en valeur du site a été présenté par l'architecte en chef des M.H. Ces travaux seront réalisés en 1996 accompagnés d'une étude archéologique préalable.

ORIENTATION DE LA RECHERCHE

L'orientation de la recherche en Guyane se poursuivra sur les bases qui ont été mises en place. Priorités sont données à l'action préventive par le recensement et l'étude des dossiers d'aménagement. Les collaborations avec les élus et autres décideurs de la région doivent se développer pour une meilleure connaissance de la réalité patrimoniale et de sa prise en compte.

Les recherches programmées sur les pétroglyphes, les sites de hauteur fortifiés et les habitations coloniales se poursuivront. Le programme sur les pétroglyphes verra un premier aboutissement en 1997, date à laquelle une exposition sera présentée au public accompagnée d'un ouvrage complet présentant les résultats obtenus sur trois années de recherches.

Par ailleurs, nous continuerons à porter nos efforts sur la communication engagée avec la population guyanaise ainsi qu'avec les jeunes dans le cadre scolaire ou parascolaire.

Guy Mazière
Conservateur régional de l'archéologie de Guyane

GUYANE

Carte des opérations autorisées

BILAN ANNUEL

1 9 9 5

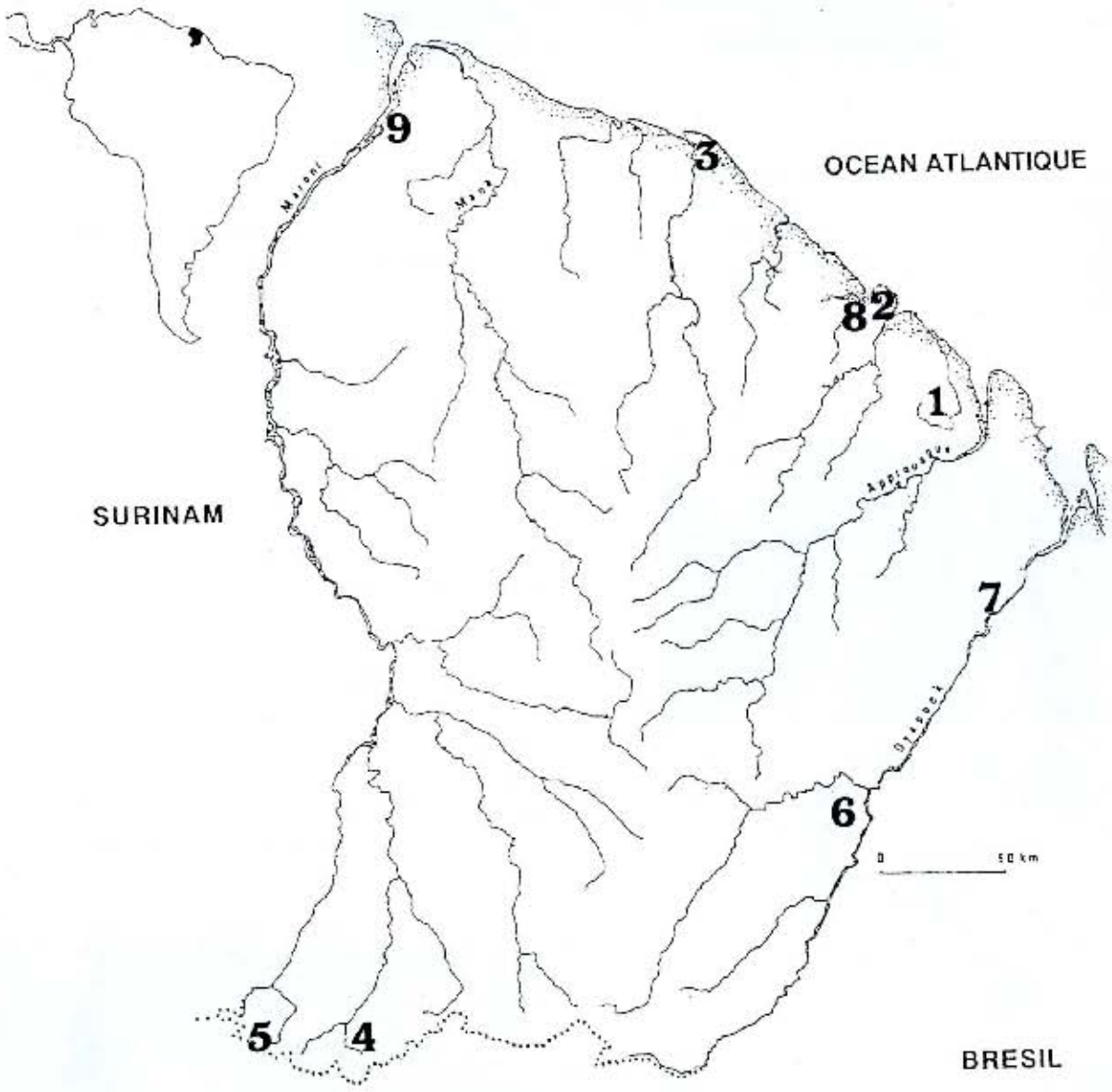

1. REGINA - Montagne Favard - F.P.
2. REMIRE - Loyola - F.P.
3. SINNAMARY - Brigandin - F.P.
4. MARIPASOULA - Marouini - R.A.
5. MARIPASOULA - Mitaraka - S.U.
6. CAMOPI - Touatou - S.U.
7. SAINT-GEORGES - Saut-Maripa - S.E.
8. MATOURY - Grand-Mont - S.E.
9. SAINT-LAURENT - Camp - S.E.

Travaux et recherches archéologiques de terrain

CAMOPI
Roche Touatou

Dans le cadre du projet de Parc de la Forêt Tropical, une équipe de scientifiques de l'ORSTOM et du CNRS a effectué une mission d'étude de 10 jours sur l'inselberg de Touatou, au sud de Camopi. Cet inselberg avait été repéré par télédétection spatiale par l'intermédiaire des travaux de l'ENGREF.

Ces scientifiques venus là pour étudier la faune et la flore, ont découvert des alignements de pierres identiques à ceux connus sur l'inselberg de la borne 1. Il s'agit donc du second site de ce type connu en Guyane. Une mission de reconnaissance a été organisée en septembre afin d'authentifier ces structures, d'en faire un premier inventaire et de réaliser un relevé topographique des lieux.

Le massif rocheux de Touatou émerge à environ 300 m. La roche, initialement de couleur blanc-gris, avec de nombreuses inclusions de quartz, est patinée comme celle de la borne 1. Les lichens qui recouvrent de grandes surfaces ne semblent pas avoir fixé aussi étroitement les «blocs» à la roche support.

Les figurations sont composées exclusivement d'alignements (fig.1), nous n'avons remarqué aucun assemblage. En revanche, nous avons pu observer plusieurs dalles plates rehaussées par des pierres servant de calage évoquant l'aménagement d'un «petit banc» (fig.2).

Marlène et Guy Mazière

Fig.1 Camopi - Roche Touatou. Alignement de pierres.

Fig.2 Camopi - Roche Touatou. Dalle de pierre présentant un calage.

Galibi se sont rapprochés de la côte, dans le but de vivre près des villages implantés par les européens (Iracoubo, Mana, Sinnamary...). Un autre point peut conforter notre hypothèse, notre guide a vécu dans un de ces villages et pour certains autres, il est en mesure de nous indiquer les "zones d'abattis" correspondant à ces occupations ; de plus, il nous a signalé l'emplacement d'anciens dégrads.

Ci-après se trouve la liste des anciens villages repérés lors de cette mission, en remontant le cours de la rivière :

- village 1 - village Rococoy, situé aux confins de la crique Rococoy et de l'Iracoubo, sur la rive gauche

- village 2 - village Patagay, situé à proximité de la crique Patagay, il est implanté sur la rive droite de l'Iracoubo.

- assez proche, en remontant le cours de la rivière, et toujours sur la rive droite, à flanc de colline, une ancienne "zone d'abattis" dépendant du village Patagay nous est signalé.

- village 3 - village "Maman tortue", sur la rive droite de la rivière. Notre guide précise qu'il subsiste encore à l'heure actuelle des espèces cultivées (manguiers, cacaoyers....). Nous voyons un carbet de facture récente qui y est implanté.

- village 4 - sans nom - ce village, situé sur la rive droite, est assez éloigné de la rivière (quelques centaines de mètres) ; il faut, pour le découvrir, remonter un "criquou" qui devait certainement fournir peu d'eau à la saison sèche. Il y aurait encore sur place une "grosse poterie" (vase à cachiri ou urne funéraire ?). Le temps nous manquait pour accéder à ce site pour lequel aucun layon n'est tracé. Vérification à faire lors d'une prochaine mission.

- village 5 - village Déflot - sa situation reste imprécise ; on sait qu'il est en bordure de la crique Déflot, tributaire important de l'Iracoubo (20 à 25 m de large à sa confluence).

- village 6 - village Manigat-, encore en activité en 1962/63 . Il s'agissait du village du beau-père de notre guide.

- **abattis du Mont Yaquy**. Cette zone d'abattis correspondant au village précédent est assez éloignée de ce dernier du fait que les terrains proches sont inondables et mal drainés. Ces abattis sont situés, comme le village, sur la rive gauche.

- village 7 - village Yaquy - situé sur la rive gauche, le dégrad de ce village (en roche) reste très visible ; par contre, le niveau de l'eau ne nous a pas permis de voir s'il y avait des polissoirs sur cette roche. Le village est situé à environ 500 m du cours. Son implantation domine une petite crique au nom typiquement indien, la crique "counamou".

- village 8 - village Mendel - en bordure de la crique Mendel.

- crique "Coumou" - en bordure de cette crique et de l'Iracoubo, ancien emplacement pour des ouvriers exploitant le balata au début du XXème siècle.

- village 9 -village "Maman lézard"- situé sur la rive gauche de la rivière, le dégrad est encore bien visible ; par ailleurs, ce dégrad figure sur la carte actuelle sous l'appellation "dégrad lézard". Ce village, selon notre informateur, était très important et possédait des habitations "satellites" (habitations indiennes bien entendu).

- village 10 -village "Hirondelle"- situé sur la rive gauche à quelques dizaines de mètres du cours de la rivière.

- village 11 -village dégrad Pascal- s'agit-il d'un village amérindien ou d'une occupation d'ouvriers du 19/20 ème siècle exploitant le balata ou le bois de rose puisque nous trouvons plus loin les substructures d'une ancienne usine de bois de rose (cf. infra).

- ancien emplacement d'une usine de bois de rose. Cet emplacement est situé entre deux petites criques sur la rive droite de l'Iracoubo

- presque en face de l'emplacement de l'ancienne usine, on remarque un ancien dégrad en roche dont la partie visible ne présente pas de traces de polissage.

- roche "Cambrousse", ancien chemin indien. L'emplacement situé à quelques mètres au dessus du niveau de la rivière est occupé actuellement par l'O.N.F. Il sera intéressant d'effectuer une prospection systématique de ce secteur ; cet emplacement privilégié aurait dû attirer l'attention des amérindiens.

- village 12 -village "Cambrouze"- situé sur la rive droite du cours de l'Iracoubo, il se trouve près d'une petite crique.

- village 13 -village Tamanoir- il se situe sur la rive droite de l'Iracoubo, près d'un dégrad figurant sous la même appellation sur la carte au 1/50 000 ème.

- à cette distance, la rivière se resserre et les plantes hydrophiles envahissent les rives laissant des passages de plus en plus étroits.

- village 14 -village Florian- situé près du dégrad Florian. La barre rocheuse, sans présenter de saut, traverse toute la rivière, qui, à cet emplacement mesure au moins 20 mètres de large en étant facilement traversable à pied en saison sèche.

- dégrad "Florian" -site à polissoirs où l'on peut, en période sèche, voir de nombreuses traces, principalement sur la roche située près de la rive gauche. D'après notre guide, les polissoirs sont de deux types, "circulaires" et en "fuseaux". Il va de soi que ce site fera l'objet d'une étude plus approfondie lorsque le niveau d'eau sera plus bas.

- village 15 -village de "Génipa I" - il se trouve à proximité d'un important site à polissoirs.

- village 16 -village de "Génipa II" -situé également près d'un site à polissoirs. Il a fait l'objet d'une prospection pédestre limitée ; il se situe à quelques cinquante mètres au-dessus du niveau du cours de l'Iracoubo, sur sa rive droite, dans un espace circulaire, qui, une fois dégagé, devait permettre l'installation d'une dizaine de carbets qu'il était facile de protéger. En effet, en aval, le terrain présente une pente très abrupte. Là aussi, le dégrad, qui se poursuit par un chemin creux, est encore perceptible. Plusieurs chablis nous ont fourni des fragments de poterie provenant d'instruments domestiques. Le dégraissant de cette poterie est grossier et composé de fragments de quartz. Par ailleurs, un éclat de quartz a été découvert dans un chablis.

Remarque : le nom de Génipa donné à ces deux villages est dû à la présence de cet arbre sur un îlet au milieu de la rivière. S'agit-il d'un nom ancien ou simplement d'une dénomination récente ?

Sur le site, notre guide nous a montré l'arbre "couépi" dont l'écorce brûlée est employée encore actuellement comme dégraissant pour la fabrication de la poterie.

Il sera intéressant de faire le lien entre les villages proches des sites à polissoirs et les habitats situés près de barres rocheuses ne présentant pas d'atelier de polissage. On sait qu'à partir du milieu du XIX ème siècle la hache en fer supplante la hache de pierre, surtout sur le littoral. Des sondages pourraient être effectués sur certains de ces sites et, s'ils fournissent du charbon, une série de datages permettrait de faire avancer un peu la connaissance chronologique de ces habitats de bord de rivières.Par ailleurs, ce travail doit être complété par une étude documentaire.

Guy Mazière
avec la collaboration de François Colin

MARIPASOULA
Le Marouini

Dans le bilan 1994, nous avions exposé le déroulement de la mission de prospection qui avait été menée pour retrouver la roche gravée du Marouini et nous avions fait un état des lieux de la roche principale déjà signalée par Jean Hurault que nous avions nommée roche A et présenté la deuxième roche découverte par nous à quelques mètres de la première que nous avons nommée roche B.

Nous nous trouvons dans un relief très morcelé avec de fortes pentes sans que les altitudes ne dépassent 350 m. Le sous-sol est constitué de granites caraïbes. Le lieu choisi par Jean Hurault pour implanter sa borne est une boule de granite, au sommet d'une des collines les plus élevées du secteur.

Le travail de recensement effectué lors de la seconde mission a fait l'objet d'études diverses au cours de l'année 1995. Toutes les données recueillies sur le site sont traitées par informatique selon le principe de la photogrammétrie et de la méthode Elcovision.

LA ROCHE A

Il s'agit de la roche principale découverte par Jean Hurault en 1948 lors d'une de ses missions de relevés astro-géodésiques et de délimitation de la frontière avec le Brésil.
Rappelons qu'il avait dénombré 24 gravures sur ce rocher sur lequel nous décomptons actuellement environ 165 figures.

La roche du Marouini est, en Guyane, d'un intérêt tout-à-fait exceptionnel. Il s'agit d'un bloc de granite oblong de 17 m de long qui présente deux sommets formant un méplat sur lequel aucune gravure n'a été observée et où Jean Hurault avait implanté la borne. Cependant, les flancs amorçant les deux parties du rocher présentent des gravures importantes.

L'exploitation informatique des données recueillies sur les roches gravées de Guyane est réalisée par la Société SATTAS (Société Américaine de Topographie et de Topographie Appliquée au Spatial), sur du matériel appartenant au Centre Spatial Guyanais. Le travail effectué sur les roches du Marouini est assuré par Didier Bironneau qui investit beaucoup de son temps personnel, de ses compétences, mais aussi de sa sensibilité et de sa réceptivité à l'art amérindien.

L'intérêt de la méthode décrite dans le bilan 1994 reste avant tout l'aspect «exact» du relevé. Chaque point est situé très précisément sur la roche et entre dans une logique topographique d'ensemble. Par ailleurs, une fois terminée, la restitution en trois dimensions peut permettre une exploitation en images virtuelles et, éventuellement, servir de base à la réalisation d'une maquette.

L'importance de son registre iconographique place cette roche au premier plan des sites à pétroglyphes d'Amazonie. Le site de La Carapa à Kourou, remarquable par la superficie gravée (plus de 100 m2) et la qualité de ses gravures est somme toute limité dans son registre tant iconographique que technique. Le personnage géométrique filiforme que l'on connaît et la gravure au trait sont les deux points majeurs de ce site. Sur la roche du Marouini, toutes les techniques de gravure remarquées en Guyane sont présentes et le registre iconographique est varié. On peut également observer des mises en scènes, notamment les scènes de pêche et de chasse.

LA SCENE DE L'HOMME ET DU JAGUAR

Cette scène est la plus remarquable (fig.8). Son interprétation est bien entendu, comme toute interprétation, forcément subjective et personnelle.
Le personnage est de grande taille : 1 m 25 de haut, il est surtout imposant par sa largeur et l'importance de ses membres qui sont longs et pourvus d'extrémités, mains et pieds, très larges. Il est doté d'un troisième bras très net et on peut se demander s'il n'en possède pas un quatrième. Il faut reconnaître qu'il doit porter à lui seul deux casse-tête, un arc, des flèches et une hache.
Son abdomen est représenté par un cercle et il porte, fait assez rare, un calimbé (tissu rouge porté par les amérindiens pour protéger le sexe).

Fig. 8 Maripasoula - Marouini. Roche A, zone 1 "scène de l'homme et du jaguar". Relevé D. Bironneau, Sattas.

Apparemment, ce grand chasseur a du abattre le jaguar représenté à ses côtés qui lui-même aurait attaqué et renversé le petit «homme» qui se trouve sous la tête du jaguar. L'objet représenté près du jaguar nous semble faire partie de la composition ; il a été répertorié en «non-identifié» mais, après réflexion, il semblerait bien pouvoir être un casse-tête, peut-être celui tenu par le petit personnage avant d'être renversé. Ce dernier pourrait peut-être représenter un enfant.
Les techniques utilisées dans cette composition sont de plusieurs ordres :

- le trait, profond pour les membres du chasseur et plus fins pour les instruments de chasse : arc, flèches, casse-tête. Le trait est effectué par passages successifs pour obtenir une incision profonde, après que l'amorce ait été réalisée par une succession de points jointifs.

L'incision fournissant un trait régulier, étroit et poli, n'est guère utilisé au Marouini, contrairement au site de la Carapa où il s'agit de la technique principale. En revanche, le piquetage est très présent.

- le piquetage avec bouchardage pour la tête du chasseur, son abdomen, le calimbé et les pieds.

- le bouchardage puis le raclage pour la hache. L'intérieur ayant dû ensuite être lissé pour donner une impression de bas-relief.

- la ponctuation disjointe pour la représentation du jaguar ; seule la tête a fait l'objet d'un rajout au trait pour bien la délimiter.

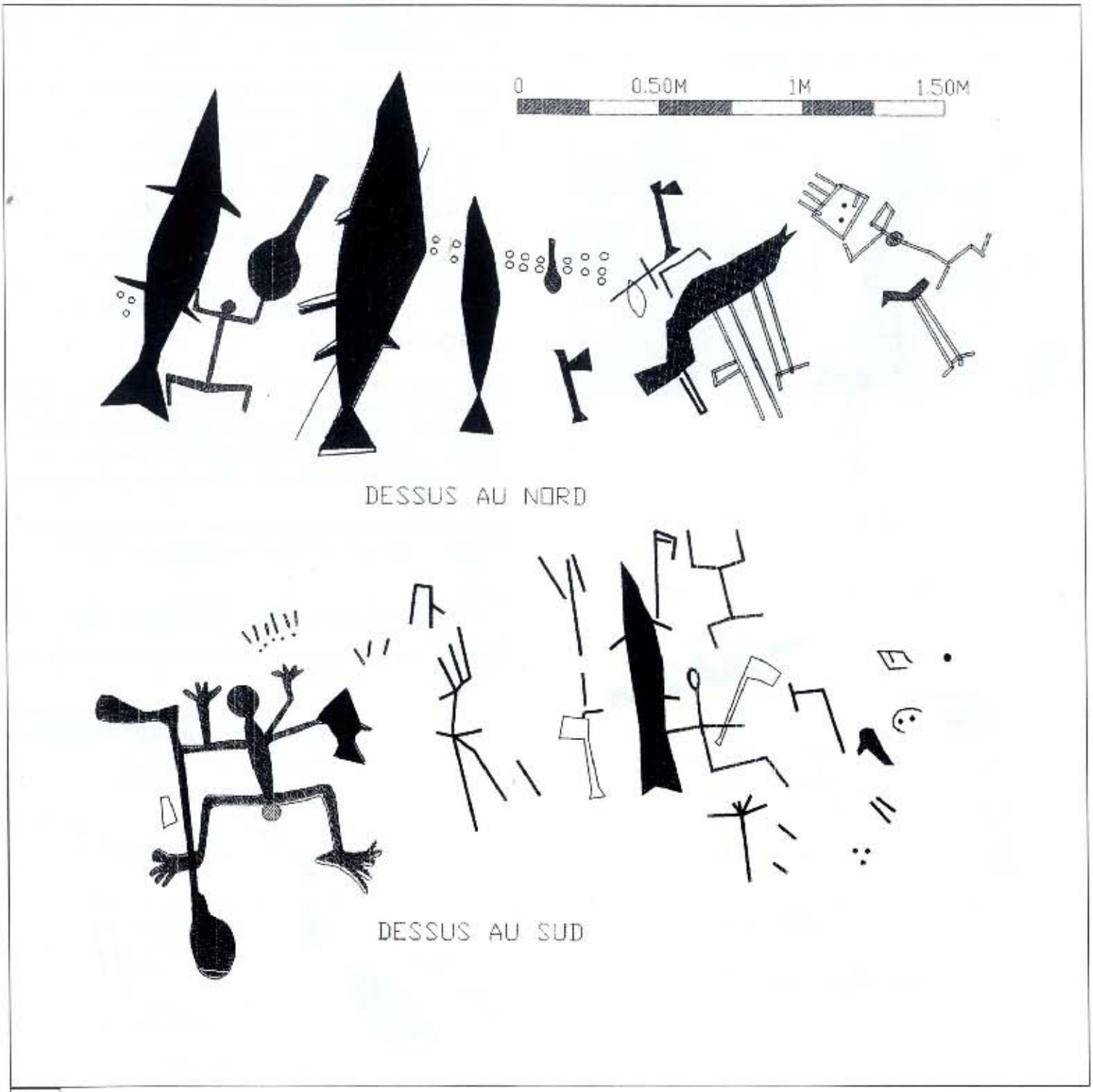

Fig. 9 Maripasoula - Marouini. Roche A, scènes de pêche. Relevé D. Bironneau, Sattas.

LES SCENES DE PECHE

Plusieurs représentations évoquent un fait de pêche. Cinq cas sont évidents. Le personnage est toujours de taille relativement réduite alors que le poisson, en principe, tenu à bout de bras, est démesurément grand, sauf une exception qui présente des proportions réalistes (les deux exemples sont présents sur la figure 9). Pour les grands poissons on peut penser à l'aïmara fréquent dans les rivières et criques du sud de la Guyane et de taille souvent impressionnante.

Les bancs de poissons sont assez spectaculaires, gravés en lignes verticales le long de la paroi (8 pour l'une, 12 pour l'autre et 5 pour la troisième).
Les poissons figurés dans les files sont de facture différente de ceux représentés isolément ou en trophée. Plus petits, même parfois très très petits, ils ont une forme plus large et trapue qui peut faire penser au piraïe (piranha) ou au pacou.
La réalisation de ces frises de poissons a certainement représentée un travail considérable demandant rigueur et maîtrise.

On peut donc constater que dans la vie des artistes du Marouini le poisson tenait une place primordiale. Cela ne nous étonne guère si on considère la richesse halieutique des rivières de Guyane et la saveur de toutes leurs variétés de poissons qui sont la base alimentaire des peuples de la forêt. Ici, où que l'on s'installe, il est rare que l'on soit très loin d'une rivière ou d'une crique.

Comme on peut le voir sur les relevés, l'oiseau est également bien représenté sur la roche A ainsi que sur la roche B. Il bénéficie souvent d'une gravure bien nette et élaborée. Dans tous les cas, il s'agit d'échassiers aux corps frêles avec de longues pattes -parfois très longues- où les doigts sont figurés dans de nombreux cas.

Parmi les gravures, on peut observer que certaines figures sont réalisées avec beaucoup de soins et surtout de façon très accentuée avec des traits profonds ou des piquetages très travaillés alors que d'autres paraissent faites de façon plus rapide et sans réel investissement de la part de l'auteur. On trouve également des éléments qui ne semblent pas terminés : silhouette humaine inachevée, poisson piqueté seulement sur une partie, etc.. On a aussi le sentiment que certaines gravures sont beaucoup plus anciennes que d'autres. Par exemple, sur la face nord, on peut voir un rectangle en partie effacé où l'on devine les points et l'axe central qui composent les symboles. On observe aussi quelques rares recoupements comme par exemple un oiseau et un poisson.

LA ROCHE B

Elle se trouve à quelques mètres du gros rocher. Il s'agit d'un bloc subcirculaire de 6 m de long sur 5 m de large, qui présente sur ses arêtes de larges écailles de desquamation. La technique utilisée pour les gravures est la même que pour la roche A : piquetages, ponctuations, zones grattées...
On trouve sur cette roche 7 oiseaux, 2 anthropomorphes, 9 singes, 1 poisson, 2 zones non identifiées (fig.10).

Bibliographie
- HURAULT J., Frenay P. et Roux Y., 1963, Pétroglyphes et assemblages de pierres dans le sud-est de la Guyane française, Journal de la Société des Américanistes, n° 52, pp. 157-166.
- MAZIERE G. et M., 1995, "Maripasoula, le Haut Marouini", Bilan scientifique région Guyane, 1994, Cayenne, pp. 26-28, 5 fig.

Marlène et Guy Mazière
avec la collaboration de Didier Bironneau.

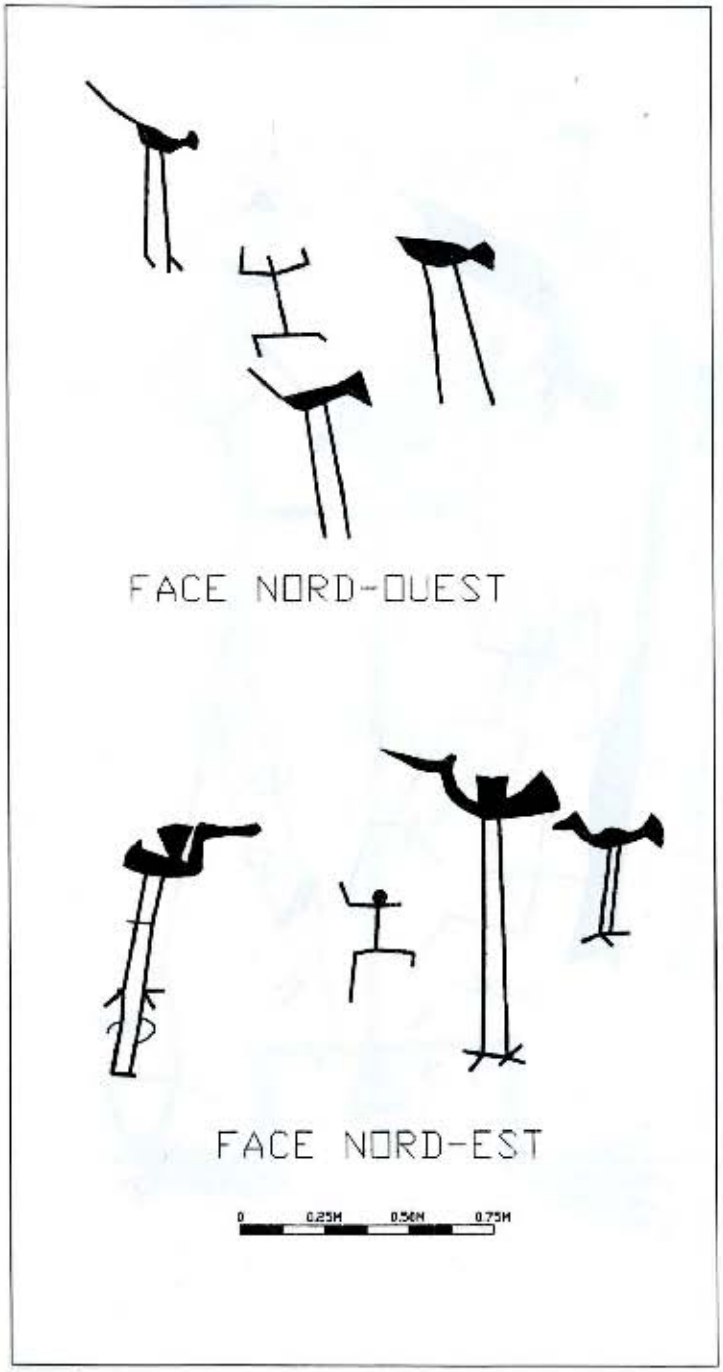

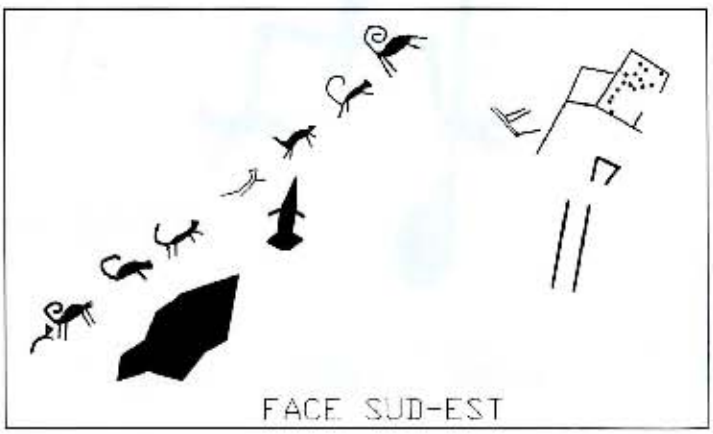

Fig.10 Maripasoula - Marouini. Roche B, relevé des trois faces. D. Bironneau, Sattas.

LES ASSEMBLAGES ET ALIGNEMENTS DE PIERRES

Le sud de la Guyane, actuellement inhabité, -tout du moins par des populations sédentaires- était occupée, jusqu'au milieu du XIXe siècle par de nombreuses populations amérindiennes.
La rivière Marouini, affluent du Litany, formateur principal du Maroni, fut le secteur privilégié des installations Wayana. Les premiers voyageurs, tels Patris (1766) et Leblond (1789) comptent plusieurs milliers de personnes. Décimée à de nombreuses reprises, la moitié sud de la Guyane est maintenant peuplée de quelques villages Wayana sur le Litany et des villages Oyampi et Emerillon sur le Haut Oyapock.

Le sud-ouest de la Guyane, particulièrement la région située sur la ligne de partage des eaux entre les bassins du Maroni au nord et du Mapaoni au sud, offre un paysage de grandes collines boisées, très accidentées, irrégulières et aux pentes exceptionnellement fortes qui sont parsemées de dômes rocheux, nommés inselberg -terme norvégien signifiant «île montagne» partiellement recouverts de «savanes-roches» -terme guyanais désignant les formations basses, herbacées et discontinues à caractère xérique sur affleurements rocheux-.
La multiplicité et les dimensions de ces inselbergs font l'originalité de cette région et lui donnent un caractère tout-à-fait exceptionnel.

Le sommet de l'inselberg est recouvert par une forêt basse à composante végétale rappelant la forêt de transition. Les sommets granitiques sont soumis à un mode d'érosion particulier qui délite la roche par écaillage. Des écailles épaisses de 1 à 10 cm se détachent de la roche par plaques parfois de plusieurs mètres carrés, puis, par différents phénomènes se trouvent brisées.

Dans l'Amapa, au Brésil, onze sites à alignements de pierres sont connus actuellement. Ils sont localisés sur des élévations naturelles offrant un vaste panorama. A notre connaissance, ils ne représentent jamais de figurations mais sont disposés en alignements, en cercles, en triangles ou entassés.
Ces sites sont considérés, par certains auteurs, à fonction cérémonielle.

Arie Boomert (1981) classe les ensembles mégalithiques du nord-est de l'Amérique du sud en 6 catégories :

- les rangées de pierres espacées (alignements)
- les cercles de pierres espacées
- les simples pierres dressées
- les tas de pierres
- les murs de pierres
- les figures de pierres -que l'on trouve uniquement sur le Mitaraka-.

Il faut ajouter à cette liste les alignements jointifs (Le Mitaraka et Touatou en Guyane française).

LE SITE DE LA BORNE 1 SUR LE MASSIF DU MITARAKA

Sur le sommet de la savane roche de la borne 1, situé à 600 m d'altitude, des assemblages et alignements de pierres ont été découverts par Jean Hurault en 1956. Il en avait fait une description dans le Journal de la Société des Américaniste en 1963. Depuis, aucune étude n'avait été effectuée sur ce site.

Certaines savanes roches présentent l'avantage de permettre la pose d'un hélicoptère. C'est le cas de celle de la borne 1, ce qui nous a engagé à entreprendre une étude de ce site (fig.11).

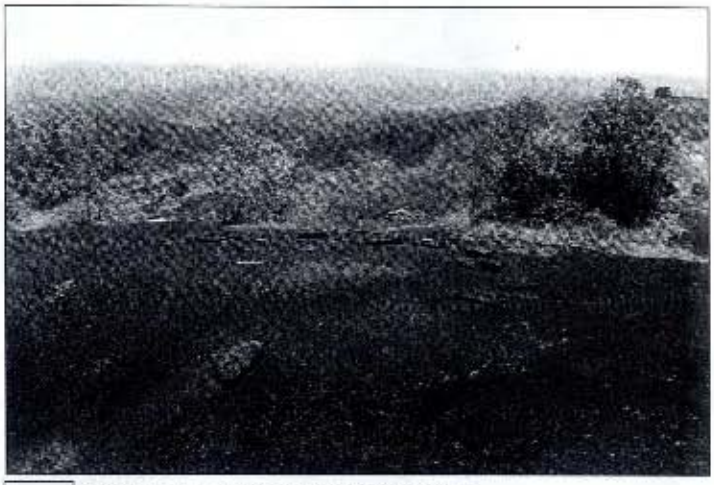

Fig.11 Maripasoula - Massif du Mitaraka-Borne 1.
Vue du sommet de l'inselberg

Une première mission a eu lieu au mois de mai pour une reconnaissance du terrain : observer l'état des vestiges, étudier les possibilités de s'installer sur place plusieurs jours, etc.., avec également l'objectif d'établir un premier relevé topographique par photographie aérienne de l'inselberg.

Puis, une mission de 5 jours a permis à une équipe de 5 personnes de réaliser un relevé topographique complet du site en repérant précisément chaque groupe de structure (fig.12).
Chaque élément a fait l'objet de photographies détaillées et les principales figurations ont été relevées précisément.

Cette mission avait plusieurs objectifs :

- étude topographique du lieu et du site archéologique ;
- reconnaissance de l'ensemble des figurations ;
- différenciation des groupes de pierres sous deux rubriques :
  a. les figurations anthropiques (assemblages et alignements)
  b. les regroupements accidentels : action des eaux pluviales, des animaux et de la végétation ;

Fig.12 Maripasoula - Massif du Mitaraka-Borne 1. Relevé général de l'inselberg avec position des différentes structures.Henri Sec, Sattas

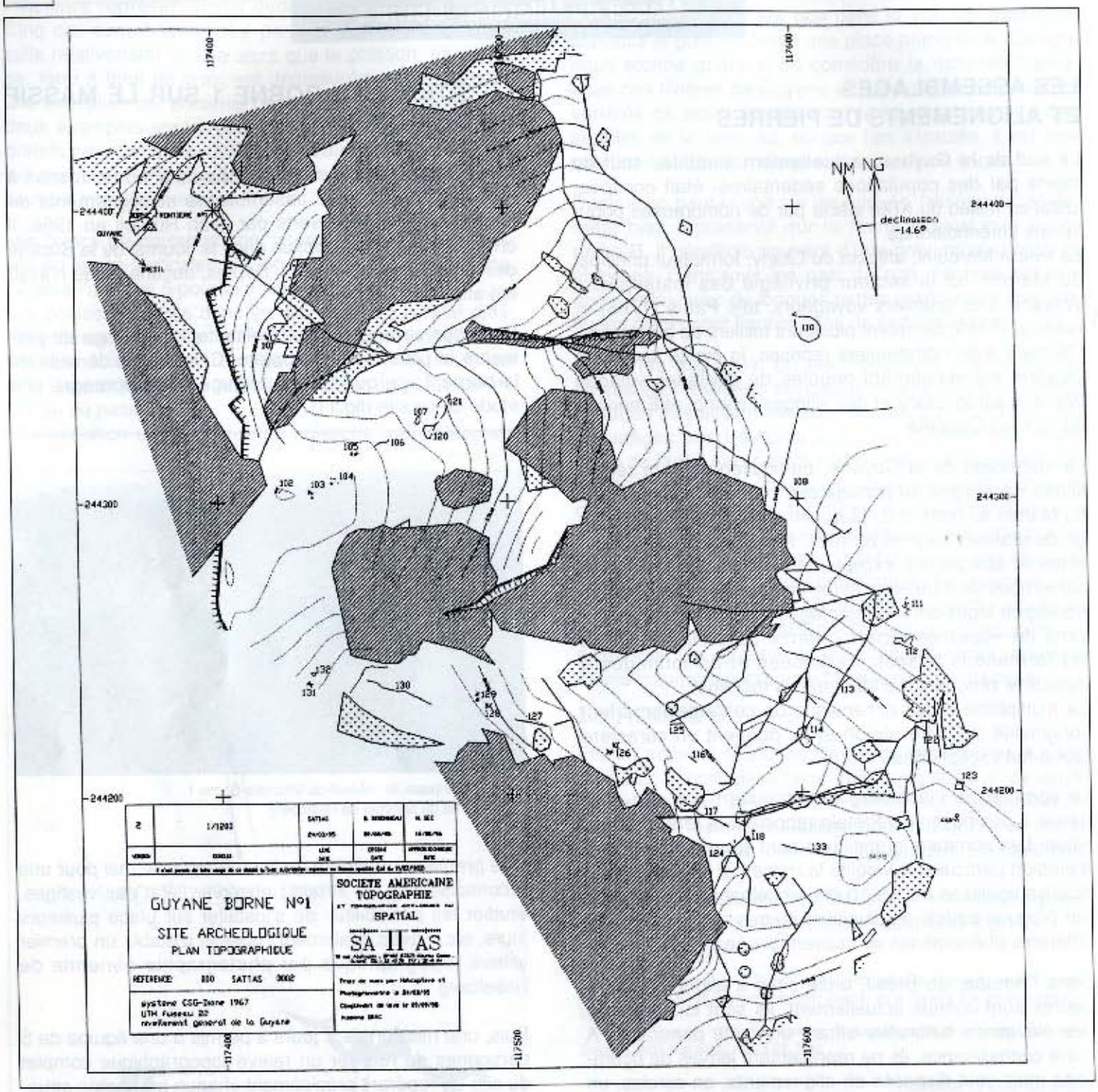

- recherche d'une organisation spatiale -il est en effet impossible d'avoir une vue d'ensemble des structures- ; y a t-il un lien entre figures anthropomorphes et zoomorphes et entre ces figurations et les alignements ? ;
- recherche du ou des modes d'aménagement, car nous nous trouvons en face d'au moins deux techniques -petits blocs-gros blocs et blocs espacés-blocs jointifs ;
- recherche de «cololos» (bancs de pierres) comme sur la roche Touatou ;
- étude des ateliers de débitage ;
- étude de la desquamation de la roche ;
- recherche de traces d'occupations amérindiennes anciennes à proximité du site -poterie, objets lithiques-.

Description de certaines structures :

Le Cairn. Il s'agit d'une construction de pierres plates (fig.13). Situé sur un mamelon visible tant de la vallée que du sommet de l'inselberg, ce cairn pouvait servir de «borne», permettant une liaison entre les deux bassins versants : Amazone d'un côté et Maroni de l'autre.
Cette structure est posée sur 5 dalles, larges en moyenne de 60 cm et épaisses de 8 cm. Le deuxième niveau, en partant du bas, est lui aussi composé de 5 dalles plates, le troisième niveau est composé de 8 dalles, certaines dépassant 10 cm d'épaisseur, les autres niveaux 8 à 9 selon l'emplacement sont composés de blocs très variables, tant par leur forme que par leur volume, assurant à l'édifice une très bonne stabilité.
Les lichens, mousses et champignons sont très dévelop-

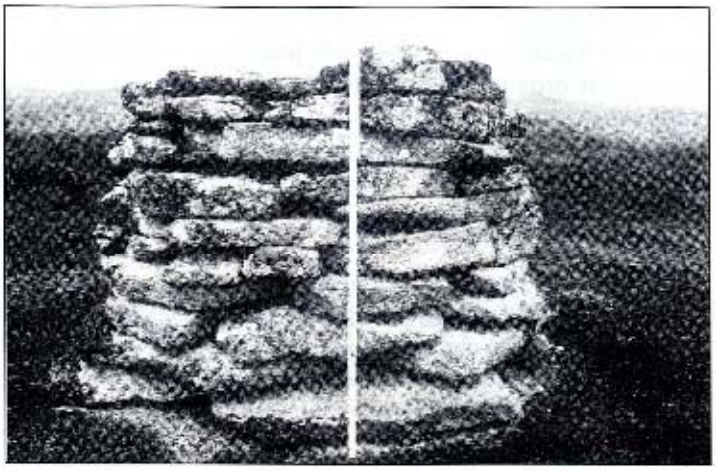

Fig13 Maripasoula - Massif du Mitaraka-Borne 1. Cairn situé sur un point stratégique de l'inselberg.

pés sauf sur la face ouest exposée aux vents et à la pluie. Le cairn est vide à l'intérieur.

La tortue. Sur ce même mamelon, un peu en contrebas, sur une petite plate-forme légèrement inclinée O-E, nous trouvons une figuration zoomorphe qui représenterait une tortue. De forme losangique, elle mesure 4 m 10 de la tête à la queue. Cette figure est composée de 73 éléments. Le corps comprend 44 pierres, la tête 8 et le cou 4. Les autres blocs composent les membres et la queue.

Le lézard. Cette figure présente une longueur totale de 2 m. La tête et la queue sont formées chacune de 7 blocs, le corps comprend 11 éléments et 7 petits blocs. La forme évoque bien le lézard, seule la patte droite inférieure a été "bougée".

Deux anthropomorphes qui se côtoient. Le premier personnage a une tête triangulaire, le corps très trapu est délimité par 5 pierres, les bras peuvent se confondre avec les épaules ; son épaule gauche est représentée par un bloc de 7 cm d'épaisseur alors que celle de droite est réalisée avec une dalle de 1 cm. De même pour les jambes, celle de gauche, longue de 45 cm est figurée par un seul bloc épais de près de 5 cm alors que celle de droite, de même longueur, est composée de trois plaquettes dont une est inférieure à 2 cm d'épaisseur (fig.14).
Un petit bloc semble lier les deux figures.

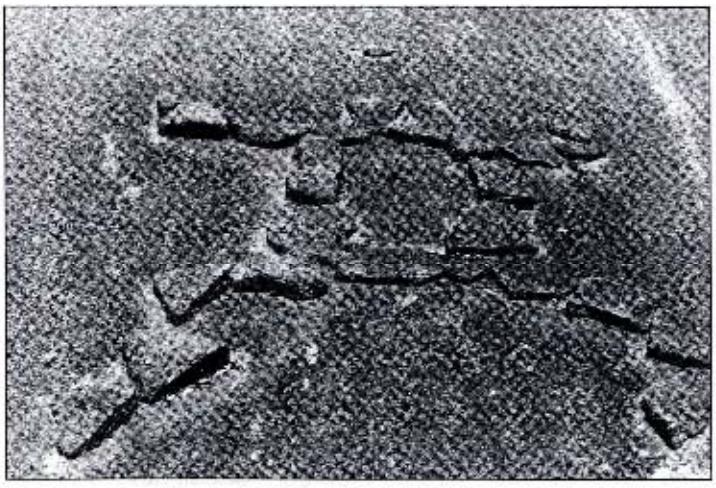

Fig14 Maripasoula - Massif du Mitaraka-Borne 1. Représentation anthropomorphe.

Le deuxième personnage conserve un corps trapu, les membres sont cependant filiformes, bras et jambes sont représentés par une succession de petits blocs de formes indéterminées.

Deux anthropomorphes qui se côtoient tête-bêche. A cet endroit, le sol présente une faible déclivité. Le premier corps est de forme rectangulaire composé de 10 blocs, la tête de forme quadrangulaire, orientée vers le bas, est bien détachée du corps. La jambe gauche est figurée par trois pierres, la droite par six dont la dernière peut représenter un pied. Les deux bras sont horizontaux, mains levées. Nous avons un total de 32 éléments.
Le deuxième personnage est composé d'une tête de forme triangulaire, orientée vers le haut, bien détachée du corps. Les bras sont relevés, les jambes et les pieds sont très bien figurés. Cette figuration est implantée sur une zone en desquamation, fissuration de la plaque en pelure.

Les alignements, au nombre de cinq, sont variables par leur longueur, leur position et leur composition. Ils sont, dans la plupart des cas, sur des zones à légère déclivité. Ils peuvent présenter en profil une ondulation même si leur forme est bien rectiligne (fig.15). Il est à noter que d'un alignement, il est toujours possible d'en voir un second, soit en amont, soit en aval.
Le plus important présente 287 plaques de tailles très variables, sur une distance d'environ 65 m, dans une pente à déclivité moyenne.

Fig.15 Maripasoula - Massif du Mitaraka-Borne 1. Alignement de pierres.

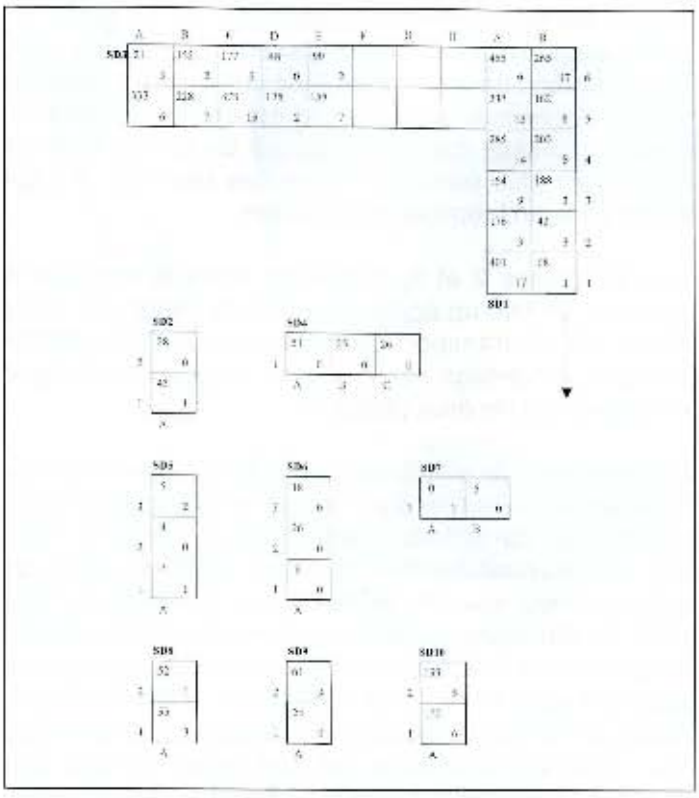

Fig.17 Matoury - Mont-Grand-Matoury. Quantité d'artefacts par mètre carré et par sondage-phase étude d'impact (les nombres en haut à gauche représentent les tessons de céramique et les nombres en bas à droite représentent les pièces lithiques).

composé de matériel détritique provenant de la cuirasse latéritisée, comprenant des nodules relictuels de la cuirasse gœthitisée) et de replacer le matériel archéologique dans son contexte stratigraphique. La quantité et le poids des pièces céramiques et lithiques ont été calculés par mètre carré et par sondage (fig.17).
Repérés par rapport aux points topographiques du tracé de la voie d'accès, les affleurements et sondages ont révélé que le matériel se concentrait sur la ligne de crête et sur les deux plateaux (fig.16). Les zones de pente ou de cuirasse latéritique à nu ont livré peu de matériel archéologique. L'effet mécanique et chimique destructeur des pluies est accentué par le pendage et l'érosion naturelle (transport et migration du matériel) dans cette région équatoriale tropicale humide.

Les sondages 1 et 3 situés près du point 78, le sondage 10 localisé sur le point 73, ainsi que les sondages 8 et 9, situés entre les points 51 et 55, ont livré le plus grand nombre d'artefacts ainsi qu'une stratigraphie aux caractères anthropiques très nets (tableau 1, figure 3). Les sondages 2, 5, 6 et 7 sont à peu près stériles et montrent des zones de moindre densité et de limite du site archéologique (fig.16).

Le latosol et les niveaux stratigraphiques: (fig.18)
Sur l'ensemble de ces sondages, cinq grands niveaux apparaissent :

Niveau V- Couche humifère composée de racines, radicelles, feuilles en décomposition et de matériel détritique fin et très organique. Une partie du matériel archéologique s'y retrouve. Des entrées de terriers et de nombreux insectes sont visibles à ce niveau. Les terriers peuvent se poursuivre jusque dans le niveau I. La bioturbation y est importante.

Niveau IV- Matériel organique, marron clair, constitué de racines, radicelles, et de matériel archéologique.

Niveau III- Niveau de couleur marron sombre (parfois noir) enrichi en matières organiques. Le matériel archéologique y est abondant. Le départ de certaines anomalies sédimentaires y est parfois visible. Il s'agit du coeur d'un niveau de Terra Preta , phénomène pédo-morpho-sédimentaire lié aux sites archéologiques du bassin amazonien. La couleur brune est plus ou moins foncée selon les zones et selon l'épaisseur de latérite décomposée sur laquelle repose le niveau. En outre, le degré d'anthropisation peut expliquer les différences de couleur : plus l'occupation humaine y était forte, plus ce sédiment est proche du noir.

Niveau II- Matériel détritique provenant de la cuirasse latéritique en décomposition argileux de couleur marron clair fin et souple et comprenant des nodules relictuels de la cuirasse.

Niveau I- Sol argileux de couleur orange, plus claire que le niveau II, composé de kaolinite sur cuirasse et coloré par la latéritisation des oxydes de fer tels que la gueutite. Il s'agit d'un latosol à nodules relictuels grano-dégradant en remontant vers la surface (c'est-à-dire qu'ils sont de plus en plus gros vers la cuirasse et de plus en plus fins vers la couche humifère) et d'argile fine, compacte, imperméable et stérile en matériel archéologique. Les racines et les terriers sont rares. Certaines racines cou-

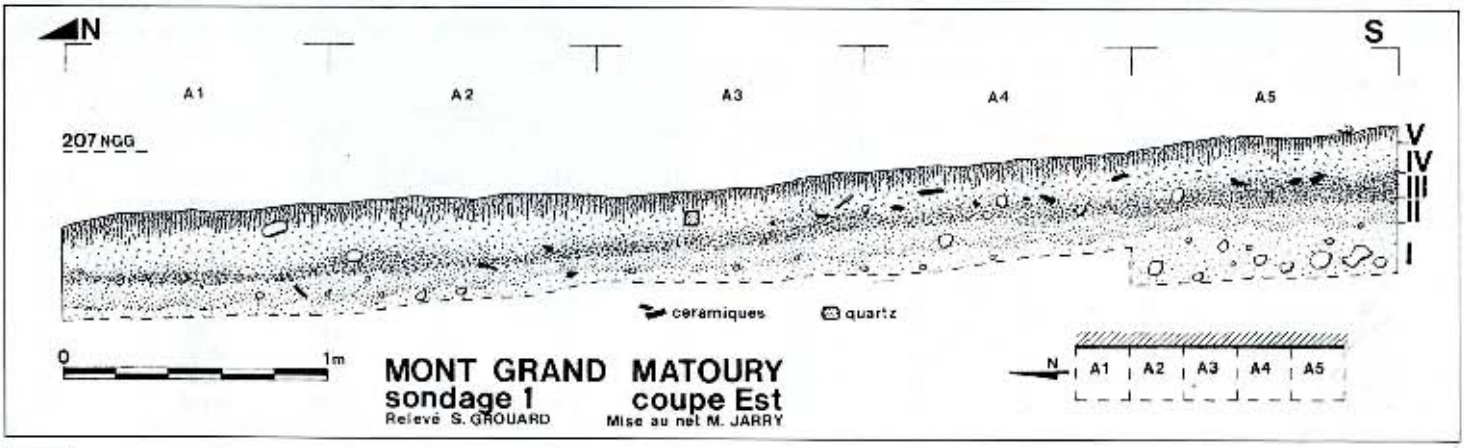

Fig.18 Matoury - Mont-Grand-Matoury. Profil Est de la stratigraphie Nord-Sud du sondage 1-phase étude d'impact.

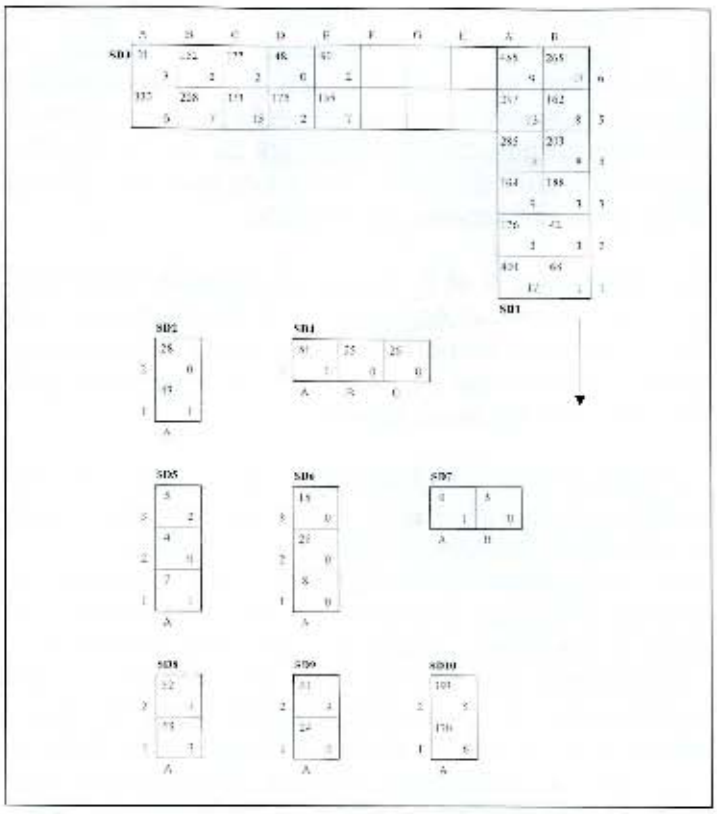

Fig.17 Matoury - Mont-Grand-Matoury. Quantité d'artefacts par mètre carré et par sondage-phase étude d'impact (les nombres en haut à gauche représentent les tessons de céramique et les nombres en bas à droite représentent les pièces lithiques).

composé de matériel détritique provenant de la cuirasse latéritisée, comprenant des nodules relictuels de la cuirasse gœthitisée) et de replacer le matériel archéologique dans son contexte stratigraphique. La quantité et le poids des pièces céramiques et lithiques ont été calculés par mètre carré et par sondage (fig.17).
Repérés par rapport aux points topographiques du tracé de la voie d'accès, les affleurements et sondages ont révélé que le matériel se concentrait sur la ligne de crête et sur les deux plateaux (fig.16). Les zones de pente ou de cuirasse latéritique à nu ont livré peu de matériel archéologique. L'effet mécanique et chimique destructeur des pluies est accentué par le pendage et l'érosion naturelle (transport et migration du matériel) dans cette région équatoriale tropicale humide.

Les sondages 1 et 3 situés près du point 78, le sondage 10 localisé sur le point 73, ainsi que les sondages 8 et 9, situés entre les points 51 et 55, ont livré le plus grand nombre d'artefacts ainsi qu'une stratigraphie aux caractères anthropiques très nets (tableau 1, figure 3). Les sondages 2, 5, 6 et 7 sont à peu près stériles et montrent des zones de moindre densité et de limite du site archéologique (fig.16).

Le latosol et les niveaux stratigraphiques: (fig.18)
Sur l'ensemble de ces sondages, cinq grands niveaux apparaissent :

Niveau V- Couche humifère composée de racines, radicelles, feuilles en décomposition et de matériel détritique fin et très organique. Une partie du matériel archéologique s'y retrouve. Des entrées de terriers et de nombreux insectes sont visibles à ce niveau. Les terriers peuvent se poursuivre jusque dans le niveau I. La bioturbation y est importante.

Niveau IV- Matériel organique, marron clair, constitué de racines, radicelles, et de matériel archéologique.

Niveau III- Niveau de couleur marron sombre (parfois noir) enrichi en matières organiques. Le matériel archéologique y est abondant. Le départ de certaines anomalies sédimentaires y est parfois visible. Il s'agit du coeur d'un niveau de Terra Preta , phénomène pédo-morpho-sédimentaire lié aux sites archéologiques du bassin amazonien. La couleur brune est plus ou moins foncée selon les zones et selon l'épaisseur de latérite décomposée sur laquelle repose le niveau. En outre, le degré d'anthropisation peut expliquer les différences de couleur : plus l'occupation humaine y était forte, plus ce sédiment est proche du noir.

Niveau II- Matériel détritique provenant de la cuirasse latéritique en décomposition argileux de couleur marron clair fin et souple et comprenant des nodules relictuels de la cuirasse.

Niveau I- Sol argileux de couleur orange, plus claire que le niveau II, composé de kaolinite sur cuirasse et coloré par la latéritisation des oxydes de fer tels que la gueutite. Il s'agit d'un latosol à nodules relictuels grano-dégradant en remontant vers la surface (c'est-à-dire qu'ils sont de plus en plus gros vers la cuirasse et de plus en plus fins vers la couche humifère) et d'argile fine, compacte, imperméable et stérile en matériel archéologique. Les racines et les terriers sont rares. Certaines racines cou-

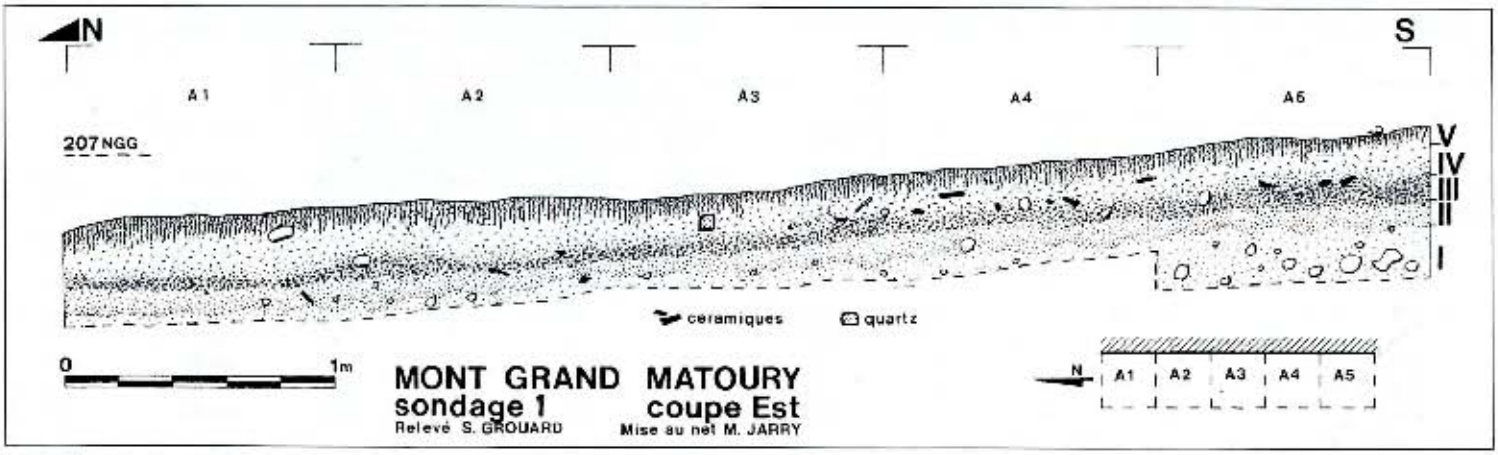

Fig.18 Matoury - Mont-Grand-Matoury. Profil Est de la stratigraphie Nord-Sud du sondage 1-phase étude d'impact.

rent horizontalement sur le sommet de ce niveau. Des gros nodules de latérite gueutitisés ou hémathitisés non dégrossis, non assemblés, apparaissent régulièrement dans ce niveau (J.P. CAUTRU, Com. Pers.).

On retrouve une certaine bioturbation dans les niveaux III, IV et V, mais le matériel archéologique n'a pas été déplacé sur de longues distances. Des remontages partiels entre plusieurs tessons de céramique décorés ont déjà pu être effectués au sein d'un même carré.

Les anomalies sédimentaires:

Six anomalies ont été recensées, dans quatre sondages différents. Les anomalies sont creusées dans les niveaux supérieurs, depuis l'humus, mais n'apparaissent qu'à la base du niveau de Terra Preta et dans les niveaux **II** et **I**. Il s'agit de taches sombres (le latosol est très proche de celui du niveau III) se dessinant en surface des niveaux inférieurs plus clairs. Ils peuvent correspondre à des racines pivots, des terriers ou des creusements anthropiques. La forme du creusement et son remplissage permettent d'en déterminer l'origine. Une coupe de la moitié de l'anomalie permet d'observer ce remplissage. S'il s'agit d'une structure anthropique, le remplissage est post-dépositionnel et légèrement modifié par rapport au sol d'habitation archéologique. Cependant, il donne une image (avec des déformations difficiles à calculer) de la composition de ce sol d'habitat. S'il s'agit d'un effet naturel dû à une bioturbation, le remplissage s'effectuera avec le sédiment des niveaux supérieurs, donc sera très similaire aux niveaux IV et V. De plus, les terriers et racines ont des formes aux configurations très particulières, très différentes des structures anthropiques.

Quatre anomalies seraient des structures. L'**anomalie 1** se présente sous la forme d'une tache circulaire de couleur brune (visible en surface du niveau I) et profonde de plus d'un mètre par rapport au niveau humifère actuel du sondage 1. Il s'agit d'un trou de poteau. Le second trou de poteau **(anomalie 6)** se situe dans le sondage 5, et présente les mêmes caractéristiques, même s'il est moins profond. Il est en outre entouré par deux blocs de pierre noire gœthitisée en inclinaison vers le pendage du trou. Le troisième trou de poteau **(anomalie 5)** possèderait un calage constitué d'une grosse pierre disposée verticalement, ce qui permet d'observer l'anomalie dès le niveau III. La quatrième structure **(anomalie 4)** n'est visible en surface que par un entassement de pierres (7 nodules de latérite) disposées en arc de cercle sur la surface et au sein du niveau III (sondage 3). La fouille de cette anomalie a permis de discerner un creusement assez profond dans le niveau I (64 cm de profondeur par rapport au niveau de la couche superficielle humifère). Son remplissage est proche du sol du niveau **III**, mais légèrement plus sombre et de texture plus fine. Il s'agit d'une fosse anthropique, avec calage.

Les anomalies 2 et 3, localisées dans le sondage 6 seraient, en fait, un épaississement du niveau de Terra Preta, dû au transport de matériaux sur les pentes, puisque ce sondage se situe dans un creux de la ligne de crête entre les deux plateaux.

La découverte de structures (trous de poteaux et fosses) implique la présence d'un habitat archéologique avec construction de carbets. L'extrapolation habituelle réalisée vise la reconstruction de l'organisation des trous de poteaux entre eux afin de redessiner la forme des carbets. Si plusieurs carbets peuvent être reconstitués, l'organisation des carbets entre eux sera un élément essentiel pour définir la zone d'habitat, sa durée d'occupation, le nombre d'habitants, l'organisation des activités, etc.. Seul un décapage sur une large surface des couches superficielles permettrait d'obtenir ces données.

Le matériel archéologique :

Le matériel archéologique de ce site est constitué de céramique, lithique et charbons de bois.

Le matériel céramique (tableaux 1 et 2) :

L'ensemble des sondages a livré 5 208 tessons, représentant 43,5 Kg. Chaque sondage présente une densité variable de tessons au m2, les sondages 1, 3 et 10 étant les plus denses.

Les céramiques découvertes ont été montées en colombins successifs, avec une surface lissée (à l'aide d'une spatule en matière végétale ou bien de petits galets).

Plusieurs décors ont été relevés (fig.19 et 20): rajout de pâte (tétons et appliques, lèvres épaissies, etc.), incisions (stries parallèles et/ou perpendiculaires, plus ou moins profondes, sur les bords et/ou les panses), ponctuations, impressions de feuilles ou de vanneries, etc.. La plupart de ces décors s'apparentent à la culture araquinoïde de l'ouest de la Guyane. La tradition polychrome d'influence orientale y est aussi représentée par de nombreux tessons colorés (peinture rouge, noire et blanche).

SONDAGE	M2		QUANTITE								TOTAL
			LITHIQUE					CERAMIQUE			
		POLI	TAILLE	TOTAL	DENSITE/M2	DECORES	NON DEC.	TOTAL	%DEC	DENSITE M2	
SD1	12	19	86	105	8,75	418	2229	2647	15,79	220,58	2752
SD2	2	1	0	1	0,50	23	48	71	32,39	35,50	72
SD3	10	9	37	46	4,60	268	1484	1752	15,3	175,20	1798
SD4	3	0	0	0	0,00	11	91	102	10,78	34,00	102
SD5	3	0	3	3	1,00	0	16	16	0,00	5,33	19
SD6	3	0	0	0	0,00	11	49	60	18,33	20,00	60
SD7	2	0	1	1	0,50	1	4	5	20,00	2,50	6
SD8	2	2	2	4	2,00	10	97	107	9,35	53,50	111
SD9	2	1	8	9	4,50	17	68	85	20,00	42,50	94
SD10	2	0	11	11	5,50	47	316	363	12,95	181,50	374
TOTAL	41	32	148	180	4,39	806	4402	5208	15,48	127,02	5388

Tableau 1 : Quantité et densité des artefacts par sondage sur le site du Mont Grand Matoury - Phase étude d'impact.

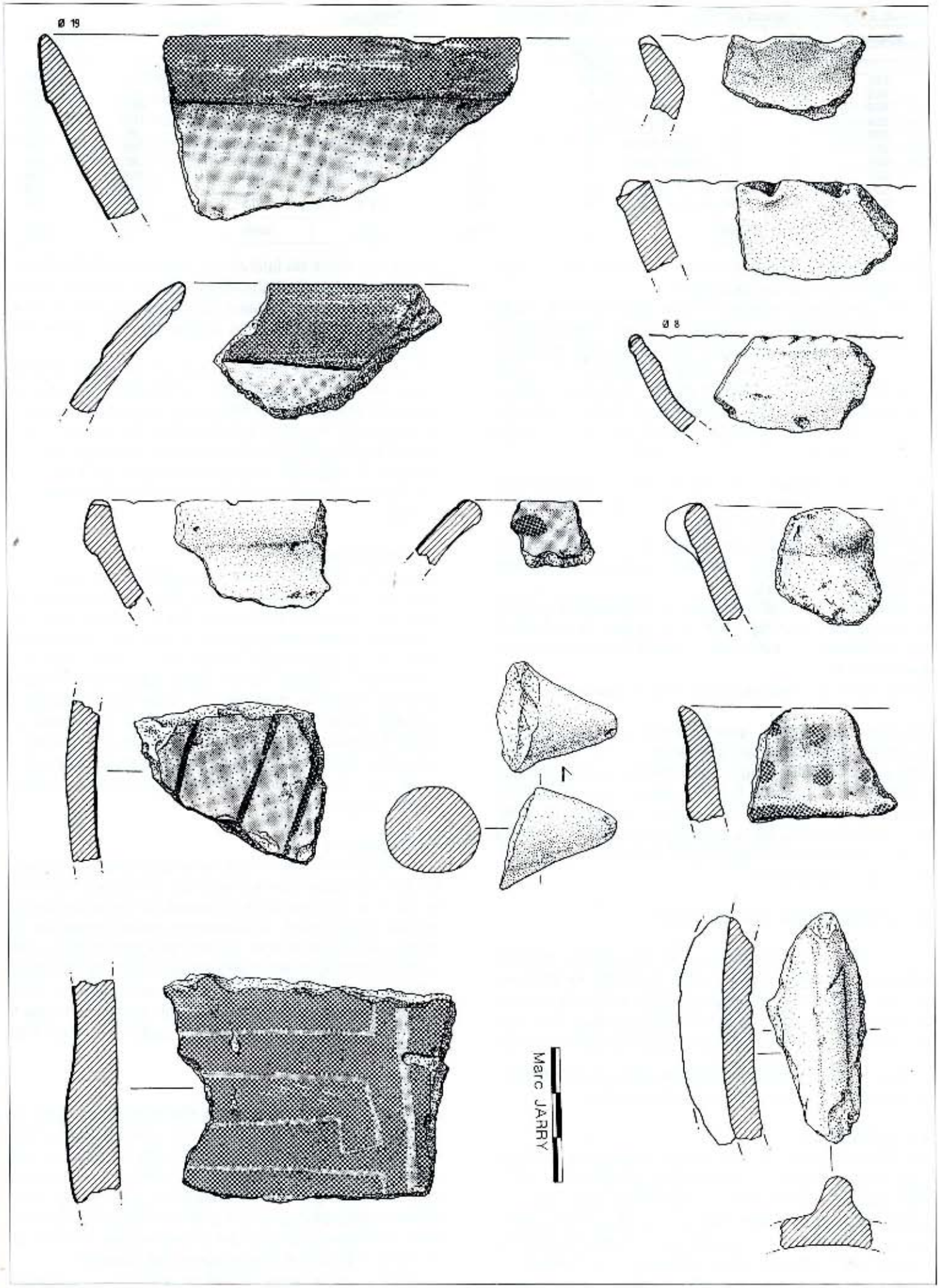

Fig.19 Matoury - Mont-Grand-Matoury. Matériel céramique-phase étude d'impact. Dessin Marc Jarry.

Tableau 2 : Poids des artefacts par sondage sur le site du Mont Grand Matoury - Phase étude d'impact.

SONDAGE	M2			Poids (g.)				TOTAL
			LITHIQUE			CERAMIQUE		
		POLI	TAILLE	TOTAL	DECORES	NON DEC.	TOTAL	
SD1	12	1615	3253	4868	3189	18125	21314	26182
SD2	2	20	0	20	244	572	816	836
SD3	10	5881	1304	7185	2050	11807	13857	21042
SD4	3	0	0	0	148	1042	1190	1190
SD5	3	0	90	90	0	98	98	188
SD6	3	0	0	0	158	550	708	708
SD7	2	0	6	6	8	32	40	46
SD8	2	84	18	102	88	1250	1338	1440
SD9	2	28	326	354	226	756	982	1336
SD10	2	0	590	590	450	2676	3126	3716
TOTAL	41	7628	5587	13125	6561	36908	43469	56684

Différents motifs interviennent en associant deux à deux ou séparément ces trois couleurs.
Le pourcentage de tessons décorés est important : 15,48 % sur l'ensemble des sondages, ce qui représente un pourcentage élevé par rapport aux autres sites de l'île de Cayenne. Ceux-ci s'apparentent au complexe Thémire, comme défini par S. Rostain (1994). Les pourcentages donnés sondage par sondage sont parfois obtenus d'après un petit nombre de tessons et sont à prendre avec précaution.

Les tessons présentent des formes de poterie très variées, qui sont probablement liées à leur fonction et utilisation (J. BRIAND, Com. Pers.).
Des fragments de platines à manioc sont présents sur l'ensemble du site. Leur présence indique une activité sédentaire.
Un fragment de céramique plate et très épaisse, portant une impression de feuille d'un côté et des cannelures et des parallèles de l'autre côté, a aussi été retrouvé dans le sondage 9.
On notera la présence de fonds de poteries miniatures.

Des remontages entre tessons ont pu être réalisés dans un même carré (ainsi, les sondages 1, 3, 4, 8, 9 et 10). Ceci nous permet de voir que la bioturbation est assez localisée et n'a qu'une faible incidence sur le matériel archéologique. Certaines anomalies ont piégé du matériel et sont un reflet de la densité de matériel du niveau III. Le matériel archéologique peut donc être mis en relation avec les anomalies.

Le matériel lithique: (tableaux 1 et 2)

L'ensemble des sondages a livré 180 pièces, dont 32 polies et 148 taillées (fig.21). Plus de 13 Kg. de lithiques ont ainsi été mis au jour; cependant, on notera la présence d'une «meule» en roche métamorphique de 4 Kg. dans le sondage 3 et portant des négatifs d'enlèvements.

La densité des vestiges est variable selon les sondages : les sondages 1, 3, 9 et 10 sont les plus riches.

Le matériel taillé :
Des fragments de quartz, allant du simple éclat de débitage (retouché ou non) au gros bloc ayant servi d'enclume (percussion indirecte ou double sur enclume), en passant par les cassons, se retrouvent sur l'ensemble du site (sondages et chablis). Le schiste a aussi été taillé et de nombreux éclats et cassons sont présents. Quelques-uns présentent des retouches ou des stigmates d'utilisation.

Des petits blocs de latérite ont aussi été débités et utilisés comme éclats tranchants pouvant servir à racler, gratter ou couper. Certains éclats ont des traces d'utilisation en tant que lissoirs à céramique (S. JEREMIE, Com. Pers.).
Des percuteurs en quartz, en latérite, en roche magmatique, en grano-diorite (ou en roche métamorphique en général) ont aussi été retrouvés. La percussion et le broyage sont les stigmates des deux techniques d'utilisation apparaissant sur ces artefacts. Ils ont pu servir à la taille du matériel lithique, mais aussi au traitement des différents matériaux récoltés et chassés (végétal et animal).

Le matériel poli :
Des outils polis en matériaux exogènes ont été aussi retrouvés sur l'ensemble du site. On notera la présence d'un petit tranchet en schiste (fig.21), d'une lame de hache en grano-diorite cassée lors de son utilisation et d'où l'on a débité des éclats, d'une mini-hache à encoches en schiste (fig.21), de la partie mésiale d'une lame de hache ou d'un pilon en roche métamorphique, du talon d'une lame de hache à oreilles elle aussi en roche métamorphique, d'un lissoir portatif en schiste avec des cannelures ayant conservé des stries de polissage, etc.. Ces outils ont pu servir à inciser, couper, meuler, broyer ou polir.

Le charbon de bois :
Des charbons épars ont été retrouvés dans les niveaux les plus sombres (Terra Preta) des sondages 1, 3, 6, 9 et 10. Il peuvent provenir de restes de foyers archéologiques. Cependant, de nombreux paléo-incendies et abattis ont régulièrement eu lieu dans cette région. Une analyse anthracologique ainsi qu'une série de datations 14C permettra d'affiner l'origine de ces charbons. L'un d'eux semble être une coque de noix brûlée. On notera la présence d'un morceau de bois carbonisé ayant livré des traces de polissage.

Conclusions :
Nous nous trouvons face à un site d'exception pour la compréhension des installations des amérindiens sur l'île de Cayenne. En effet, il s'agit d'un site de hauteur, qui s'étale sur plus d'un kilomètre de distance. Il pourrait s'agir d'une ou plusieurs occupations sédentaires successives, chronologiquement proches. Depuis la ligne de crête, l'ensemble de l'île de Cayenne (les fleuves et rivières, les plaines et l'océan) peut être surveillé.
De l'eau, sous forme de départ de criques, est présente depuis le sommet du Mont Matoury. La forêt est aujourd'hui constituée de zones à végétation secondaire

plus ou moins dégradée par endroits. Des abattis continuent à être pratiqués sur les pentes encore aujourd'hui. De nombreux animaux y sont encore visibles aujourd'hui: «macaques» (Cebus sp.), tamarin à main jaunes (Saguinus midas), cochons-bois (Tayassus sp.), agoutis (Dasyprocta leporina), acouchys (Myoprocta acouchy), plusieurs espèces de rongeurs (Muridés et Echimyidés) et autres mammifères, ainsi que de nombreux oiseaux, insectes, reptiles (Colubridés, Boïdés, Elapidés, Vipéridés, etc.) et amphibiens -entre autres, la tortue denticulée (Geochelone denticulata) et la grenouille dendrobate (Dendrobates tinctorus)-, etc.. Ce Mont pouvait donc offrir une bonne réserve de chasse, des terres cultivables et une bonne protection.

En outre, de nombreuses espèces végétales donnent naturellement des fruits et des graines. La présence de coques de noix carbonisées prouve l'utilisation de ce fruit. Il ne faut cependant pas omettre la possibilité d'abattis sur les pentes et les zones «planes» non occupées par les structures d'habitation.

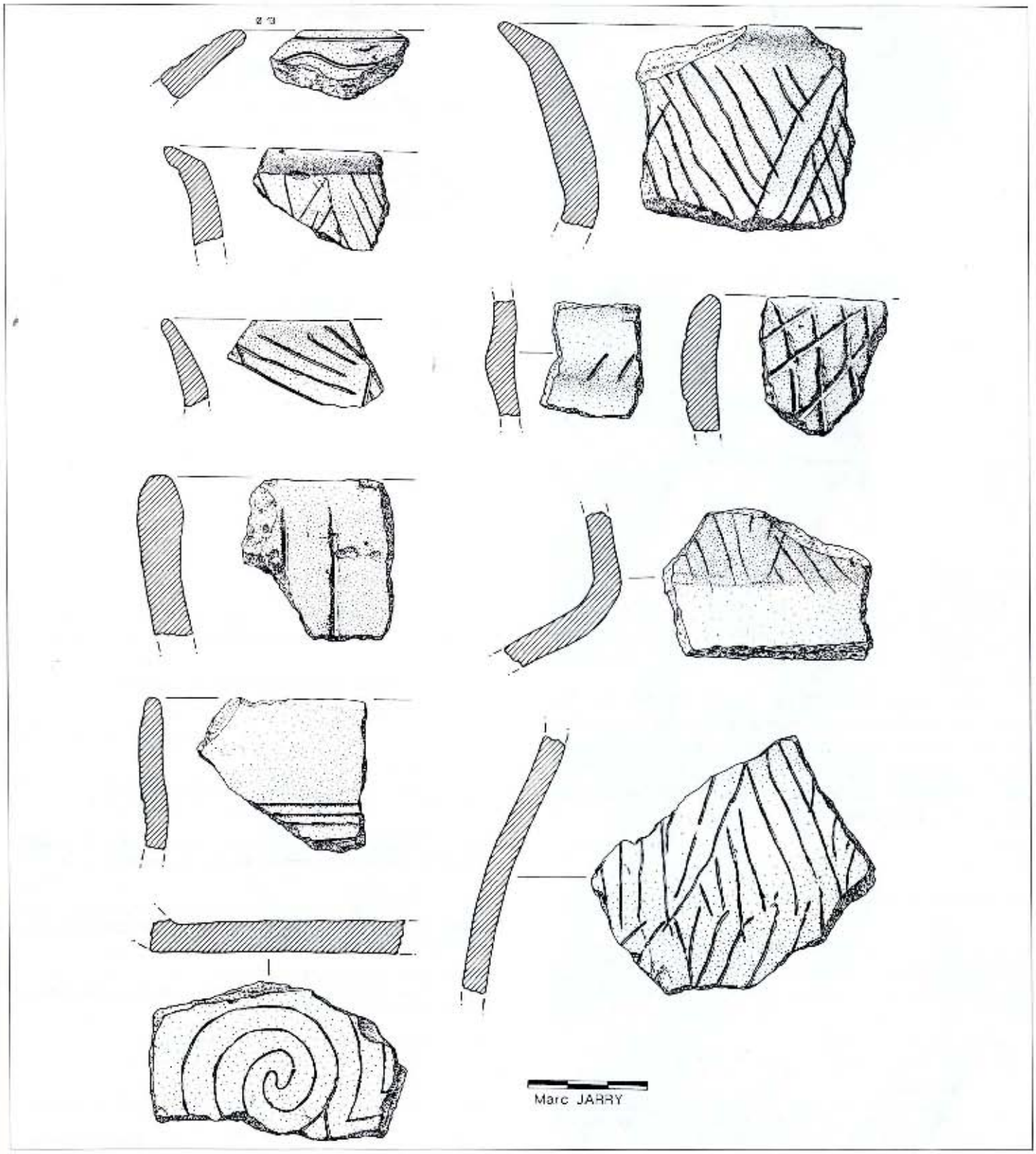

Fig.20 Matoury - Mont-Grand-Matoury. Matériel céramique-phase étude d'impact. Dessin Marc Jarry.

Fig.21 Matoury - Mont-Grand-Matoury. Matériel lithique-phase étude d'impact. Dessin Marc Jarry.

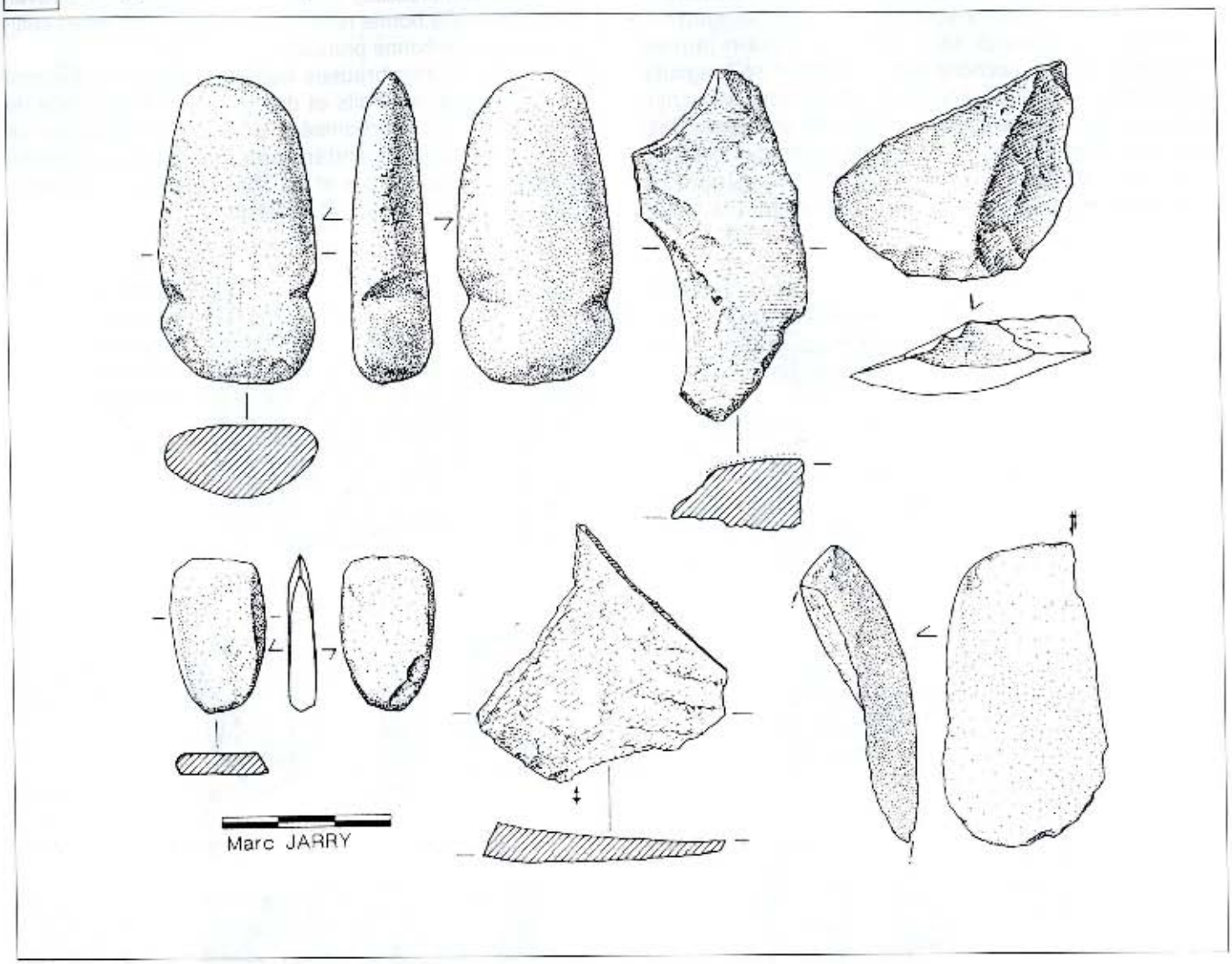

Tous les caractères topographiques, hydrographiques, écologiques, environnementaux essentiels pour une occupation humaine de longue durée sont rassemblés sur ce site.

En outre, plusieurs monts de l'île de Cayenne ont livré des traces d'occupations précolombiennes : Montagne du Tigre, Mont Cabassou, Colline du Montabo, Montagne à Collin, etc., (G. Mazière, Com. Pers.). Les sites d'habitat de hauteur ou les montagnes couronnées ne sont pas rares sur cette presqu'île.

Indications bibliographiques

BOYE M.
1979 Atlas des départements d'Outre-Mer, IV. La Guyane Française, Centre d'Etudes de Géographie Tropicale du C.N.R.S., avec le concours des départements de Géographie des Universités d'Aix-Marseille II, de Bordeaux III, des Centres Universitaires des Antilles-Guyane et de la Réunion et de l'ORSTOM. Bordeaux Talence.

FOUCAULT A. et RAOULT J.-F.,
1988 Dictionnaire de Géologie, 3è Edition, MASSON, Paris, 352 p.

GROUARD S.:
1992 L'Oyapock: frontière ou voie de communication? Synthèse des connaissances archéologiques sur la Guyane française et l'Amapá brésilien, Mémoire soutenu pour l'obtention d'une Maîtrise en Septembre 1992, Université Paris X, 484 p.

JÉRÉMIE S. ET BRIAND J.,
1996 Passé amérindien. 2000 ans d'histoire sur le Sinnamary, Catalogue de l'exposition du 14 juin au 31 juillet, Mairie de Rémire, Guyane, Ministère de la Culture, EDF, AFAN, 48 p.

JEREMIE S., NOWACKI BRECZEWSKI P., PUAUX O. et VACHER S.:
1992 Recherche archéologique de Petit-Saut. DRAC Guyane, CERA Guyane, EDF. Imprimerie RGI, 17 p.

MAZIERE G. et M.,
1994 "L'archéologie amérindienne en Guyane. Etat actuel de la recherche", Bulletin de la Société Préhistorique Française, T. 91, n° 4-5, p. 333-342.

MEGGERS B.J. et C. EVANS:
1957 Archaeological Investigations at the Mouth of the Amazon, Smithonian Institution, Bureau of American Ethnology, Bulletin n° 167, Washington,351 p.

ROSTAIN S.:
1994 L'occupation amérindienne ancienne du littoral de Guyane, Thèse de Doctorat, Université PARIS I, UFR Art et Archéologie, Centre de Recherche en Archéologie Précolombienne, Paris, tomes I et II.

SRA - DRAC Guyane:
1995 Bilan Scientifique 1994. Ministère de Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, 73 p.

1994 Bilan Scientifique 1993. Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, 73 p.

VERSTEEG A.H. et BUBBERMANN F.C.:
1992 Surinam before Colombus, Stichting Surinaams Museum, Paramaribo.

Sandrine Grouard

OUANARY
Montagne d'Argent

La montagne d'Argent se trouve sur la commune de Ouanary, à l'embouchure de l'Oyapock, fleuve frontière avec le Brésil. Il s'agit d'une presqu'île qui culmine à environ 100 m qui fut, pour les navigateurs d'autrefois, un amer remarquable.
A l'Est, les flancs de la montagne accèdent à la mer, au nord et à l'ouest, ils se terminent par des affleurements rocheux et au sud, la presqu'île est reliée aux marais par un cordon constitué de vases et de sables.
La Montagne d'Argent garde en son sein une longue histoire ; en un lieu unique, on peut retrouver les traces d'une grande partie de l'histoire de la Guyane.
Les éléments d'histoire recueillis nous indiquent que les tribus Yayo, qui fuyaient les persécutions espagnoles de Trinidad, vinrent se réfugier sur l'Oyapock, à la montagne d'Argent, vers les années 1590. C'est entre 1650 et 1700 que les Yayo vont disparaître ou se déplacer vers des zones inaccessibles.

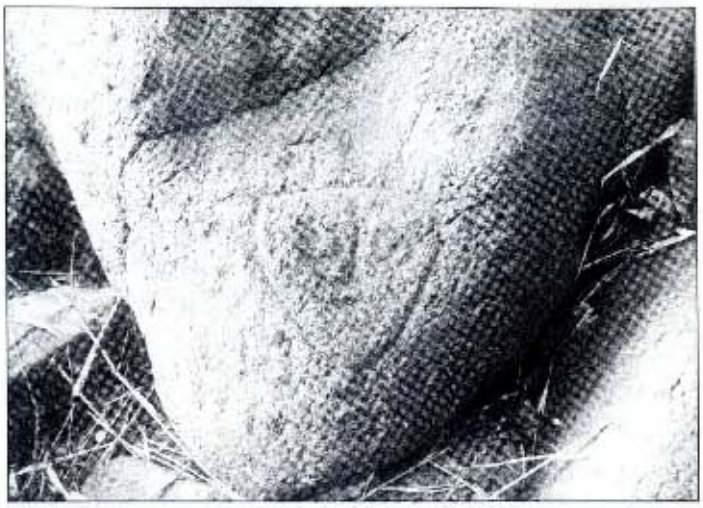

Fig.22 Ouanary - Montagne d'Argent. Gravure d'une tête.

LES GRAVURES AMÉRINDIENNES

Des pêcheurs, habitants du village de Ouanary, ont découvert des gravures sur les blocs rocheux qui bordent l'océan à l'est de la montagne.
Les traits sont profonds, souvent larges et plutôt sinueux. On trouve des têtes humaines (fig.22), des serpents, des poissons...
L'ensemble de ces gravures, dans leur style et leur technique, évoque les gravures que l'on trouve en Guadeloupe sur des blocs dans le lit des rivières ou en bord de mer. Parmi tous les sites à gravures de Guyane, c'est le seul qui nous ait conduit à faire ce rapprochement. Jusqu'à présent, tous les sites connus (Kaw, Mahury, Carapa, Marouini...) étaient d'une facture différente. Serait-ce dû à la présence des Yayo venant de Trinidad ? Ce site doit faire l'objet d'une étude en 1996.

L'IMPLANTATION CARCÉRALE

Les premiers bagnes de Guyane ont été implantés sur l'Oyapock en 1853. Le site de la Montagne d'Argent avait été choisi pour sa situation géographique, presqu'île rattachée à la terre ferme par un marais, encore impraticable à l'heure actuelle ; ce site en faisait un lieu idéal pour un milieu carcéral. De nombreux vestiges sont encore visibles sur cette montagne. En implantant ce camp, l'ambition était de faire une plantation de café. Les constructions utilisent les matériaux trouvés sur place : moellons de roche ou de latérite, les briques sont produites par la briqueterie installée dès le début des travaux, la toiture est faite à partir des bois locaux.
En 1865, le camp sera fermé, ravagé par une épidémie de fièvre jaune.
Il reste encore de nombreux témoins de ces constructions faites dans la souffrance des hommes (fig.23).

Marlène Mazière

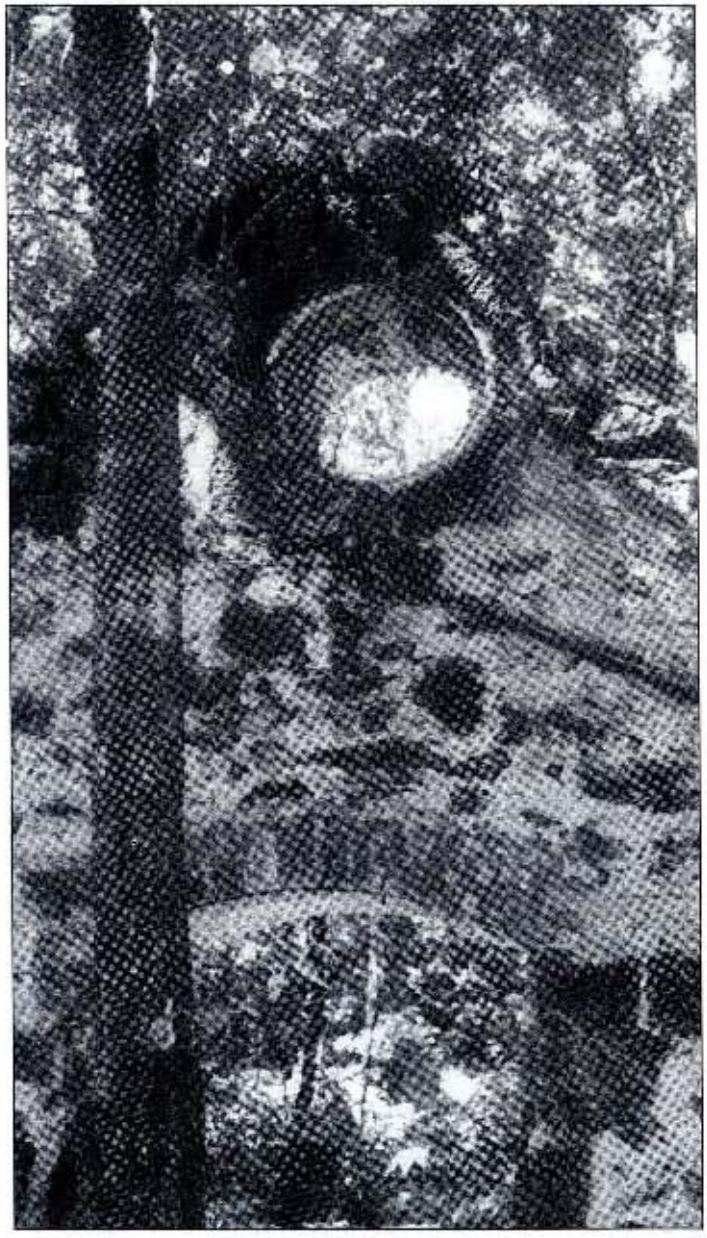

Fig.23 Ouanary - Montagne d'Argent. Vestiges d'une construction du bagne.

La chaîne des montagnes de Kaw, dont le point culminant se trouve à 330 m, forme une large crête en arc de cercle de plus de 40 km, entre Roura et la montagne Favard qui constitue son dernier sommet. Ses microclimats et son relief varié - nombreux talwegs, criques, falaises, cascades, rivières souterraines, grottes - ont créé un milieu privilégié pour une faune et une flore des plus riches, avec des espèces uniques en Guyane. Cette région, d'un intérêt biologique et écologique certain, proche de Cayenne, a fait l'objet d'attentions très particulières de la part des Services de l'Environnement.
La montagne Favard est protégée par un arrêté de protection du biotope depuis novembre 1989. Par ailleurs, la roche gravée a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1991.

La plaine de Kaw, limitée au nord par la côte, au sud par l'estuaire du Mahury, à l'ouest par la montagne de Kaw et les montagnes Anglaise, Gabrielle et Favard et à l'est par la rivière Approuague, occupe plus de 100 000 hectares de terres alluviales marécageuses, constituées en majorité de dépôts marins quaternaires. Deux cours d'eau la traversent, la rivière de Kaw qui coule au pied de la montagne Favard et la crique Angélique qui draine tout le versant nord. Hormis la mangrove côtière, constituée de palétuviers blancs et la mangrove d'estuaire, envahies par les eaux douces du marais pendant la saison des pluies, les marais à dominante herbacée occupent la majeure partie du centre de la plaine de Kaw.

AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU SITE

Suite à l'arrêté de protection de biotope et dans le cadre de la valorisation du patrimoine naturel et historique du village de Kaw, la Direction Régionale de l'Environnement et l'Association pour l'Etude et la Création du Parc Naturel Régional Guyanais (AECPNRG) ont mis en place un programme d'aménagement du site (chemins pédestres, aires de repos, etc.). Ces aménagements divers ne restent bien sûr pas sans effet sur les nombreux vestiges qui sont présents sur l'ensemble du site. Pour cela, une convention de courte durée fut établie en 1994 entre le SRA Guyane et l' A.E.C.P.N.R.G. afin qu'une étude d'impact archéologique soit réalisée en préalable des travaux. Cette étude a confirmé l'intérêt exceptionnel de ce secteur très riche en vestiges archéologiques de toutes périodes.

L'OCCUPATION COLONIALE DE LA MONTAGNE FAVARD

C'est à la fin du XVIIIe siècle et pendant le XIXe que ce type de terrain sera mis en culture pour la canne à sucre, après assèchement d'une partie des marais bordant la rivière de Kaw. Ces terrains étaient dénommés en Guyane "terres basses" par opposition aux "terres hautes", sur lesquelles on trouvait des cultures sur brûlis exploitées sur les pentes des mornes.

La première trace d'habitation coloniale sur la montagne Favard remonte à 1720. En effet, c'est à cette époque, sous l'influence de Malouet et Guisan, que l'exploitation des terres basses se développa. Après les abords de Cayenne et les rives du Mahury, les polders apparaissent sur la plaine de Kaw et les berges de l'Approuague.

En 1832, il y avait 39 habitations dans la région de Kaw dont 11 roucoueries et 4 sucreries ; elles s'appelaient Plaisance, L'Adélaïde, La Damaris, Les Sables, La Magdeleine, La Joséphine, Michely, Dupeyrou, La Constance, Léger Sainte Lise, ou encore l'Espérance.
Mais la mise en valeur et l'exploitation des terres basses représentaient un travail considérable ; ces travaux nécessitaient donc une main d'oeuvre abondante et l'abolition de l'esclavage en 1848 entraîna immédiatement et définitivement l'abandon de ces exploitations.

Les vestiges témoignant de cette activité importante qui fut déployée dans ce secteur se trouvent répartis sur l'ensemble du secteur concerné. Ils se composent de substructures de bâtiments, de vestiges de machine à vapeur et de roll pour broyer la canne à sucre, d'éléments de faïence, de bouteilles, de céramique, etc...

L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

Située au bord d'un marais riche en aquafaune et d'un cours d'eau très navigable -la rivière de Kaw-, au sein d'une forêt au gibier abondant, la montagne Favard, de par ces éléments et sa position privilégiée, a été occupée de tous temps. Outre la roche gravée, les témoignages de la présence amérindienne sont nombreux.

Les premiers vestiges que l'on rencontre sont situés à 250 m du dégrad par le layon. Il s'agit de fragments de céramique amérindienne très érodés que l'on trouve sous des vestiges de l'époque coloniale (site n°1 du plan).

Le deuxième site d'habitat amérindien se trouve au sommet de la montagne, à une altitude de 200 mètres. On y accède par une arête sur laquelle est située la roche gravée (altitude 170 mètres). Cette arête, de faible déclivité, environ 10 %, d'une largeur de 20 à 40 mètres, est barrée dans sa largeur la plus faible par un fossé situé à 300 mètres de la roche gravée. Le fossé a une longueur de 25 mètres, une largeur d'une dizaine de mètres et un dénivelé de 1,60 mètre ; le produit du creusement, ou déblai, a été entièrement rejeté à l'extérieur. Il existe une interruption du fossé de 3 mètres de large, que l'on peut qualifier "d'entrée" comme celles que l'on rencontre sur les montagnes couronnées. Il semblerait que nous soyons en présence d'un système défensif tels ceux développés en Europe occidentale, appelés "éperon barré". Cette structure est également à rapprocher de ce que l'on nomme ici "montagne couronnée" qui est assez fréquent comme type d'habitat défensif.
Il est à noter que toutes les pentes de la partie sud qui permettant d'accéder au sommet sont difficiles à gravir

en raison de leur forte inclinaison, la ligne de crête restant ainsi la seule voie d'approche.

Le plateau de la montagne Favard couvre une superficie de plus ou moins 3 hectares. Les sondages qui y ont été effectués, dans le cadre de l'étude d'impact, ont livré d'abondants tessons de poterie ; la céramique était visible à même le sol, extraite de la terre par la chute d'arbres, très nombreux à cet endroit.
On peut noter la présence d'un adornos zoomorphe et de plusieurs fragments de poterie présentant un engobe rouge .

Des témoignages d'occupation amérindienne ont également été signalés sur le versant nord de la montagne Favard, recouverts par des vestiges coloniaux.

LES PÉTROGLYPHES

La roche gravée se situe à une altitude de 170 m, sur la ligne de crête qui conduit au sommet de la montagne Favard qui culmine à 200 m. Il s'agit d'une roche métamorphique de 2 m 50 de long par 2 m de haut, gravée de représentations anthropomorphes, zoomorphes et géométriques. Les gravures sont nombreuses et très enchevêtrées. On peut distinguer : un personnage, un serpent à tête triangulaire, un serpent au corps cloisonné, des signes serpentiformes, des signes géométriques -croix, traits, carré, cercle-. La plupart des gravures semblent réalisées par la technique de percussion -cupules jointives reliées entre elles à l'aide d'un instrument dur-.

Au cours de l'étude d'impact réalisée en vue des travaux de mise en valeur du site, deux sondages effectués au pied de la roche ont fourni des fragments de céramique accompagnés de restes charbonneux. Par ailleurs, lors de cette étude nous avions remarqué un ensemble de blocs disposés en arc de cercle se trouvant en avant de la roche gravée et formant deux terrasses larges d'environ 3 m. Cependant, la fouille a pu mettre en évidence qu'il s'agit d'effondrements naturels.

LES RÉSULTATS 1995

Comme nous l'avions signalé dans notre étude de 1994 concernant l'ensemble des vestiges archéologiques de la Montagne Favard, plusieurs indices d'occupations amérindiennes ont été mis en évidence ; les uns dans la zone basse occupée postérieurement par les habitations coloniales (sites n°1 et 5), les autres dans la partie sommitale de la montagne (sites n°3 et 4). Une "structure", sous la forme d'un fossé, creusé au niveau d'un rétrécissement de la voie d'accès au plateau avait été remarquée. Ce fossé se situe à moins de trois cents mètres au dessus de la roche gravée (site n°2) et à une distance de 600 m des découvertes faites sur la partie sommitale de la montagne (fig.24).

Le site n° 5, d'accès difficile du fait de sa situation en bord de marais et le site n° 1, n'ont fait l'objet d'aucune recherche approfondie au cours de la campagne 1995. Tous nos efforts ont porté sur les sites 2 (pied de la roche gravée) et 3 (fossé) et si les premiers résultats ne sont pas spectaculaires, ils restent très prometteurs pour les prochaines campagnes.

Fig.24 Régina - Kaw. Carte des sites répertoriés sur la Montagne Favard (IGN 1/25 000e)

LES FOUILLES AUTOUR DE LA ROCHE GRAVÉE (SITE 2 DU PLAN)

Parallèlement à la fouille ouverte sur 6 m2 à l'avant de la roche gravée (fig.25), nous avons effectué un sondage de 2 m2 sur le replat situé juste au dessus, afin d'observer le remplissage et de rechercher d'éventuelles substructures d'une implantation proche de la roche gravée (cf. plan topographique). Ce sondage poursuivi jusqu'à 1,50 m de profondeur nous a fourni très peu d'éléments. Il s'agit de formations superficielles puissantes d'une cinquantaine de centimètres surmontant une couche fort perturbée composée d'éléments latéritiques en décom-

Fig.25 Régina - Kaw-Montagne Favard. Sondages au pied de la roche gravée.

position et d'éléments provenant du drainage des horizons supérieurs. Ce sondage n'a fourni aucun matériel archéologique.

Au pied de la roche gravée, la fouille, en tranchée, effectuée sur 6 m de long et 1 m de large, ne nous a pas permis de mettre en évidence un niveau archéologique homogène. Les rares tessons de poterie recueillis semblent provenir de "passages successifs" et non d'une occupation pérenne. Ces tessons étaient accompagnés de restes carbonisés qui feront l'objet d'une datation (14c).

La poterie découverte lors de la fouille est pauvre en quantité et sans manifestations décoratives permettant de la rattacher à des cultures déjà connues. Le dégraissant est majoritairement minéral (quartz). L'outillage lithique est totalement absent.

LE FOSSÉ D'ENCEINTE (SITE 3 DU PLAN)

Nous nous trouvons en présence d'un système défensif de type "éperon barré", assez semblable à ceux rencontrés en Europe occidentale. L'accès au plateau est coupé dans sa partie la plus étroite par un fossé large d'une dizaine de mètres. Un premier méplat juste au-dessus du fossé a fait l'objet de trois sondages qui ont fait apparaître quelques éléments céramiques sans qu'il soit possible de distinguer un niveau archéologique avéré. Passé ce méplat une distance de 600 m en pente douce permet d'accéder à un plateau de plus de trois hectares sur lequel ont été découverts de très nombreux tessons de poterie dans les chablis et les terriers. Cette plate-forme a été facilement aménageable par les amérindiens, du fait qu'elle se situe en bordure d'une zone où les pentes sont très abruptes.

Les sondages réalisés dans le fossé au-dessus de la roche gravée sont très prometteurs. En effet, comme nous l'avions signalé dans l'étude préliminaire, un fossé avait été remarqué et nous avait permis de voir dans cette configuration une structure défensive.
Les sondages effectués tant dans le fossé lui-même qu'au-dessus nous confortent dans cette hypothèse mais nous obligent à revoir notre première approche de ce site.
Les travaux de fouilles de cette campagne montrent que la "structuration" des espaces est plus complexe que nous l'envisagions. En premier lieu, nous pensions avoir affaire à un type de "fortification simple" : un éperon barré protégeant un village situé sur le plateau à environ 600 m du fossé - les prospections de 1994 avaient mis en évidence les restes d'un village, présence dans les "chablis" des tessons de poterie amérindienne.
Les travaux sont encore trop limités pour pouvoir affirmer que la poterie découverte dans les sondages situés dans

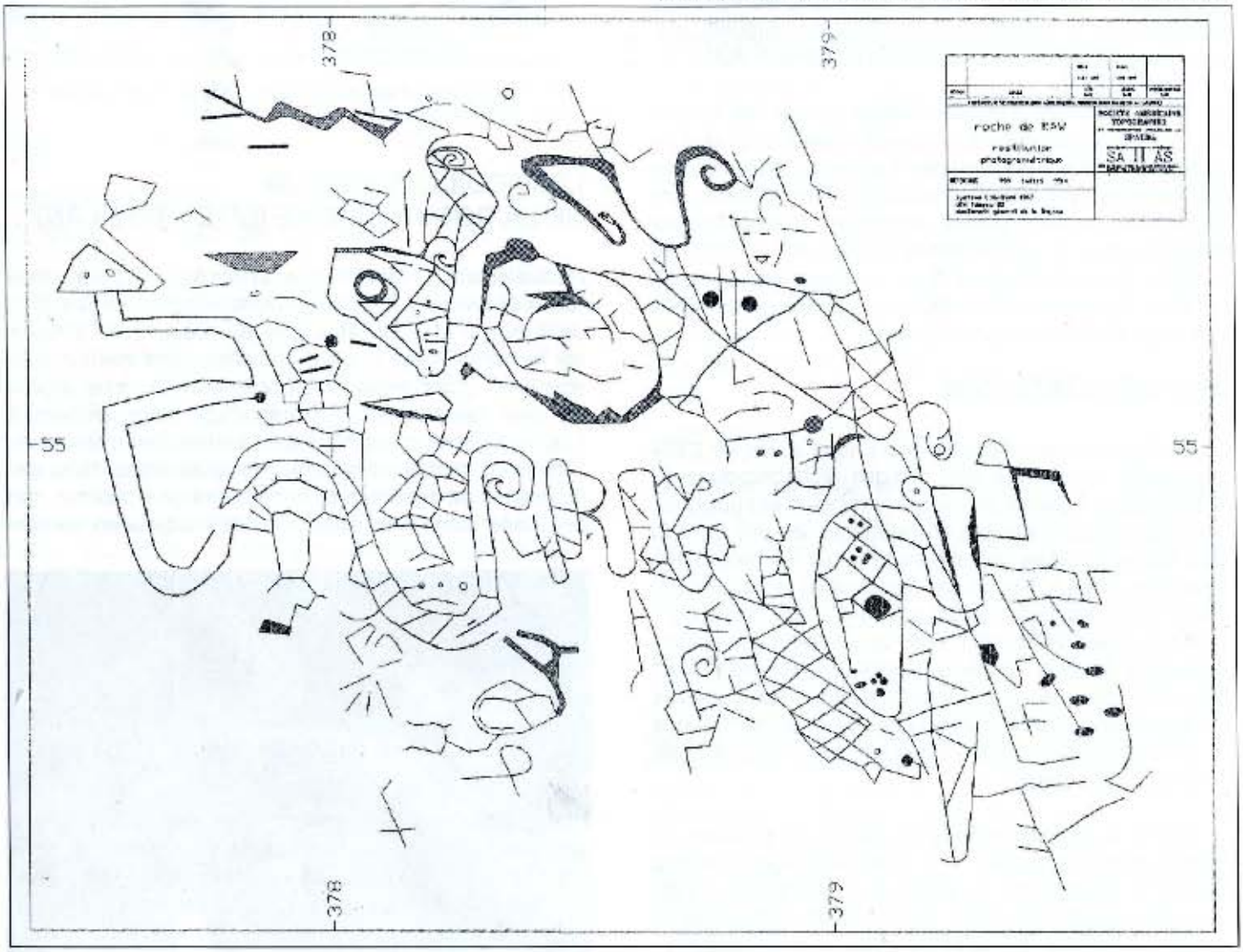

Fig. 26 Régina - Kaw-Montagne Favard. Restitution photogrammétrique des gravures. Henri Sec, Sattas.

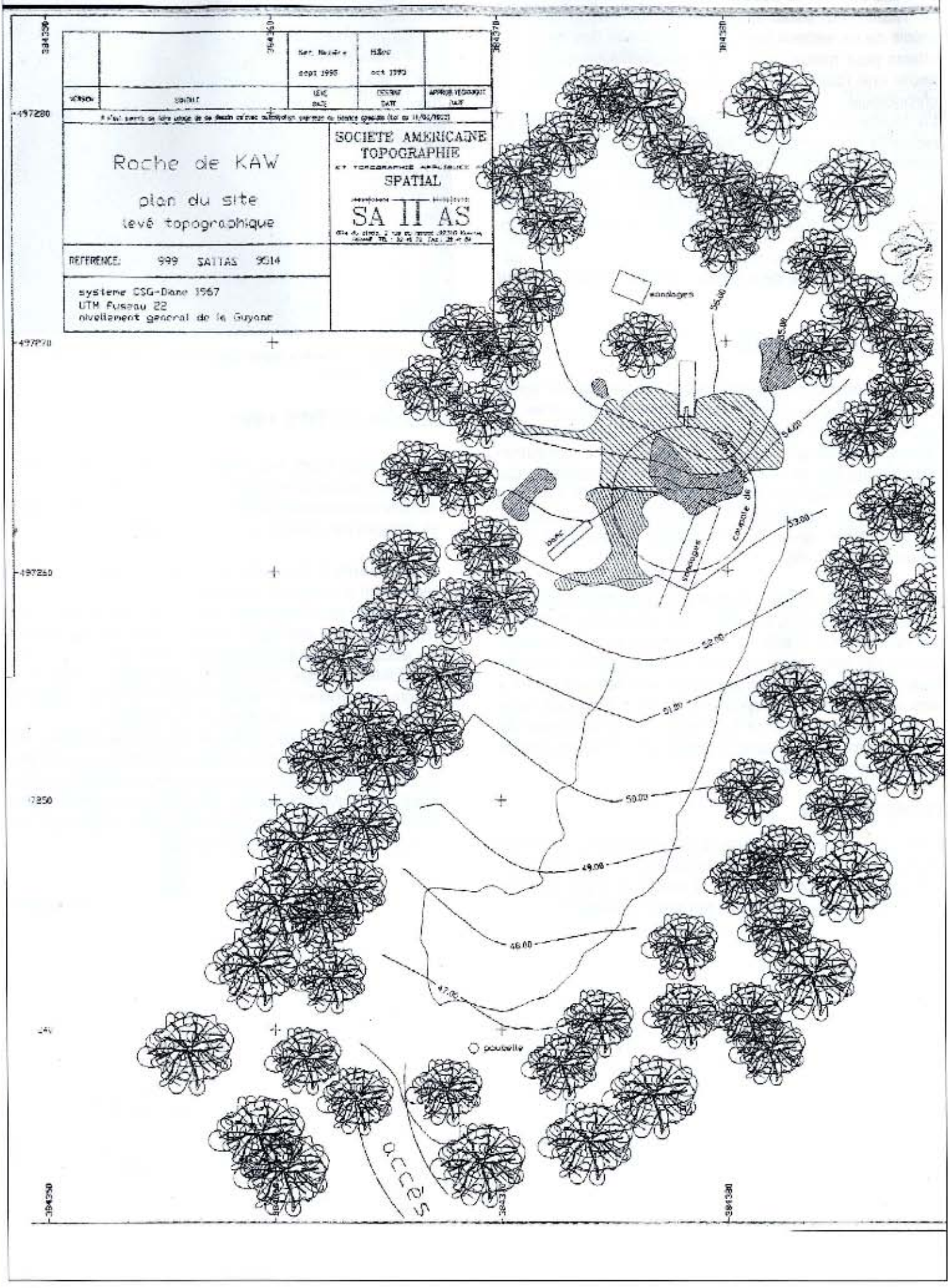

Fig. 27 Régina - Kaw-Montagne Favard. Relevé topographique du site de la roche gravée. Henri Sec, Sattas.

le fossé et juste au-dessus provient d'un habitat structuré. Habitat qui serait situé sur un léger replat. Un levé précis de ce secteur sera réalisé au cours des mois prochains pour mieux comprendre l'organisation spatiale et seule une fouille d'envergure permettra d'en établir sa chronologie.
La fouille sur 3 m2 au centre du fossé a permis de recueillir de nombreux fragments de poterie qui, pour certains, peuvent provenir de l'habitat situé sur le replat, mais certains éléments, deux poteries presque entières, semblent avoir été déposés dans le fossé. Là encore les campagnes futures permettront de conforter nos hypothèses.

Des prélèvements de charbon ont été effectués pour datage.

LA ROCHE GRAVÉE

A l'occasion du programme de fouilles entrepris sur le site de la roche gravée de la Montagne Favard à Kaw, un relevé topographique du site (fig.27) et une couverture photogrammétrique des pétroglyphes avec restitution (fig.26), ont été réalisés, sous notre responsabilité, par Henri Sec, Directeur de la société SATTAS. On peut visualiser les résultats sur le document joint. L'exploitation et l'interprétation de ces résultats se feront au cours du programme 1996.

Par ailleurs, le travail effectué sur cette roche ces derniers mois (moulage, fouilles..), nous a permis de découvrir de nouvelles gravures situées sur le bloc se trouvant sur le côté gauche de la roche gravée (fig.28). On peut distinguer une tête de serpent entourée de traits qu'il n'a pas été possible d'interpréter à ce jour. Bien que cette roche soit connue depuis 1952 et qu'elle ait fait l'objet de nombreuses observations, ces gravures n'avaient jamais encore été remarquées.

CONCLUSION

Cette première campagne a surtout permis de lever l'hypothèque de niveaux archéologiques au pied de la roche gravée et de confirmer la présence d'une occupation amérindienne importante sur cette montagne.

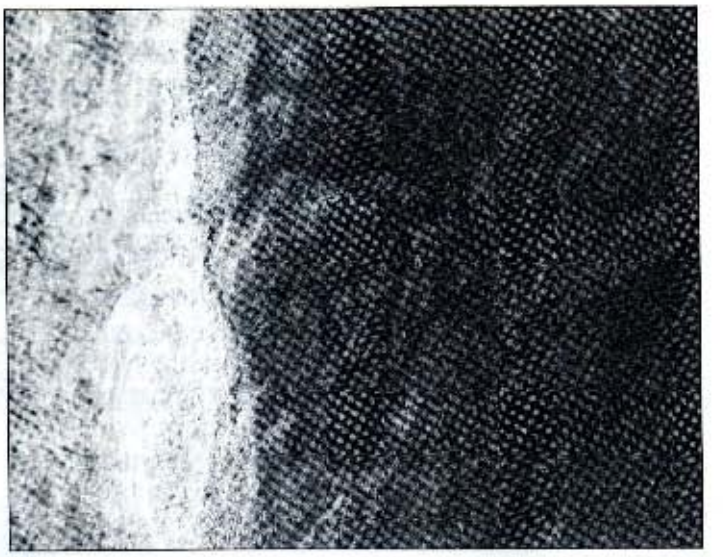

Fig.28 Régina - Kaw-Montagne Favard. Nouvelle gravure découverte lors des travaux.

LES OBJECTIFS 1996 :

Pour l'année 1996, les projets sont limités au secteur "fossé" et habitat de la zone supérieure (replat) ;
A partir des résultats obtenus : analyse de la céramique et datages des charbons, nous proposons de :

1. poursuivre la fouille du fossé sur au moins 30 m2 en recoupant en partie le "passage".
2. effectuer des décapages limités de 10 à 15 m2 sur le replat afin de contrôler l'importance de la couche archéologique, sachant qu'en 1994, les décapages n'ont intéressé que la couche superficielle (entre 10 et 15 cm.) Là encore, la recherche de structures - trous de poteaux, foyers ....- sera une des priorités.
3. réaliser des sondages sur le sommet du plateau, afin de rechercher des structures d'habitat et aussi des restes organiques qui pourraient nous permettre, si les datations s'avèrent fiables, d'établir des comparaisons entre les différentes implantations repérées sur l'ensemble de la montagne Favard.

Guy Mazière

REMIRE
Loyola

L'habitation des Jésuites de Rémire, Loyola, a été fondée en 1665 et définitivement abandonnée vers 1768. Le site, pourtant connu par des sources écrites assez abondantes, n'a été redécouvert qu'en 1987. L'action du climat et de la végétation ont provoqué la disparition des éléments les plus fragiles des constructions et du mobilier de cette très vaste habitation, mais l'on constate qu'elle n'a jamais été remaniée ou réoccupée après son abandon. Témoignage matériel de premier plan pour l'histoire de la Guyane, Loyola est aussi un incomparable ensemble archéologique pour mieux comprendre la culture matérielle coloniale.

Les sondages de 1994 (cf. Bilan S.R.A.1994) avaient déjà permis de dégager le soubassement de la façade de l'église, de retrouver des fragments du carrelage de la nef, de reconnaître le plan général de ce petit édifice d'environ 16 mètres sur 6.

Le dégagement de la zone du chœur, la mise au jour de la sacristie et un sondage dans le secteur présumé des inhumations (EII EIII FII et FIII sur le plan général) ont été effectués entre le 10 et le 28 juillet 1995. La superficie étudiée au cours de cette opération représente, au total, près de 70 m2 (fig.29).

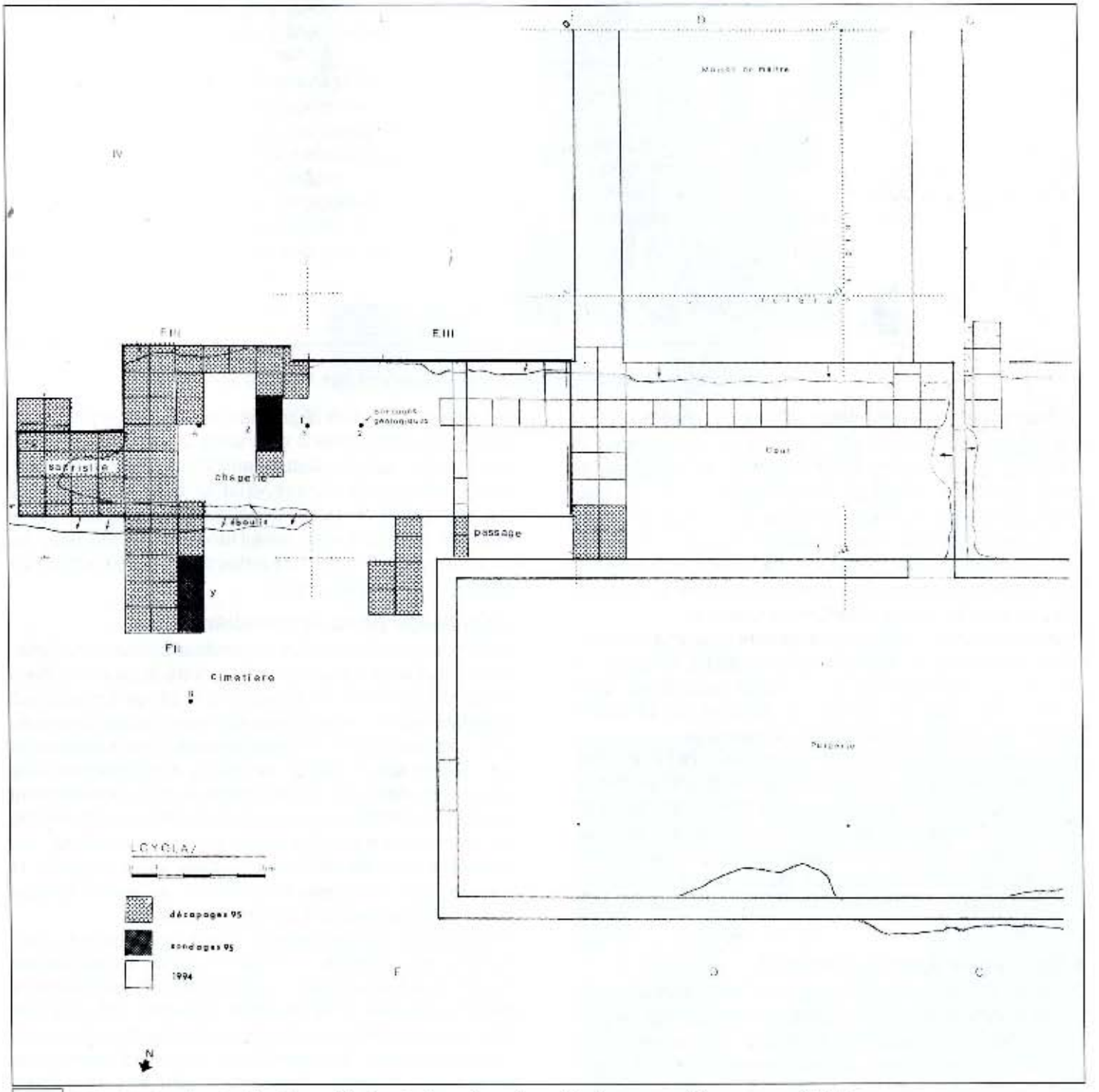

Fig. 29 Rémire-Montjoly - Loyola. Plan d'ensemble des opérations de sondages réalisées au cours de la campagne de 1995.

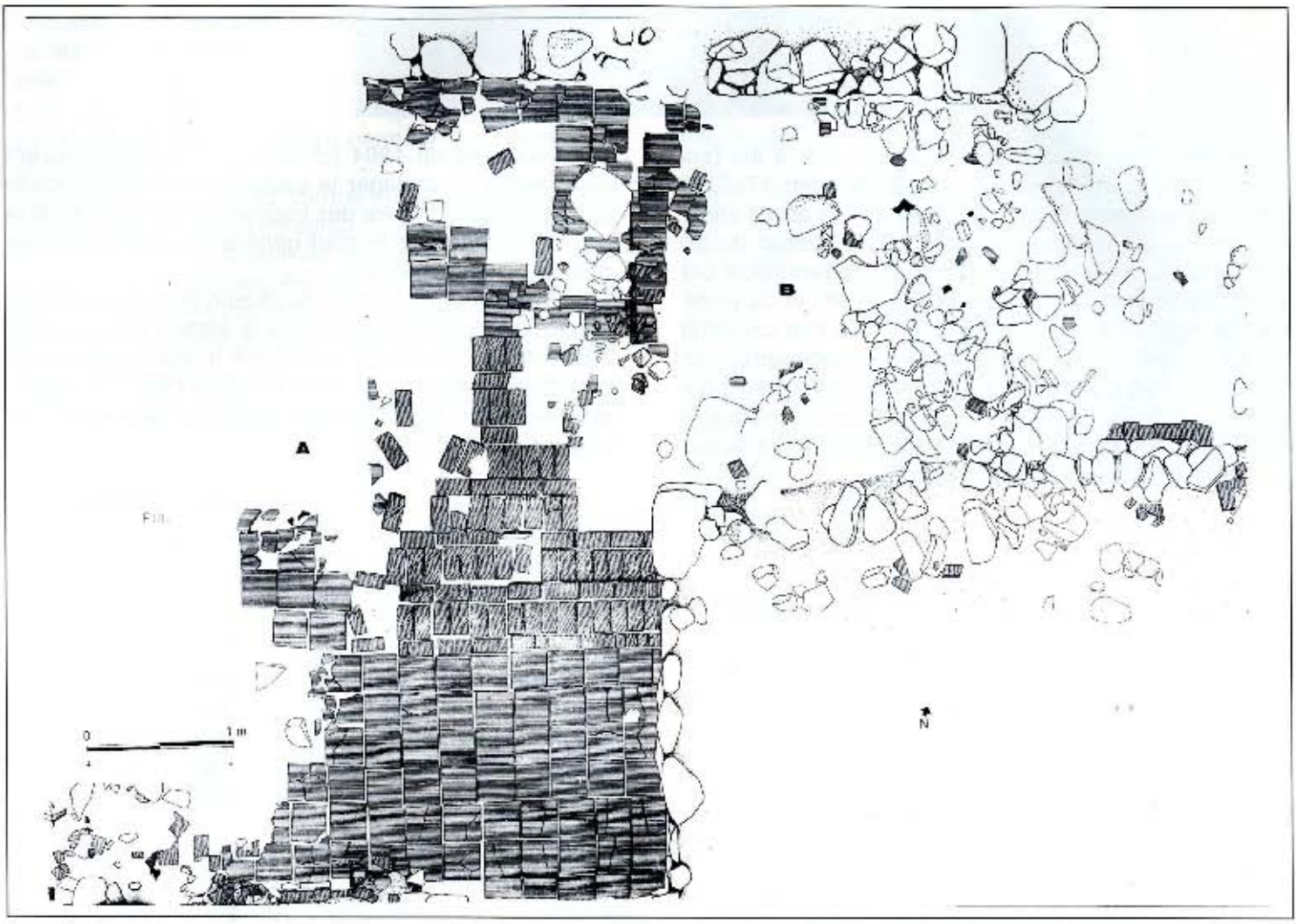

Fig. 30 Rémire-Montjoly - Loyola. Vue en plan du chœur de la chapelle (A) et de la sacristie (B) après décapage. Relevés L. JOIGNEREZ.

• Sondages à l'intérieur de la chapelle

Le dégagement du chœur de la chapelle a permis la mise au jour d'un important fragment de carrelage de terre cuite en bon état de conservation (fig.30). Le bas-côté est réalisé avec des carreaux tandis que le centre de la nef est recouvert de plusieurs rangs de briques. Par rapprochement avec certains échantillons de référence, ces matériaux proviennent sans aucun doute de la poterie des jésuites (aujourd'hui Crique Lindor).

Des documents manuscrits attestent que des inhumations ont eu lieu à l'intérieur de la chapelle, mais on n'a trouvé aucune trace de monuments funéraires. Cela n'exclut pas que des tombes de Jésuites ou de colons soient un jour découvertes sous ce carrelage.

Un sondage, pratiqué vers le centre de la nef (FIII - b5, b6) dans un secteur où le carrelage avait été anciennement enlevé, a été mené jusqu'au niveau stérile (0,80 m.). Ce sondage a mis en évidence une seule couche de remplissage. Elle est de couleur noirâtre ce qui marque une modification anthropique du sol de remplissage, mais la preuve d'une inhumation n'a pu encore être avancée.

• Sondages dans la sacristie

La reconnaissance archéologique de cette annexe de la chapelle des Jésuites a été longue et difficile car ce secteur, extrêmement perturbé, était recouvert par un important éboulis de grosses roches. Ces matériaux proviennent autant des murs de la chapelle que du soubassement des terrasses du jardin (fig.30).

La mise au jour d'un alignement de briques a permis de retrouver les dimensions originelles de cet aménagement à usage de sacristie. Cette identification n'est guère douteuse, même si la logique voudrait que la sacristie soit placée du côté du jardin de la maison des Pères. Nulle trace de communication vers l'extérieur n'a été repérée, on peut supposer que cette petite pièce n'était accessible que par l'intérieur de l'église.

• Sondage dans le cimetière

Les travaux effectués dans le secteur présumé du cimetière, ont débuté par un sondage contre le mur nord de la chapelle. En effet, la coutume d'enterrer les morts à proximité, voire contre le mur des sanctuaires chrétiens, était très fréquente ; ce choix pouvait donc permettre la découverte assez rapide de traces d'inhumations. Les documents écrits et iconographiques sont actuellement les seuls à attester qu'il y avait un cimetière à cet endroit car les indices de surface sont presque inexistants, cet ensemble est délimité par le pignon de la purgerie, le mur nord de la chapelle et des murs en pierres sèches servant de soutènement aux terrasses.

Pratiqué sur une surface de 9 m2, ce sondage a été mené à une profondeur d'1,50 m., jusqu'au sol naturel (fig.31). Il a mis en évidence la complexité de l'interface entre la chapelle et le cimetière. L'acidité naturelle des sols, une dynamique biologique intense, due au climat chaud et humide, ne permet pas la conservation de la plupart des vestiges organiques. Il est connu que, dans ces conditions particulières, les ossements sont rapide-

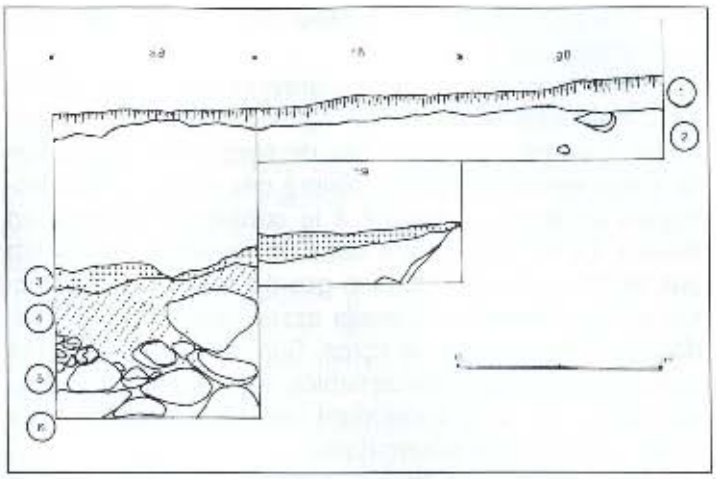

Fig. 31 Rémire-Montjoly - Loyola. Sondage du cimetière, coupe stratigraphique : 1. couche végétale, 2. sol rougeâtre (remblai ?), 3. couche d'argile rouge, 4. couche noirâtre, 5.6. roches et sol naturel.

ment dissous, en l'espace de quelques dizaines d'années un squelette ne laisse aucune trace visible à l'œil nu.
La découverte de vestiges d'aménagements funéraires, d'éléments de mobilier accompagnant le défunt dans sa sépulture : bijoux, chapelets ou épingles de linceul, auraient pu mettre en évidence cette fonction, mais rien de tel n'a été mis au jour pour l'instant.
L'épaisseur de la couche archéologique, supérieure à 1,50 m, la présence de terre noirâtre à une profondeur dépassant le mètre constituent des anomalies qu'il conviendra d'élucider :

- Par l'analyse organo-chimique des prélèvements de sols effectués à différents niveaux du sondage.
- Par la poursuite de tranchées de sondage sur de grandes longueurs à l'emplacement présumé du cimetière.

Les travaux à venir vont permettre de progresser dans la connaissance de ce site très complexe. Une fouille programmée sur trois ans devrait voir la mise en place de moyens scientifiques et humains à la hauteur des enjeux de cet ensemble exceptionnel. La topographie des nombreuses évidences superficielles sera complétée et la planimétrie de cette parcelle archéologique, évaluée à plus de trois hectares, sera réalisée.
L'étude du cimetière sera poursuivie avec l'objectif de mieux comprendre son insertion dans cet ensemble où se trouvent imbriqués des aménagements à fonction religieuses et industrielles. La terrasse placée devant la purgerie fera l'objet de fouilles archéologiques afin d'en retrouver la destination.

Outre les découvertes de mobilier et la mise au jour de structures architecturales qui seront étudiées dans les années à venir, il apparaît que Loyola est un lieu privilégié pour mettre en place une véritable méthodologie de l'archéologie coloniale transposable à d'autres sites d'habitation où il reste encore tant à découvrir.

Yannick Le Roux

ROURA
Montagne Anglaise

De l'intérêt de l'étude des archives, cartes et plans anciens

C'est en 1743 que des gravures amérindiennes sont signalées sur la Montagne Anglaise dans un texte retrouvé au Service du Cadastre à Cayenne où l'arpenteur royal Molinié, chargé de délimiter la propriété du Sieur Tisseau, relate ses recherches de la façon suivante :

«... Nous serions enquis a une vieille négresse nommée Caco trouvée sur ladite habitation ; ou pourroit être une grosse roche de figure humaine, laquelle nous auroit dit ne la point sçavoir, ce que voyant ledit Sieur Leau, il auroit parcouru les abatis dudit Sieur Tisseau et seroit venu nous dire qu'il avoit trouvé ladite roche surquoy nous dit arpenteur nous serions transporté au dit lieu ou effectivement nous aurions vu plusieurs roches gravées de quelques figures mais entrautres une plus remarquable sur laquelle il y a au bout du cotté du levé du soleil une tête face humaine grande en rencontre et pareille figure sur le cotté gauche de la dite roche et ne pouvant doutter que ce ne soit celle désignée en la dite sentance nous avons, en exécution de cette sentance pour notre point de partence de ladite roche qui est au sud sud est de la case du dit Sieur Jean Tisseau, environ cinquante pas au dessus de la dite case, nous aurions sur le dessus de la dite roche fait graver une fleur de lis et de cet endroit aurions tiré une ligne au sud ouest contenant trente trois pas un pied de contenance...»
1743, Molinié, arpenteur royal. Habitation Tisseau, Montagne anglaise. (extrait -traduction Y. Le Roux).

L'arpenteur du Roi a gravé une fleur de lys sur un rocher déjà gravé anciennement. Nous étions donc en possession d'une information majeure pour nos recherches, mais il nous fallut deux années et de nombreuses fins de semaines consacrées à «arpenter» la montagne pour enfin, un jour de février 1995, en compagnie de F. Colin et P.Thibeaudeau, découvrir ces roches tant cherchées.

Ne possédant aucune indication de dimensions, nous imaginions la roche dite «remarquable» de Molinié comme un gros rocher imposant. Or, il s'agit en fait d'un bloc parallélépipédique de 85 cm de long pour une hauteur moyenne de 60 cm et une largeur de 50 cm.

Fig. 32 Roura - Montagne anglaise. Roche 1. Fleur de lys gravée en 1743 sur la roche amérindienne.

La fleur de lys est gravée sur le dessus du bloc, dans sa partie supérieure qui est relativement plate. Elle est très bien gravée, avec un trait régulier assez profond et bien maîtrisé (fig.32).
Sur la face Est du bloc, une figure évoquant une face humaine est sculptée (fig.33). On peut en effet rattacher cette œuvre à la sculpture car l'artiste a certainement eu la volonté de donner du relief à sa représentation et s'est servi de la forme du bloc pour travailler son sujet. Une partie a dû malheureusement être endommagée par l'érosion et se trouve amputée.
Cette figure est tout-à-fait remarquable et diffère nettement des gravures connues en Guyane et même peut-être en Amazonie. On peut en effet, en observant cette figure, évoquer certaines représentations des plateaux

Fig. 33 Roura - Montagne anglaise. Roche 1. Gravure sur la face Est.

andins ou d'Amérique centrale. Mais nous n'irons pas plus loin pour l'heure dans nos appréciations et comparaisons.

Toujours sur ce même bloc, sur la face Nord, nous trouvons une figure à tête humaine mais d'une facture différente. Elle est gravée par piquetage. On distingue bien les yeux, le nez et la bouche. De chaque côté, des traits horizontaux, lui donne une allure de tête sans corps pourvue seulement de membres (fig.34).

Ces deux figurations tiennent une place marginale dans l'art amérindien connu actuellement, mais nous ne mettons cependant pas en doute leur origine précolombienne.

Fig. 34 Roura - Montagne anglaise. Roche 1. Gravure sur la face Nord.

Un second bloc découvert à quelques mètres plus en amont, présente des proportions à peu près identiques mais sous une forme différente, plutôt «patatoïde», avec une face plus plate d'une hauteur d'environ 80 cm, tournée vers l'ouest.
Sur cette face, on trouve une gravure dont il est difficile de déterminer le sujet. Il s'agit d'un corps avec des pattes d'oiseau mais une tête de serpent et une queue de singe enroulée (fig.35). Malgré ces attributs anachroniques on tend cependant à le considérer comme un oiseau. Cette figure entre dans un rectangle de 25 cm par 18 cm ; elle est très bien gravée avec un trait effectué par piquetages successifs assez profonds et un évidage par raclage pour le corps. Sur cette face, plusieurs autres gravures sont discernables mais difficilement définissables. On peut cependant voir l'esquisse de deux petits hommes très schématisés.
Sur la face Nord, on trouve la représentation classique de ce que l'on nomme «grenouille» : corps arrondi, tête ronde, membres écartés. La gravure est réalisée par un trait effectué par piquetages, les deux yeux sont bien creusés en cupules. Cette figure entre dans un carré de 23 x 23 cm.

Fig. 35 Roura - Montagne anglaise. Roche 2. Gravure sur la face ouest.

Autour de ces deux roches, de nombreux autres blocs affleurent, certains présentent des traits gravés, des cupules, etc., mais sans qu'il soit possible de distinguer des représentations précises.
Cependant, à quelques cinquante mètres au-dessus, une pierre présente une gravure très nette tracée profondément (fig.36). Cette gravure n'est pas réalisée selon les mêmes méthodes que les précédentes et surtout nous paraît faire intervenir un instrument en métal. Il s'agit d'un visage losangique au milieu duquel les yeux et la bouche sont représentés de façon très accentuée par un creusement profond de rectangles. Sur le côté gauche de la figure, un piquetage peut représenter une oreille, le côté droit ayant disparu par le fait de l'érosion de la roche.

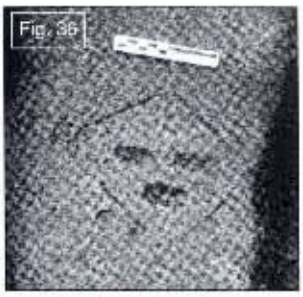

Fig. 36

Cette gravure nous semble de facture plus récente et d'un style tout-à-fait inconnu.

Le site de la Montagne Anglaise s'avère très original au sein des pétroglyphes de Guyane et son étude approfondie nous apportera certainement des informations intéressantes.

Marlène et Guy Mazière
avec la collaboration de François Colin

Le site Maripa se trouve dans la région de Roura, sur la rivière Comté. Les ruines sont visibles à la hauteur de la borne 29 signalée sur la carte IGN sur une butte de faible hauteur.
Une première prospection a permis de remarquer des soubassements en pierre, des restes de murs portants, un édifice circulaire, en pierres et en briques, partiellement enfouis dans le terrain ; on peut voir également un canal artificiel longeant les buttes sur lesquelles sont installés les bâtiments et des indices d'anciennes cultures.
Le site, recouvert par la forêt secondaire, paraît intact. Une prospection ultérieure devra être précédée par une opération de défrichage.

Le site Saint-Régis est situé au fond de la crique du même nom. Les vestiges architectoniques visibles se trouvent sur une butte.
Un soubassement, une partie des murs en brique et des traces d'un grand édifice rectangulaire (15 x 16 m) ont pu être repérés. Des restes épars d'autres constructions (pierre angulaire, briques, etc..) peuvent également être observés. Un canal artificiel creusé perpendiculaire à la crique est en parfait état de conservation.

Les recherches documentaires ont permis la consultation de documents importants :

. Le plan des terrains concédés aux missions jésuites, dressé par Simon Mentelle, géographe et arpenteur du Roi, en 1766, où l'on voit la correspondance entre les ruines découvertes et les anciennes concessions de Maripa et de Saint-Régis. Dans ce document est représentée également la troisième concession Jésuite de la Comté, dont les vestiges n'ont pas été retrouvés à l'heure actuelle.

. Une carte de 1765 représentant les concessions Jésuites de Maripa et de Saint-Régis qui correspond à nouveau parfaitement avec nos données de terrain.

- La carte de «l'Isle et des environs de Cayenne colonie françoise» établie à Paris chez Desnos, sans date (XVIIIe siècle), indique une habitation au sud de la montagne des Cordeliers (actuelle montagne des serpents), ainsi que le terrain Capbombe aux Jésuites.

- La carte établie en 1762 par Brûletout de Préfontaine, montrant l'emplacement des propriétés de «Guyane» de la région de Cayenne, précise que l'habitation de Saint-Régis est une sucrerie, avec moulin à eau et qu'il y aurait 327 noirs à y travailler.

La même année, le botaniste Fusée-Aublet remonte l'Oyac et nomme ces terrains comme appartenant aux Jésuites.

Une autre carte, établie toujours en 1762 par Bellin, de «l'isle de Cayenne et de ses environs», situe cette habitation Capbombe aux Jésuites au niveau de «l'Islet au rayes» (actuellement St-Régis).

Les données cartographiques mentionnent cette région comme appartenant en majorité aux Jésuites, il était intéressant d'effectuer une recherche documentaire dans deux directions. D'une part, il fallait essayer d'en savoir davantage sur ces propriétés, grâce aux échanges de correspondances entre la colonie de Cayenne et la métropole (série C14 aux Archives Nationales) ; d'autre part, il était nécessaire de consulter les archives des Jésuites, notamment les écrits du voyageur Goupy des Marets.
Les Jésuites, au XVIIe siècle, bénéficiaient de trois concessions dans la région du confluent de l'Oyac (Comté) et de l'Orapu.

- la première concession avait été faite en 1665 (ou 1668) par la Compagnie de la France Equinoxiale sur l'Oyac, a raison d'une place de 2000 pas de large sur 4000 pas de hauteur, soit 800 hectares (ou 8 km2).
- la deuxième leur fut accordée sur la même rivière près de l'Isle aux Rayes, à raison de 5000 pas en carré (5000 x 5000) soit 2500 hectares (ou 25 km2). Ce terrain est bordé d'un côté par la crique Cap Bombe (aujourd'hui Comoribo) et, de l'autre côté par la montagne de Camocy. La concession fut effectuée par Lefebvre de la Barre le 11 juillet 1688.
- la troisième concession date du 25 janvier 1698. Elle provient de l'échange d'une précédente accordée en 1687 sur la montagne de l'Anglois (aujourd'hui montagne Anglaise).

Le nouveau terrain -appelé le Maripa- est situé sur l'Oyac et forme, avec les deux autres concessions, une propriété quasi ininterrompue. Il contient une place de 3000 pas de large tirant au sud-est et 7000 pas de long au sud-ouest (soit 2100 hectares ou 21 km2).

Nous n'en savons pas plus sur l'histoire de ces deux habitations jusqu'en 1764. En cette année, une lettre signée Le Brun inventorie les possessions des Jésuites dans la région de Cayenne. Les Jésuites, selon ce document, possèdent, dans la terre ferme de la Guyane sur la rivière de la Comté, une habitation nommée Saint-Régis : «c'est une sucrerie sur laquelle on assure qu'ils ont actuellement sur pied pour plus de 30 000 livres de cannes ; elle est d'ailleurs en mauvais ordre et le moulin est dit hors service ; ils possèdent en outre sur la rivière d'Oyac une ménagerie nommée Maripa où ils élevaient quantité de bestiaux mais il est à présumer qu'il n'en reste presque plus, ces pères ayant eu la précaution de vendre toutes leurs bêtes à cornes et leurs chevaux...»
En septembre 1764, au moment de la saisie des biens des Jésuites, a lieu un inventaire détaillé des immeubles, des meubles et des hommes de chaque propriété :
«Saint-Régis : En la maison et sucrerie, terre et habitation dite Saint-Régis sise en la paroisse de Roura distant de (Cayenne) de 15 lieues ; frère Brigalland, régisseur. La principale maison consiste en 4 cabinets, une salle et un magazin en bas, trois chambres et un cabinet en haut et au-dessus un grenier, ladite maison ayant haute vorasse (?) galerie derrière et de haut faisant à la crique (mobilier décrit).
Autre corps de logis de 4 ou 5 pas de distance de la dite maison pareillement couverte en bardeaux consistant en 5 salles servant à différents usages, comme de cuisine, d'hôpital, de magazins, etc. ; à 40 pas environ de la dite maison : appentis ou hangar sous lequel est le moulin

garni à passer les cannes de sucre auprès duquel est la maison appelée sucrerie dans laquelle est le réservoir de sucre tombant du dit moulin, une chaudière à raffiner, une rafraichisseuse, un carbet, 5 écumoires de cuivre, des cuillères à sucre, des lampes de fer, 39 lots de gros sirop et 11 formes pleines de sucre ; dans un autre corps de logis joignant et attenant à la sucrerie, la vinaigrerie (2 chaudières à eau de vie avec leurs chapeaux ; deux couleuvres à distiller l'eau de vie, deux entonnoirs de cuivre, etc. ; près de la vinaigrerie est une autre case appelée purgerie pareillement couverte en bardeaux (265 formes à sucre pleines, etc..) avec une étuve ; près de là se trouve une autre maison imparfaite, non achevée couverte à moitié en tuile et bardeaux, la nouvelle étuve ; en arrière de ces maisons sont bâties 35 cases à nègres grandes et petites, bonnes et mauvaises.»
«Maripa. A Maripa, distante de la précédente de deux lieues, même paroisse de Roura ; frère Brigalland, intendant. Principale maison couverte en bardeaux consiste en 4 chambres, deux cabinets et une chapelle avec un grenier au dessus (meubles) ; au bout de la galerie du côté de la rivière est une chapelle dans laquelle il y a un autel avec son tabernacle sans aucun ornement ; près de la chapelle, deux autres chambres ; item, un grenier servant de colombier à pigeons ; item une autre longueur de maisons et à l'alignement de celle-ci ci-dessus aussi couverte en bardeaux partie non planchée et partie planchée servant à différents usages : cuisine, magazins, hôpital, chambre à faire le coaque (couac) et à grager le manioc ; dans la dernière desquelles s'est seulement trouvé un canot à grager le manioc et 8 couleuvres à le distiller tant bonnes que mauvaises ; au bas de la montagne et près de la rivière est une petite couverte en bardeaux servant de poudrière pour la ville et dont nous n'avons fait ouverture (faute de fourniture de clef ; item au haut de la montagne et approchant les maisons ci-devant détaillées sont bâties 13 cases à nègres.»

Ces deux propriétés sont gérées, à savoir Saint-Régis par M. Lainé et Maripa, par M. Artur, peut-être l'historien bien connu.
Elles appartiennent cependant toujours aux créanciers des Jésuites jusqu'en 1785, date de leur vente au marquis de La Fayette.
L'histoire de ces deux habitations de Maripa et de Saint-Régis ne va pas évoluer dans de bonnes conditions. En effet, l'intendant qui les gère au nom de La Fayette est interrompu dans son activité par la Révolution. La Fayette est en effet considéré comme émigré et les deux propriétés vont être à nouveau saisies. En 1794, le citoyen Jeannet, commissaire civil, donne l'ordre au directoire du département d'estimer les biens de l'émigré La Fayette. La propriété Maripa formée en ménagerie est estimée à 1580 livres ; Saint-Régis, «habitation à Rocou», à 9738 livres, sans les noirs attachés à l'exploitation de ces biens. Le 21 avril 1794, Maripa est adjugée au citoyen Thomas Favard pour 4850 livres payables en 12 années. Saint-Régis est adjugé au citoyen Lanne pour 15252 livres aux mêmes conditions. En mai 1794, les noirs attachés aux dits biens auraient été adjugés à l'administration de la marine pour 100400 livres. En effet, les deux habitations ne sont plus exploitées et périclitent totalement. La Fayette réussira plus tard à obtenir un dédommagement pour une troisième habitations qu'il avait dans cette région : La Gabrielle, alias Adrienne.

Nos recherches s'arrêtent aux premières années du XIXe siècle. On peut supposer que, désormais, les deux habitations ont été acquises par l'évêché qui les a récemment vendues au propriétaire actuel.

La Société Promo-Loisirs est actuellement propriétaire des terrains de l'ancienne Habitation Maripa. Elle négocie ce terrain par lots à des particuliers qui construisent des carbets de loisirs, plus ou moins importants. Pour l'heure, cette société accepte de retirer de la vente les parcelles concernées par les vestiges de l'habitation si des recherches archéologiques sont effectuées sur le site.
Les opérations archéologiques permettront de confronter la réalité de terrain avec les inventaires d'immobilier qui ont été retrouvés dans les archives.
Une recherche documentaire complémentaire devrait être menée aux Archives Nationales, au CAOM d'Aix-en-Provence et dans les archives des Jésuites.
Sur le terrain, une première phase de prospection et relevés topographiques sera effectuée en 1996. Elle devra être suivie d'une fouille d'envergure complétée nécessairement par un programme de consolidation des structures.

Eglé Barone-Visigalli
Michel Philippe

SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK
Saut Maripa

C'est à l'occasion de l'implantation d'une micro-centrale hydroélectrique sur l'Oyapock que le SRA a réalisé une courte étude du secteur de Saut-Maripa près de Saint-Georges-de-L'Oyapock.

HISTORIQUE

L'emplacement actuel du bourg de Saint-Georges est celui du pénitencier créé en 1853 et abandonné 10 ans plus tard. Des vestiges du bagne, seule l'église construite à cette époque en resterait le témoignage, des fouilles seules confirmeraient ces dires.
C'est avec Vincent Yanez-Pinson, en 1504, qu'apparaît le nom d'Oyapock. En abordant sur les côtes de Guyane, il baptisa "Japoc" ou "Yapoc" une rivière, mais nul ne peut dire s'il s'agissait de l'Oyapock, fleuve frontière de l'est de la Guyane ou de la rivière Araquary au Brésil. Ce qui entraîna le fameux contesté franco-brésilien.
Par la suite, anglais et hollandais se disputèrent cette région. C'est en 1677 que de Lezy rasa toutes les occupations hollandaises de l'Oyapock.
En 1725, c'est sous l'administration de d'Orvilliers que furent entreprises les constructions d'un bourg, d'un fort et le défrichement des terres situées aux alentours. Cette première installation se situe à l'emplacement de Couman-Couman (Saint-Louis), ce fort figure sur une carte ancienne. En fait nous voyons sur ce document l'emplacement de deux forts, le premier situé en bordure du fleuve le second aurait été implanté sur une colline dominant le cours du fleuve, aucun texte ne nous permet de proposer une chronologie d'édification de ces deux forts. Sur une autre carte figurent, en plus de l'emplacement du Fort Saint-Louis, plusieurs villages indiens.

En 1744, un corsaire anglais, Simeon Potter s'empara de Saint-Louis et brûla tout, bourg, église et plantations. Il faut attendre l'ouverture du pénitencier en 1853, à 20 kms en amont, pour qu'une certaine stabilité de l'ancien bourg règne et pour que la ville de Saint-Georges se développe.

La commune de Saint-Georges s'étend sur 2000 km2 et compte actuellement trois agglomérations : le bourg de Saint-Georges et les villages de Tampac et Trois Palétuviers. Comme l'ensemble des communes de Guyane, celle-ci est traversée par de nombreux cours d'eau. La population actuelle est formée de créoles, de noirs-marrons, de métis d'indiens et d'indiens descendant des grandes tribus Palikour, Marouane et Tocoyene.
Jusqu'à une période récente, la population oyapocaise était dessiminée le long du fleuve dans des habitations qui restent des lieux-dits évocateurs : Couman-Couman, Sainte-Marie, Djoko, Pied-Saut.....

Seuls restent encore actifs le village de Tampac et Trois Palétuviers peuplé, pour ce dernier, par les descendants des Marouane et Tocoyene.
A l'heure actuelle les recherches archivistiques mettent en évidence, de l'embouchure de l'Oyapock juqu'à Pied - Saut, de nombreuses implantations tant amérindiennes que coloniales aujourd'hui entièrement disparues. Seules des prospections et des fouilles permettraient d'en retrouver les traces.

LE SAUT MARIPA

Première rupture de charge sur l'Oyapock, le saut Maripa est d'un abord très difficile, ce qui a amené les autorités à réaliser, dans les années 50, un aménagement (train Decauville) afin de faciliter le transport du fret. Par ailleurs, sa largeur et son dénivelé en font un des plus importants sauts de Guyane. Les zones, non inondables, situées légèrement en amont, ont été occupées de tous temps.
Les carbets touristiques implantés à l'heure actuelle l'on été sur l'emplacement d'un ancien village amérindien. Il en est de même pour le site de Pied-Saut qui a vu se succéder amérindiens, colons et maintenant créoles. Certes les implantations ne reprennent pas toujours exactement les mêmes lieux ce qui est une chance pour les archéologues qui pourront étudier "en planimétrie" une séquence qui s'étend peut-être sur plus d'un millénaire.

Plusieurs missions ont été effectuées dans ce secteur. Les prospections pédestres ont concerné le saut Maripa et ses environs, le Pied-Saut et les bords du fleuve ainsi que l'intérieur de la forêt.

La zone comprise entre Pied-Saut et Saut- Maripa a été très fréquentée. 16 sites ont pu être repérés comprenant 4 sites historiques et 12 sites amérindiens dont 6 ateliers de polissage.
Le site à polissoirs le plus important se trouve sur la pointe Maripa. Il occupe toute la pointe rocheuse en direction du fleuve (SE) ainsi que le bord rocheux derrière la pointe, en direction Est. Environ 155 polissoirs ont été décomptés en 16 groupes. Il s'agit de polissoirs majoritairement en fuseaux (143).

Un village amérindien était situé sur l'emplacement des carbets de tourisme sur la colline au-dessus de l'atelier de polissage de la pointe Maripa. Il s'agit d'un site important qui devait s'étendre sur plusieurs hectares. Il est en partie détruit par les installations touristiques.
Sur ce même emplacement, un poste de douane a fonctionné entre 1901 et 1950. Les substructures de trois bâtiments sont encore visibles.

Une prospection en amont du saut Maripa, effectuée en pirogue, nous a permis de repérer plusieurs sites à polissoirs sur le saut Anaoua, le saut Cachiri, sur l'îlet Alice et sur une roche, juste après la crique Nouciri.

Particulièrement propice à l'installation humaine, occupée depuis des siècles par les amérindiens, la région de l'Oyapock fut le théâtre d'une histoire coloniale mouvementée au moment de la conquête des territoires. Un travail important doit être réalisé sur ce secteur.

Sofia Marquet
Guy Mazière

SAINT-LAURENT-DU-MARONI
Camp de la transportation

Dans le cadre d'une campagne de réhabilitation des cases du camp de la transportation, un projet de remise en état des réseaux d'évacuation des eaux pluviales a conduit le S.R.A. de Guyane à engager une surveillance de travaux. Cependant, un retard très important intervenu dans l'exécution de ces derniers nous a contraint d'adopter d'autres directions de recherche.
Le camp a donc fait l'objet d'une étude documentaire sommaire dont certaines données ont été confirmées par sondages mécaniques et fouilles manuelles. Ainsi, deux constructions que les plans font remonter à 1900 ont été reconnues : il s'agit d'une portion du mur d'enceinte et d'anciennes latrines.
Plusieurs détails d'élévation ont été observés dans le but de mettre en évidence la succession des épisodes de construction. Enfin les principales peintures murales des cases ont été répertoriées et photographiées.

La recherche documentaire a permis de saisir l'aspect du premier camp de la transportation créé au milieu du XIXème siècle. Celui-ci était entièrement construit en bois mais aucun vestige de structures légères n'a été retrouvé par sondage mécanique. Les archives ont également servi à dater la construction des cases actuelles qui furent édifiées entre 1896 et 1906.
Des fragments de céramiques amérindiennes ont été trouvés dans les sables alluviaux du Maroni qui constituent le sol sur lequel le camp est construit, mais aucune trace d'occupation ancienne structurée n'a été observée.
Ce travail préparatoire devra être suivi d'une recherche en archive poussée et d'une surveillance systématique des travaux, tant à l'égard des réseaux enterrés que des élévations modifiées par la réhabilitation.

Ludovic Schmitt

SINNAMARY
Petit-Saut : La fin du programme archéologique

EMERGENCE D'UNE ARCHÉOLOGIE DE SAUVETAGE EN GUYANE.

Malgré la date de clôture officielle du programme archéologique de Petit-Saut au 15 février 1996, l'année 1995 marque la fin de ce long sauvetage débuté en décembre 1989 sur l'emprise du barrage et de sa retenue d'eau. Les quatre premières années du projet furent essentiellement consacrées au travail de terrain, prospection-inventaire, sondages, fouilles, mais aussi à la mise en place d'un fonds bibliographique et à l'implantation d'un embryon de structure archéologique guyanaise. Après la mise en eau, deux nouvelles années ont été réservées à l'étude des données collectées. Quel bilan tirer d'une telle expérience, de cette rencontre entre un département d'Outremer, la Guyane, entre une archéologie spécifique, le sauvetage, et les grands travaux en milieu équatorial sous couvert de sylve ?
La première question est de savoir si le temps a manqué, si tout a pu être sauvé, si rien n'a été oublié sur les 310 km2 menacés. Avant de répondre à cette interrogation, il est nécessaire de replacer le début de l'opération dans son contexte et d'en rappeler les grandes étapes.
Quand la première convention de partenariat est signée entre Electricité de France, l 'Etat et l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, aucune institution archéologique n'existe en Guyane, aucun archéologue ne peut se prévaloir d'être un spécialiste de la zone. Des interrogations telles que l'état de conservation ou la fréquence de sites amérindiens de plein air dans le bassin du Sinnamary restent en suspens, sans réponse. Les données provenant de pays limitrophes restent peu significatives, que ce soit au Surinam ou au Brésil où l'archéologie trouve ses terrains de prédilection dans les zones de savane, de culture ou à proximité de secteurs urbanisés. Les quelques expériences liées à de grands travaux dans ces pays (barrages Brokopondo, Balbina..., transamazonienne) sont ponctuels et sans le soutien d'une politique culturelle forte des Etats concernés.
Dans ce contexte, le projet débute timidement avec une équipe extrêmement réduite. Les premières découvertes à proximité de l'ouvrage d'art de sites amérindiens de plein air, caractérisés par du mobilier céramique et lithique ainsi que par quelques structures, sont encourageantes. De même, la présence d'un patrimoine historique lié à l'activité de l'orpaillage, au début du siècle essentiellement, laisse entrevoir des possibilités d'archéologie industrielle sur différents sites tels que la drague de la rivière Courcibo ou l'ancienne implantation minière d'Adieu-Vat. Face à ces premiers indices archéologiques, l'équipe et les moyens s'étoffent. Les découvertes de sites à polissoirs et de gisements amérindiens de plein air se multiplient. Un sondage manuel extensif (136 m2, site 172) permet de reconnaître un niveau archéologique caractéristique connu au Brésil sous le nom de « terra preta », de très nombreuses structures à dépôt céramique, des outils en pierre et de l'os en quantité extrêmement faible. La présence de ce dernier matériau dans des niveaux archéologiques était considérée jusqu'alors comme impossible au vu de l'acidité des sols latéritiques. Les analyses 14C réalisées sur des charbons de bois provenant de gisements archéologiques se multiplient, non sans poser certains problèmes d'interprétation en raison de quelques datations particulièrement anciennes pour des populations connaissant la céramique en Amérique du Sud. Ce n'est que quelques mois plus tard, lors de la réalisation de décapages à la pelle mécanique et de longues tranchées stratigraphiques, que l'origine de cette aberration sera découverte par la mise au jour de vastes niveaux charbonneux mêlés aux niveaux archéologiques ou immédiatement sous-jacent à ceux-ci. Ces charbons ont pour origine des paléo-feux

bien antérieurs aux occupations des sites. Ils résultent de vastes incendies dus à des réchauffements climatiques qui ont détruits le milieu forestier il y a plusieurs millénaires.
Jusqu'au début de la mise en eau, les découvertes se multiplieront à une cadence toujours croissante, l'équipe acquérant progressivement une maîtrise du milieu naturel et du contexte archéologique. Les techniques de prospection, dans un premier temps expérimentales, deviennent fiables et efficaces. La rentabilité de chaque sortie sur le terrain s'accentue. Il en sera de même des méthodes d'intervention sur les sites ; au sondage manuel de quelques m2 succéderont des décapages à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles et à godet lisse, tels qu'ils se pratiquent en métropole. Les résultats seront à la hauteur des espérances, structures diverses, niveaux stratifiés, mobilier céramique et lithique en quantité.
En fin de phase de terrain, il est évident que l'ensemble du patrimoine n'a pu être découvert malgré les 311 sites inventoriés. Cependant, il s'avère que cette première opération de sauvetage archéologique en forêt équatoriale est une réussite, la démonstration ayant été faite que ce milieu réputé hostile peut être maîtrisé archéologiquement. Le recensement réalisé permet d'affirmer que les sites archéologiques sont extrêmement nombreux, bien conservés et généralement riches en mobilier. L'état de conservation des gisements est dû au couvert végétal, qui, loin de détruire les traces des populations anciennes, les protège en les figeant dans un milieu particulièrement stable, au renouvellement constant mais très progressif.
Au-delà de la valeur scientifique des résultats collectés, le plus grand succès de cette intervention est la mise en place de procédures d'investigations en adéquation avec le milieu naturel. Ces bases méthodologiques, adaptées à toutes les phases d'intervention (prospection, sondages d'évaluation et fouilles) doivent servir de tremplin à l'archéologie de sauvetage dans le département et ne peuvent être qu'à l'origine d'un développement des découvertes en Guyane. Enfin, si la forêt agit encore comme une réserve patrimoniale, l'activité de compagnies minières industrielles qui interviennent sur l'ensemble du territoire guyanais met en danger des sites archéologiques, quelle que soit leur appartenance chronologique. Ces aménagements du territoire au même titre que les constructions de routes, barrages..., doivent faire l'objet de suivis archéologiques dans le cadre de conventions multipartites comme c'est le cas sur d'autres grands travaux guyanais. Un tel développement des recherches, dans une perspective « systématicienne » donnerait à la Guyane une place majeure dans le monde archéologique amazonien, place assise par les méthodes employées et la masse de données collectées et étudiées.

QUEL AVENIR POUR LE PATRIMOINE ÉMERGÉ SUR LE SINNAMARY ?

Certains sites repérés lors des investigations de terrain s'avèrent être en dehors de la zone noyée, au-dessus du niveau de la retenue d'eau et sont toujours accessibles à des travaux archéologiques. Si tous méritent des interventions complémentaires, quatre d'entre eux présentent des caractéristiques susceptibles de faire progresser rapidement les différentes problématiques de recherche liées à la détermination, la différentiation des implantations amérindiennes et à l'établissement d'une chronotypologie céramique pour le bassin du Sinnamary et, plus largement, pour la Guyane. Pour ce dernier axe de recherche, les données collectées sur Petit-Saut s'intègrent difficilement dans celles déjà connues sur le plateau des Guyanes. Trois grands groupes ont été différenciés, deux d'entre eux n'avaient pas été caractérisés jusqu'à présent. Il s'agit d'une part, des implantations où a été découvert en quantité du mobilier portant un décor à incisions géométriques étendu du bord au point de tangence vertical de la panse et, d'autre part, celles présentant des vases à revêtement fin (épaisseur de l'ordre du 10e de mm), de coloration rouge associés à des céramiques à paroi fine (dépassant rarement 3mm d'épaisseur). Le dernier groupe rassemble des gisements à registres de décors beaucoup plus diversifiés pouvant se rattacher à différents « complexes » connus (Koriabo, Kwatta, Hertenrits et Barbakoeba) sans qu'une attribution précise et systématique à un unique complexe puisse être établie. De plus, des décors non décrits jusqu'alors viennent compléter ce corpus.

- Le site 286

Il est une des rares montagnes couronnées faciles d'accès connues en Guyane. Ce type de site n'a jusqu'à présent, jamais été fouillé de manière extensive. Ce site, qui n'a fait l'objet que d'un relevé topographique après repérage des indices au sol, offre donc une opportunité remarquable. Son implantation, bien localisée, se situe à 20 minutes de pirogue du barrage de Petit-Saut, en bordure du cours ancien du Sinnamary, hors des dangers de la forêt nouvellement inondée. Il serait nécessaire d'y programmer dans l'avenir une intervention lourde avec l'utilisation d'une pelle mécanique à chenilles et à godet lisse. Un engin de type « Poclain 60 » serait suffisant pendant une quinzaine de jours pour réaliser une exploration significative du gisement par l'ouverture de grandes tranchées coupant le site transversalement d'une part, et d'autre part, pour ouvrir des sondages plus ponctuels au niveau du large fossé d'enceinte. Un décapage sur le sommet de la colline formant un vaste méplat permettrait de reconnaître l'organisation interne de ce type de gisement. Une première intervention à l'aide d'une mini-pelle peut être envisagée lors d'une phase d'évaluation du site. Elle présenterait l'avantage d'être d'un coût peu élevé mais la puissance de l'engin en limiterait l'ampleur et les résultats. De plus, le caractère compact des sols risquerait d'entraver le fonctionnement de la pelle. Ces types de machines peuvent être acheminées à l'aide de barges sans difficulté. L'appontement doit être préparé lors de la période d'étiage du lac de retenue par un tronçonnage des bois pouvant gêner l'accostage de la barge en période de crue. Les pentes d'accès au site sont faibles et ne présentent pas de difficulté pour la progression d'engins à chenilles.
Les quelques données stratigraphiques observées dans les mottes racinaires des arbres dessouchés permettent d'observer un niveau de terra preta bien marqué, de couleur brun foncé à sa base. Il est un indicateur de la richesse du site en mobilier. Le seul élément céramique

collecté actuellement et qui peut présenter une valeur typologique caractéristique est un bord de vase à lèvre épaissie par le pliage de la pâte, aménageant un vide intérieur. Un bord de type proche a été découvert lors du sondage effectué sur le site 219 éloigné de quelques centaines de mètres. Il est, sur ce dernier site, associé à de nombreux décors incisés à motifs géométriques s'étendant du bord au point de tangence verticale des vases concernés (Fig.37). Si une contemporanéïté des deux occupations était relevée, la notion de site en tant qu'unité topographique limitée à une colline, comme elle a pu être validée par nos recherches, serait à reprendre.
La fouille d'une telle implantation aurait un impact sur la communauté scientifique internationale travaillant sur le plateau des Guyanes et valoriserait le rôle de l'archéologie française dans cette partie du monde. De plus, le caractère spectaculaire de l'aménagement du site par les amérindiens pourrait être mis en valeur à des fins de tourisme culturel.

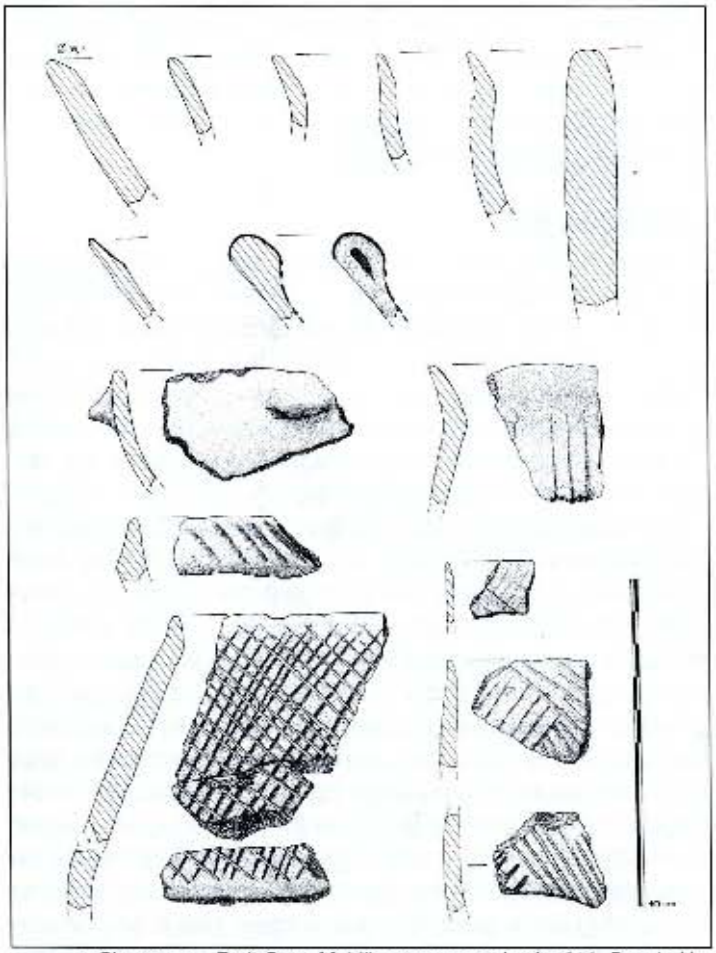

Fig. 37 Sinnamary - Petit-Saut. Mobilier provenant du site 219. Dessin H. Hostein.

- Le site 260.

Bien que sondé sur uniquement 11 m2, il a permis de collecter un vaste corpus céramique composé de plus de 7500 tessons, pour un poids d'environ 63 kg. Ce mobilier est exceptionnel pour différentes raisons :
- il provient pour la quasi-totalité d'une vaste structure au comblement stratifié et formant un ensemble clos. Cette fosse présente une ouverture de 5 m dans sa largeur et d'un mètre de profondeur dans sa partie reconnue. La forme de la structure n'a pas pu être circonscrite et aucune attribution fonctionnelle crédible ne peut être proposée raisonnablement.

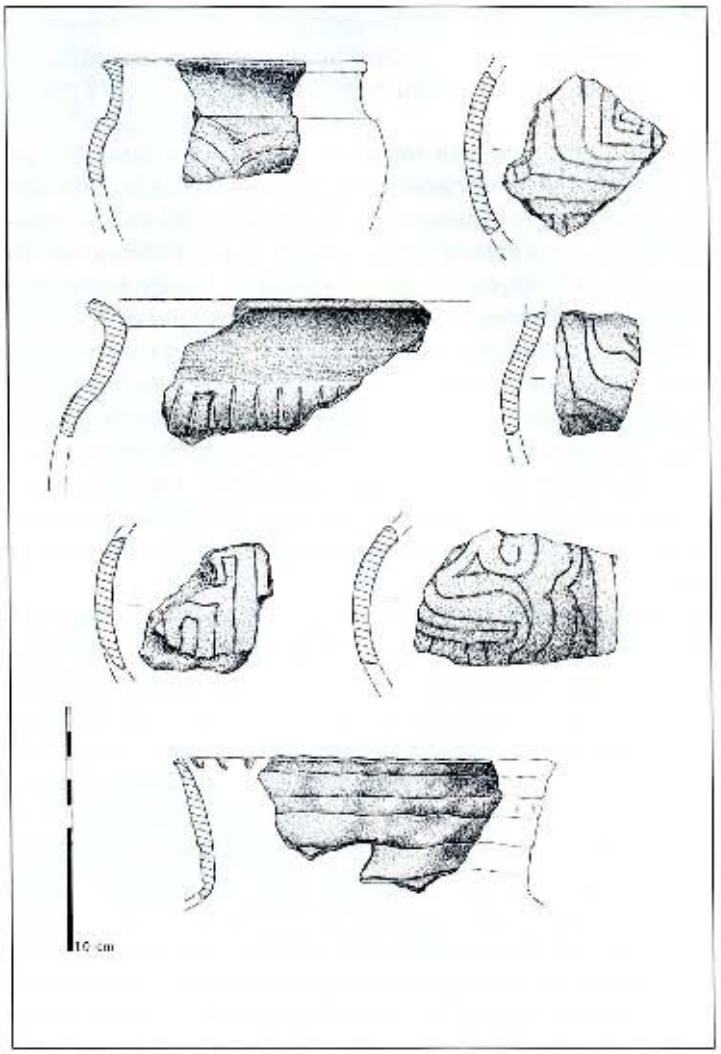

Fig. 38 Sinnamary - Petit-Saut. Mobilier provenant du site 260. Dessin A. Urgal

- Il présente une grande richesse en formes et en éléments décorés (Fig. 38 et 39) mais il se singularise plus particulièrement par une subdivision du corpus céramique en deux groupes. Le premier se rattache au groupe des complexes Koriabo-Kwatta-Hertenrits-Barbakoeba alors que le second se caractérise par des colombins apparents sur la face externe et exceptionnellement interne et des lissages sommaires de ces derniers essentiellement sur la face externe des vases. Ces décors au colombin représentent un pourcentage important du corpus et ne sont pas associés habituellement au complexe précédemment cité.
La reprise de la fouille sur ce site, à une vaste échelle, est vraisemblablement une des clés importantes pour comprendre l'évolution stylistique et chrono-culturelle des populations amérindiennes du Sinnamary. Elle permettrait de recadrer le discours typo-chronologique à partir de mobilier issu d'ensembles clos bien calés chronologiquement.
La localisation de ce gisement, au sommet d'une colline à forte pente, ne permet pas d'envisager l'utilisation d'engin mécanique. On peut noter dans la végétation locale l'existence d'essences typiques d'une forêt secondaire (lianes) dont l'origine, anthropique ou naturelle, n'a pu être définie. En contrebas du site, un saut à faible rupture de pente est marqué par des ateliers de polissage.

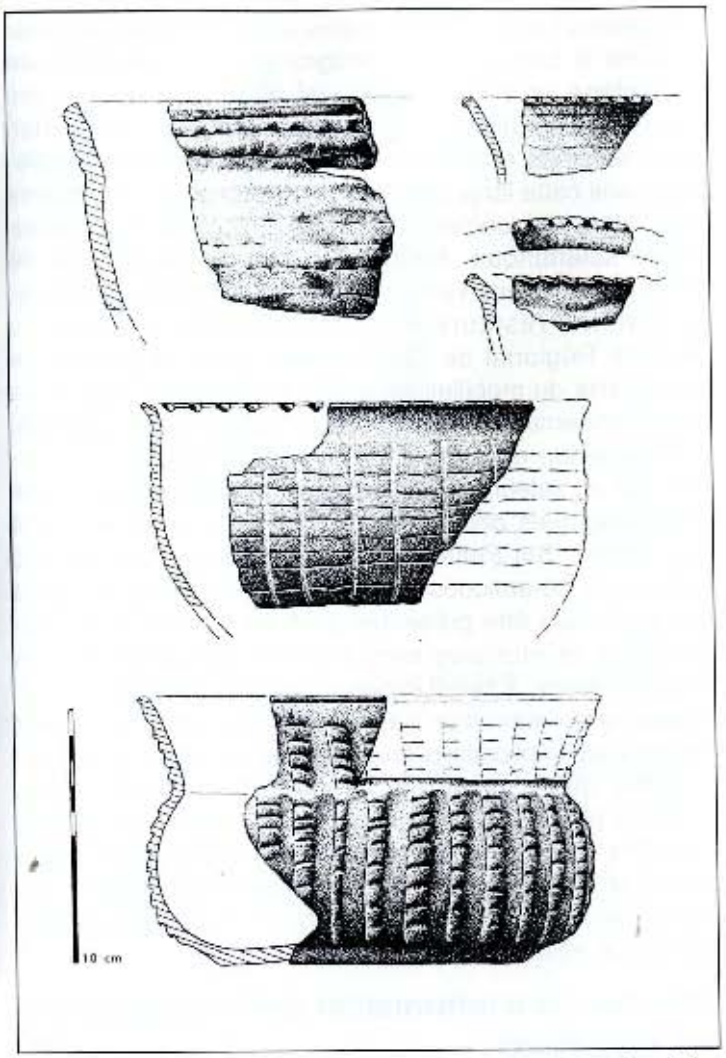

Fig. 39 Sinnamary - Petit-Saut. Mobilier provenant du site 260. Dessin A. Urgal

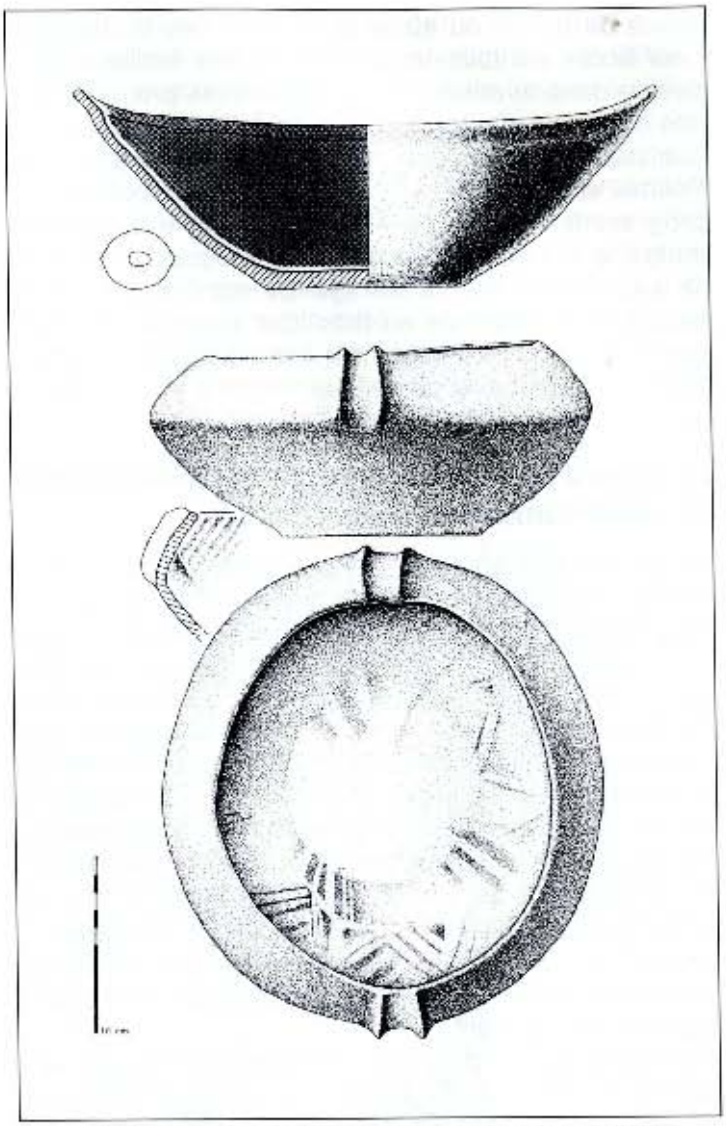

Fig. 40 Sinnamary - Petit-Saut. Mobilier provenant du site 172 : Vase peint en rouge à l'intérieur (dessin P. Rouzo) ; Vase peint en négatif en rouge sombre sur pâte naturelle (dessin A. Urgal).

- Le site 275.

Sondé sur 7 m2, il a livré du mobilier céramique à décor de type rouge-fin caractéristique, de même nature que celui découvert sur le site 20 et dans certains secteurs du site 230 où il est associé à du mobilier européen de type colonial (pierres à fusil, bouteilles, faïence du XVIIIe siècle). La reprise d'une intervention sur ce gisement devrait permettre de caractériser une culture amérindienne tardive ayant côtoyées les premiers Européens dans cette partie du plateau des Guyanes. L'identification de cette culture passe par une meilleure connaissance de son corpus typologique, actuellement inventorié sur 4 implantations dont deux restent émergées, 275 et 274. L'étude de ces sites pourrait démontrer un changement de population ou de pratique culturelle dans le bassin du Sinnamary au moment de l'arrivée des Européens. Sa raison peut être en relation avec les nouveaux arrivants. La question reste en suspens actuellement.

- Le site 172.

Il est remarquable par sa position topographique. Il domine un saut à forte rupture de charge portant l'atelier de polissage le plus spectaculaire que nous ayons inventorié avec plus de 400 cupules. Mais, son intérêt majeur provient de la faible étendue de son méplat d'implantation (environ 20 m de diamètre), de la faible épaisseur du niveau de terra preta qui a permis de repérer un très grand nombre de structures dans le substrat vierge, par l'abondance du mobilier céramique (Fig. 40) se rattachant au complexe Koriabo-Kwatta-Hertenrits-Barbakoeba, du matériel lithique (haches, pendeloque...), des dépôts céramiques découverts in situ pouvant conserver des restes osseux identifiables. Une extension de faible ampleur (400 m2 environ) du sondage déjà réalisé par terrassement manuel ou mécanique permettrait d'explorer l'ensemble du méplat et le relevé des structures reconnues fournirait un support pour la lecture de l'organisation spatiale du site qui est pressenti comme une nécropole de plein air, à proximité de deux sites de plein air sur l'autre berge aujourd'hui immergée. Ce gisement présente un dernier intérêt, celui d'être le seul des 4 implantations où ont eu lieu des interventions importantes et qui reste émergé. Les niveaux de terra preta y étant particulièrement caractéristiques et toujours visibles après une légère reprise des coupes, il peut servir de référentiel aux nouveaux chercheurs s'intéressant aux problèmes stratigraphiques des occupations anciennes amérindiennes en Guyane.

Recensement des sites archéologiques et réserve patrimoniale sur Petit-Saut.

Parmi les sites découverts lors des prospections engagées sur Petit-Saut, certains ont été identifiés sans être sondés. Ils ont généralement été découverts à la fin de la

phase de terrain ou après la mise en eau du barrage. Leur accès est toujours possible et leur fouille envisageable dans le cadre soit de recherches programmées soit de fouilles d'urgence si des aménagements (de type touristique par exemple) sont réalisés dans cette zone. Pointés sur la carte archéologique mise au point sur le programme, ils peuvent être repérés dans le paysage malgré le changement apparent de topographie des lieux lié à la mise en eau du barrage. De nombreux reliefs se sont ainsi transformés en îlots. Cet ensemble de gisements représente un potentiel archéologique important qu'il est nécessaire de ne pas négliger ou de laisser sombrer dans l'oubli.

Le plan d'eau du barrage : une nouvelle voie de communication.

La hauteur des eaux, et donc la limite d'emprise de la retenue du barrage, rendent accessibles des zones jusqu'alors éloignées des cours d'eau majeurs (fleuves ou criques). Cette situation permet d'envisager avec facilité la visite d'aires géographiques anciennement interfluviales, difficiles d'accès lors de nos investigations. Ces prospections permettraient d'affirmer ou d'infirmer l'occupation de zones éloignées des berges du Sinnamary et de ses principaux affluents. La présence de gisements y est très probable et révélerait peut-être des types d'occupation particulières, implantations égrenées le long de voies de communication forestières, sites « frontaliers » entre deux « ethnies », zones de contact par excellence (échanges, conflits), autant de questions qui restent sans réponse actuellement.
Ces nouveaux secteurs accessibles plus rapidement dans le cas de Petit-Saut sont un enjeu pour l'archéologie en Guyane ou plus largement sur le plateau des Guyanes. Il n'est plus temps de se limiter à la prospection de la zone côtière drainée par les axes routiers ou au cours bas des fleuves. Les reconnaissances sur de petites criques éloignées de cours d'eau majeurs attestent de la présence de populations amérindiennes par la découverte d'ateliers de polissage. Il reste à poursuivre cette tache dans les secteurs moins accessibles par le réseau hydrographique.

Patrimoine et vulgarisation : un enjeu culturel guyanais.

Continuité et finalité « grand public » du programme de sauvetage de Petit-Saut, une exposition, financée entièrement par l'aménageur (Electricité de France) a été décidée peu avant la fin de la phase d'étude après de longues négociations. Le lieu de l'implantation de cette manifestation, d'abord choisi en métropole, s'est vu ciblé sur la proche banlieue de Cayenne, à Rémire. Inaugurée le 14 juin 1996, elle s'est poursuivie jusqu'au 14 août. Un catalogue de 50 pages largement illustré de photos, de dessins ou d'aquarelles spécialement réalisées pour ce document, a permis de sensibiliser le public guyanais à un domaine encore trop souvent méconnu dans le département. Cette exposition est donc à interpréter en terme du devenir « grand public » de l'archéologie en Guyane. Dans le cas de Petit-Saut, au-delà des articles scientifiques limités à un auditoire de chercheurs, de nombreux articles de vulgarisation, une chronique dans la presse locale, France-Guyane, mais aussi deux catalogues d'exposition et donc deux expositions auront eu lieu pour montrer à tous ce qu'un programme d'archéologie de sauvetage en milieu équatorial peut apporter comme résultats. Les interventions archéologiques plus réduites dans le temps et dans l'espace ne permettent généralement pas cette large diffusion de données. Ces dernières sont alors uniquement diffusées auprès de la communauté scientifique. Enfin, à l'issue de l'exposition de 1996, premier pas vers une démarche muséographique, le matériel restauré est retourné dans le dépôt du Service Régional de l'Archéologie qui a la gestion de l'intégralité du mobilier collecté sur Petit-Saut, auquel un conditionnement particulièrement soigné a été apporté. La réalisation de présentations ponctuelles de ce mobilier met en valeur la richesse et la diversité des artefacts archéologiques découverts en Guyane, quelle que soit leur origine. Sur Petit-Saut, ce ne sont pas moins de 100 formes de céramiques, ainsi qu'autant d'objets lithiques qui pourraient être présentés dans un musée. Si les collectivités territoriales sont souvent demandeuses de manifestations, il serait important que ces instances envisagent la création d'un hall d'exposition permanent sans omettre les implications financières d'un tel projet tant en mobilier qu'en personnel. Les objets archéologiques, témoins patrimoniaux régionaux, pourraient être présentés dans un cadre muséographique à la population guyanaise et aux touristes métropolitains ou étrangers qui s'intéressent au passé de la Guyane et plus particulièrement aux cultures amérindiennes.

Une source d'information archéologique : les orpailleurs.

Les orpailleurs qui travaillent à l'intérieur du département sont avant tout des prospecteurs que leur curiosité naturelle et leur habitude du terrain rendent précieux. Ce sont des informateurs incontournables. Dans le cadre de l'opération de Petit-Saut, c'est grâce à l'un d'eux que le premier site en forêt (à 400m de la berge du fleuve) a été sondé. C'est aussi au contact de cette communauté que certaines habitudes de terrain ont pu être acquises par l'équipe de prospection, habitudes qui se sont révélées indispensables pour la vie en forêt. Ils ont aussi permis de situer des indices d'implantations anciennes parfois difficiles d'accès, qui sont venus compléter la carte archéologique. C'est la cas de l'indice de site de berge implanté à Saut Latidine, sur la crique Tigre, un affluent important du Sinnamary. Ce gisement nous a été décrit comme un atelier de débitage sur lequel il est possible d'observer de nombreux éclats de roche. Actuellement à une journée de pirogue de Petit-Saut, il était à plus de deux jours de navigation et hors de l'emprise du barrage, et donc de notre secteur d'intervention, lors de la phase de terrain. La mention de tels sites est actuellement exceptionnelle, une visite par des archéologues est nécessaire pour vérifier la validité de l'information et, si nécessaire, évaluer la qualité de l'implantation avant une intervention plus lourde.
Il semble important de noter la qualité des informations fournies par les orpailleurs qui, dans la quasi-totalité des cas, se sont avérées exactes. On peut illustrer cette réflexion à travers les trois mentions de roches gravées qui nous ont été faites. Seule celle indiquée avec précision par un orpailleur s'est vue confirmée.

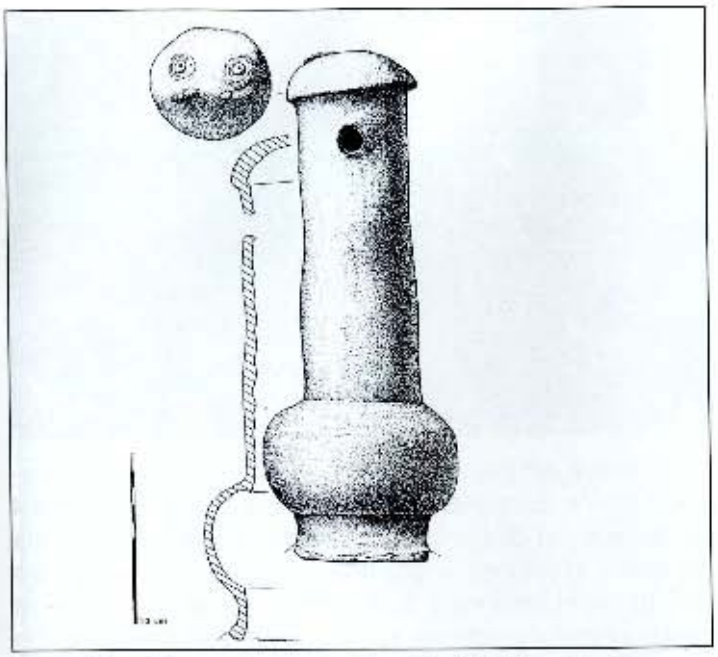

Fig. 41 Vase découvert par un orpailleur à Saut Machicou (dessin A.Urgal)

Enfin, les contacts entretenus avec cette population sur le Sinnamary nous ont permis d'avoir accès à un ensemble d'artefacts soit par don, nombreux, soit par prêt, soit par visite de collections privées. La collecte d'objets réalisée par leurs soins en milieu aquatique, bien que ne pouvant être recalée chronologiquement, a une valeur typologique incontestable. Les pièces céramiques présentent un état de conservation de leur traitement de surface (lissage, lustrage, coloration) remarquable (Fig. 41). Elles sont une source d'information incontournable pour appréhender le mobilier découvert dans les niveaux archéologiques, généralement fragmentaire et altéré par l'acidité des sols. De nombreuses pièces lithiques découvertes par les orpailleurs sont encore emmanchées et fournissent des informations sur l'utilisation fonctionnelle de l'outil. Une politique culturelle d'information auprès des orpailleurs peut être à la base d'une collecte de données et d'objets non négligeable pour le patrimoine guyanais.

Le matériel en bois.

Il existe une grande diversité d'objets en bois mis au jour lors d'aménagements du territoire ou au cours de travaux aurifères en fond de rivière. Les premières mentions de telles découvertes remontent au premier quart du XIXe siècle. C'est en effet en 1821 qu'une pirogue monoxyle et des pagaies en bois sont trouvées lors du creusement du canal de Torcy près de Cayenne. De ce matériel, il ne reste nulle trace. Actuellement, les orpailleurs retrouvent des objets aussi divers que des spatules épointées nommées arbitrairement « épées », des bois d'arcs, des pagaies etc... Si, comme on a pu s'en rendre compte depuis 5 ans, les sites foisonnent à l'intérieur du département, les vestiges en matière végétale restent quant à eux exceptionnels au vu de la nécessité, pour leur conservation, d'un milieu anaérobie. Lors du dragage du lit du Sinnamary, au droit de Petit-Saut, une spatule en bois a été découverte mais d'autres objets nous ont été confiés par des orpailleurs. Ce sont de artefacts en forme de palette, beaucoup moins spectaculaires que l'habituel corpus « d'objets amérindiens » présent dans des collections privées, comme celle constituée sur l'Approuague par Henri Saub et acquise par l'Etat. Il s'agit de palettes mises au jour lors de travaux aurifères en fond de cours d'eau ou sur des sites d'orpaillage, dans des niveaux profonds déjà remaniés par des recherches aurifères du début du siècle. Le contexte de leur découverte rend leur attribution chronologique difficile. Il est tentant d'y reconnaître des objets utilitaires récents datant de l'époque des premières exploitations aurifères, dans les rejets desquelles elles ont été découvertes. Trois pièces ont été inventoriées. Les deux premières, de même origine, sont morphologiquement différentes. Une pièce est sub-triangulaire, sa longueur est de 17,9 cm pour une largeur maximale de 7,9 cm (elle atteint dans sa partie épointée 1,6 cm de large), et une épaisseur de 1,2 cm en moyenne. Son extrémité large est convexe et semble présenter des traces d'usure d'utilisation, les bords sont droits et convergents vers l'autre extrémité, nettement sectionnée. La section de l'objet est rectangulaire. L'état de conservation est bon. Le second artefact est moins bien conservé. Le bois est largement fendu dans le sens de la fibre. Il s'agit d'une palette ovale qui se poursuit par un petit manche, peut-être fracturé. Sa longueur totale est de 22 cm, sa largeur varie entre 4,4 cm et 1,3 cm. Son épaisseur est en moyenne de 1,1 cm. Son extrémité la plus large est convexe, sa section est rectangulaire au niveau du manche, et ovale à fuselée pour la palette. Le dernier objet trouvé en contexte d'orpaillage est proche des formes précédemment décrites, il correspond vraisemblablement à un outil tout juste ébauché. Cette palette est élargie à une extrémité, les bords sont irréguliers comme la section, à tendance rectangulaire. L'autre extrémité est sommairement aménagée en manche, de nombreuses fissurations suivent le fil du bois. Comme les deux précédentes, elle est réalisée dans un bois clair, tendre et léger.

Une pièce unique trouvée lors de nos dragages du lit du Sinnamary est proche des trois objets précédents. Elle s'en différencie par la qualité du bois choisi (brun-rouge, à fibres serrées et à forte densité) ainsi que par sa taille. La pièce est grossièrement trapézoïdale (Fig. 42), sa longueur est de 52 cm, sa largeur varie de 6,4 cm à 2,9 cm, son épaisseur est en moyenne de 1 cm.

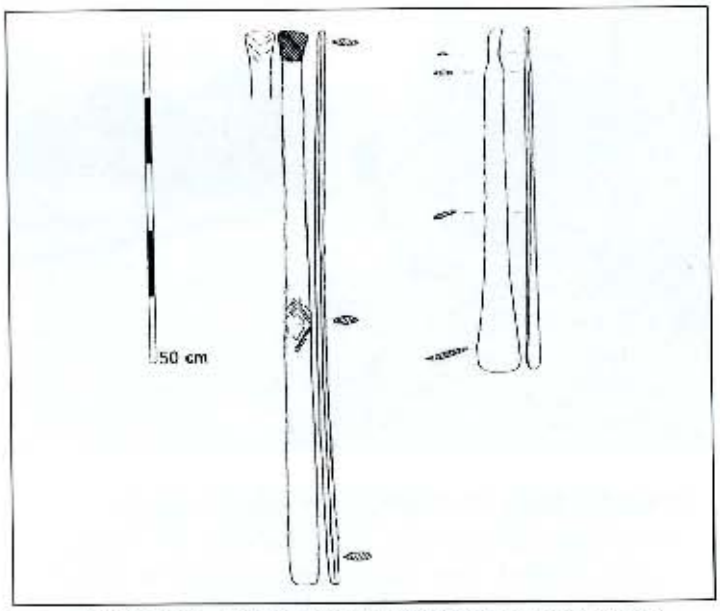

Fig. 42 Sinnamary - Petit-Saut Outil en bois découvert au fond d'une rivière (dessin P.Rouzo) Latte en bois décorée et palette trouvées lors de nos dragages au droit de Petit-Saut

Une des extrémités est élargie et à convexité faiblement marquée. Elle semble avoir été aménagée pour en faire un tranchant. L'autre extrémité se prolonge par une excroissance de faible largeur attribuable à une soie destinée recevoir un emmanchement. Après séchage, le bois s'est altéré et se désagrège en fines particules. L'ensemble de l'outil est fortement érodé par l'action de l'eau, seules quelques zones plus dures ont été moins émoussées. Si le lieu de découverte de cet objet ainsi que sa texture sont différents des palettes précédemment décrites, son identification fonctionnelle tout comme son attribution chronologique ne sont pas résolues, même si la nature du bois choisi la rapproche des outils traditionnellement attribués aux Amérindiens.

Un dernier objet en bois a été découvert lors de nos prospections. Il gisait sur le sable d'une crique peu profonde. Il s'agit d'un pilon d'un mètre de haut et d'un diamètre maximum de 15 cm. L'objet est composé d'un manche épais, de section grossièrement circulaire, d'une longueur de 50 cm et d'un diamètre de 8 cm. Il se poursuit par un cylindre de 50 cm de long et de 15 cm de diamètre. Cet objet, monoxyle, est très dense, le bois est compact et ne semble pas altéré par son séjour dans l'eau. De facture très grossière, les traces de lame métallique laissées pour sa mise en forme sont nettement visibles. Il a été identifié par des Saramacas comme étant un pilon à nivrée. La technique de la nivrée consiste à collecter une liane et à la battre afin que, déposée dans l'eau, les paremchymes libèrent la roténone qu'ils contiennent. Cette substance a la faculté de paralyser le système respiratoire des poissons qui sont alors pêchés rapidement. Cette pratique est toujours usitée en Guyane.

Quelques données photographiques générales sur l'opération de Petit-Saut.

Dans le cadre de l'opération, plusieurs milliers de photos ont été réalisées (noir et blanc, couleur diapositives et négatives). Il est indispensable, dans le cadre de ce bilan, de présenter un récapitulatif photographique, en noir et blanc, de quelques éléments-clés de l'archéologie sur le Sinnamary.

- Prospection et décapage mécanique.

Dans un milieu uniquement composé de forêt, il est indispensable d'établir une méthodologie adaptée. L'opération de Petit-Saut a servi de banc d'essai. En dehors de zones de chablis, de forêt ripicole et de marais, le cheminement est aisé. Les déplacements se font dans une

perspective simple, repérer des ouvertures du sol ménagées par le déracinement des arbres ou le creusement de terriers par des animaux fouisseurs. C'est par le biais de ces « cicatrices » que des vestiges archéologiques enfouis sont remontés à la surface du sol. Ils peuvent rester plusieurs années au même endroit tant l'érosion sous couvert forestier est peu active. En prospection, le cheminement ne se fait pas selon un layon rectiligne mais à vue au gré de ces anomalies repérées en surface, comme sur ce cliché, par le déracinement d'une essence. Dans le réseau de racines, on peut voir quelques tessons de céramique indicateurs d'un site sous-jacent. En prospection, une telle découverte est considérée comme un indice de site. Après une évaluation « quantitative et qualitative » du site grâce à une phase de sondage minimale, des moyens mécaniques lourds ont été employés (pelle mécanique à godet lisse) afin de décaper des sites en pleine forêt sur de grandes surfaces. Il faut souligner que l'accessibilité au terrain, en l'absence de routes ou de pistes, est ardue mais possible. La pelle mécanique a été remontée à l'aide d'une barge, moyen habituellement employé par les orpailleurs pour leurs engins, puis, elle s'est tracée sa rampe d'accès jusqu'au futur décapage. Avant, une équipe de forestiers est intervenue sur chaque site afin d'essarter le terrain. Comme on peut le voir sur la photo du site 230, les plus grosses souches ont été laissées en place, leur présence ne gène que modérément la fouille et leur extraction aurait provoqué de trop importantes perturbations des niveaux archéologiques.

- La « terra preta », une spécificité stratigraphique amazonienne.

L'utilisation d'une pelle mécanique a permis d'obtenir pour la première fois en Guyane des stratigraphies linéaires sur l'ensemble des sites décapés. Cette vision a renouvelé l'approche stratigraphique des implantations amérindiennes. Rapidement, un phénomène observé à l'échelle des sondages de quelques mètres carrés s'est vu étendu à l'ensemble des sites. Il s'agit de niveaux de terre noire connus sous le terme portugais de « terra preta ». La présence de ce sédiment était signalé dès 1885 dans la région de Santarèm au Brésil. Enjeu de diverses controverses scientifiques, il est finalement acquis à partir des années 60 que ce niveau est une conséquence de l'occupation des sites et non une raison du choix de l'implantation des populations amérindiennes, le doute ayant subsisté en raison de la fertilité de ce sédiment.

La stratigraphie-type d'un site archéologique est compo-

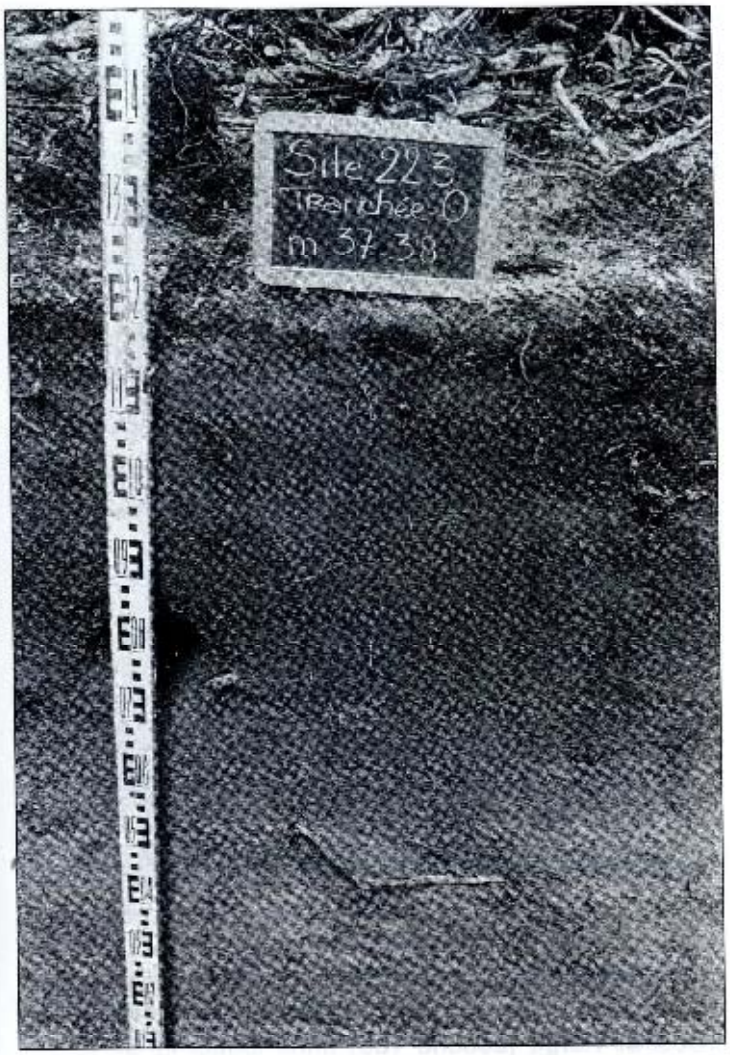

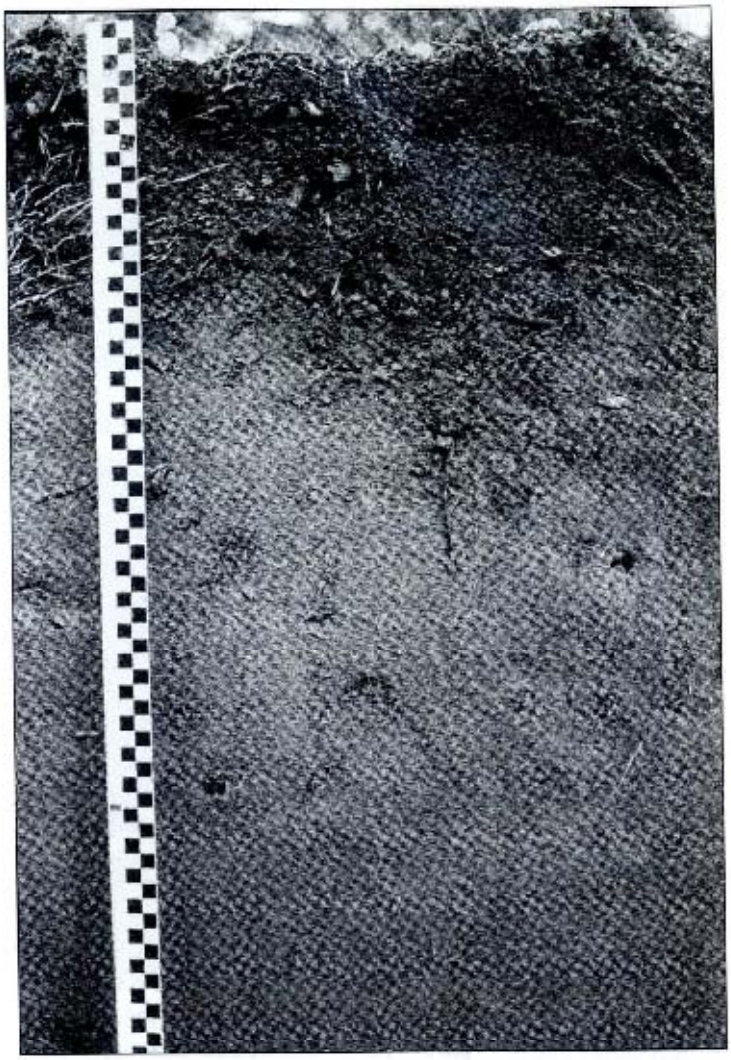

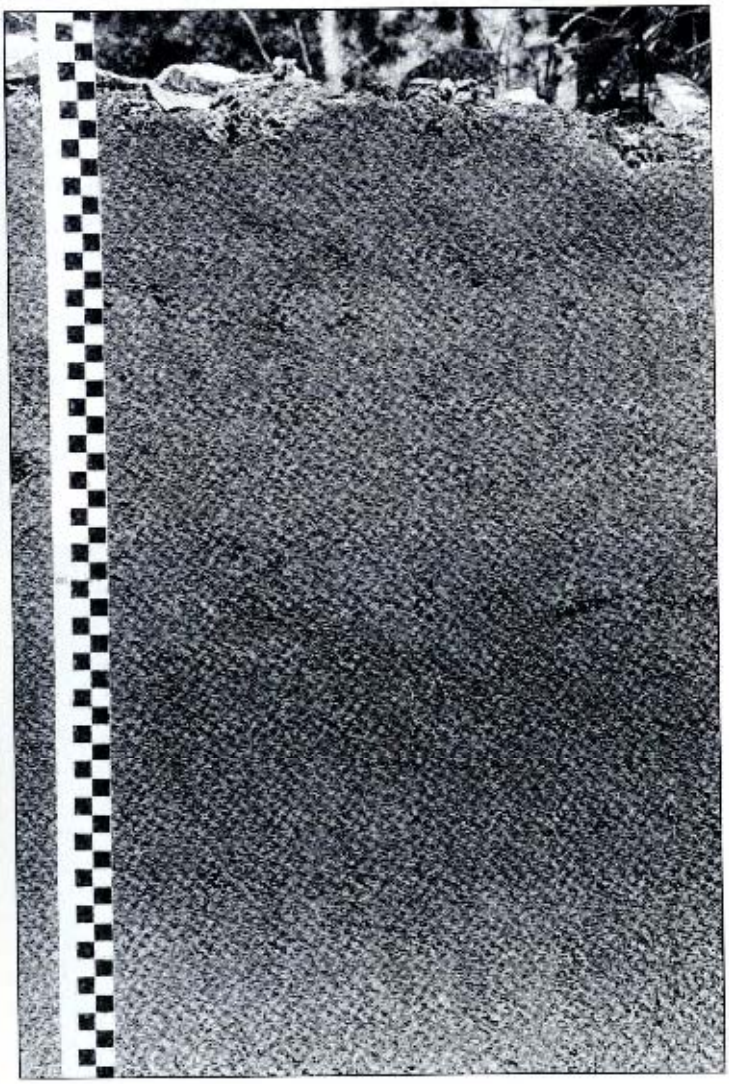

sée d'une couche 1a (ou couche humifère) à laquelle succède le niveau de terra preta composé des couches 2a (sédiment de teinte moins sombre que 2b) et 2b (sédiment de teinte brun-rouge à noirâtre), reposant sur la couche 1bb (substrat latéritique vierge). La terra preta se développe généralement entre 15 et 50 cm sous la surface du sol mais peut parfois atteindre une épaisseur plus importante. L'intensité de sa coloration sur un même site est variable comme on peut le voir sur les différentes photos présentées. Elle disparaît en limite de site anthropisé pour laisser place à un sol forestier classique composé de la couche 1a (humus) superposée à la couche 1ba (zone préférentielle d'ancrage du système racinaire), elle-même reposant sur la couche 1bb (substrat latéritique vierge). Les niveaux de terre preta n'ont jamais été observés en dehors de sites anthropisés. Le mobilier archéologique est habituellement distribué de manière anarchique dans l'ensemble de la couche sans qu'il soit possible de distinguer les traces d'éventuels paléosols. La reconnaissance des processus de mise en place des couches 2a et 2b est un des axes de recherche développé sur le chantier de Petit-Saut et sera exposé dans le Document d'Archéologie Française publiant la synthèse des travaux.

- Charbons de bois et paléoincendies.

L 'approche stratigraphique a permis de reconnaître des charbons de bois tant dans le niveau de terra preta qu'au contact des couches 2b et 1bb, voire même dans le substrat latéritique vierge (1bb). Nous nous intéresserons ici plus particulièrement au problème des charbons de bois

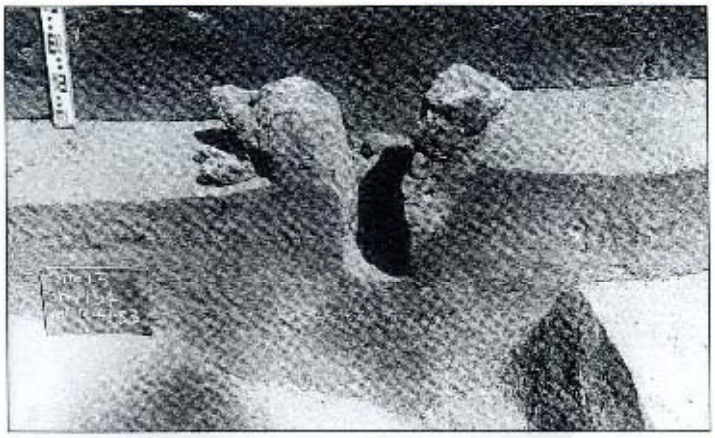

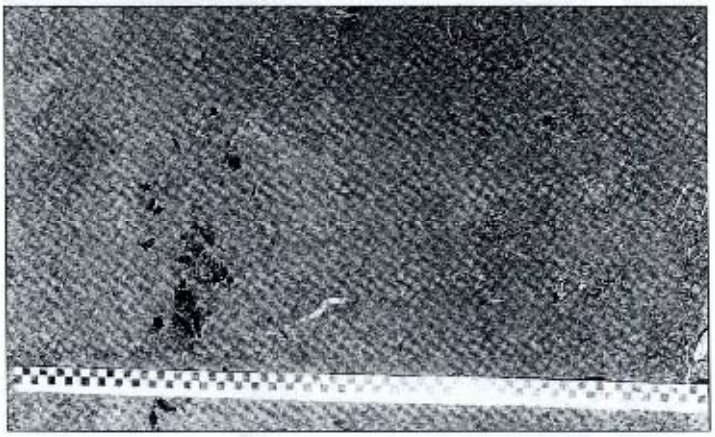

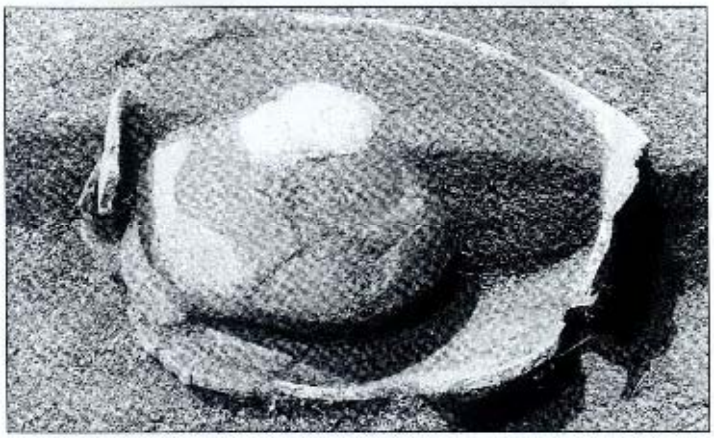

attribuables à des phases de paléoincendies, périodes dont la succession est reconnue dans le bassin amazonien depuis près de 60 000 ans, mais qui en Guyane sont pour l'instant attestées uniquement pour les 10 000 dernières années à l'aide de nombreuses datations par 14C essentiellement effectuées sur différents sites du programme de Petit-Saut. Ces charbons peuvent se présenter sous forme de fragments isolés ou au contraire, de lentilles d'importances variables comme on peut le voir sur les photos. Une étude anthracologique effectuée en 1995 a permis de mettre en évidence un spectre floristique, cette première base de données demande a être complétée par d'autres analyses sur de nouveaux sites.

- Les structures.

Jusqu'en 1990, la conservation des structures sous couvert forestier était mise en doute. Cette situation comme nous l'avons déjà évoqué dans le Bilan Scientifique de 1992, résultait d'une absence de travaux, aucun décapage extensif n'ayant été entrepris avant le début de l'opération. Plusieurs types d'aménagements fossoyés ont été reconnus : fosses, trous de poteaux, fossés, structures de combustion... Chacune de ces catégories génériques a été subdivisée en sous-catégories morphologiquement différenciées par des aménagements intérieurs et/ou l'ajout de mobilier archéologique déposé de manière spécifique. Ces aménagements ont été reconnus à partir du substrat vierge (couche 1bb) dans lequel ils se distinguent nettement comme on peut le voir sur la photo de la structure 23 du site 223. Aucune structure n'a pu être jusqu'à présent identifiée dans la couche de terra preta mais des dépôts céramiques non perturbés y ont été découverts ce qui suppose un creusement même si celui si n'est pas visible. Dans la couche 1bb, nombreuses sont les anomalies circulaires ou pseudo-circulaires pouvant être définies comme des trous de poteaux. Toutefois, la présence d'un calage composé comme sur la photo de blocs de roches et de fragments de platine à manioc (site 230) est rare. Elle permet de distinguer nettement un creusement anthropique d'une anomalie dont l'origine peut être naturelle (par exemple racine pivot). La dernière photo présente une structure de combustion mise au jour sur le site 13 (structure 154).

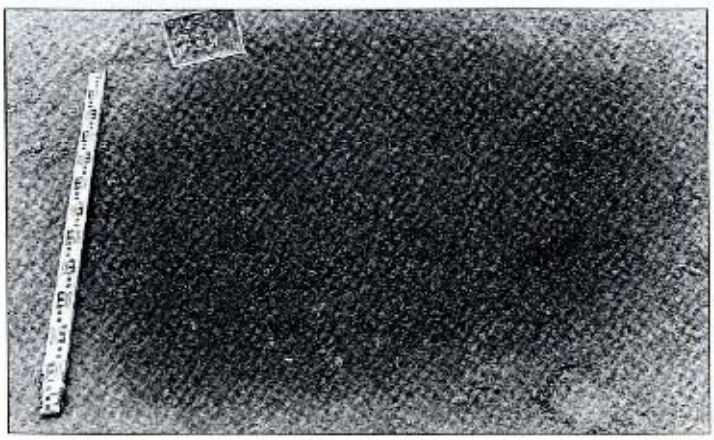

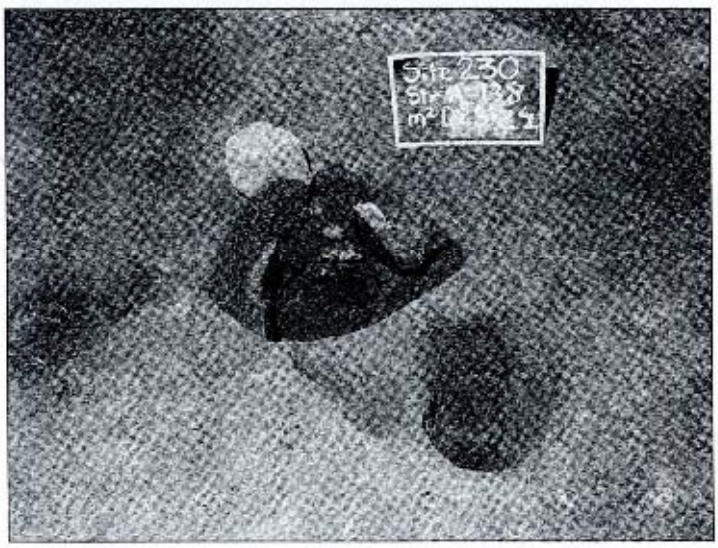

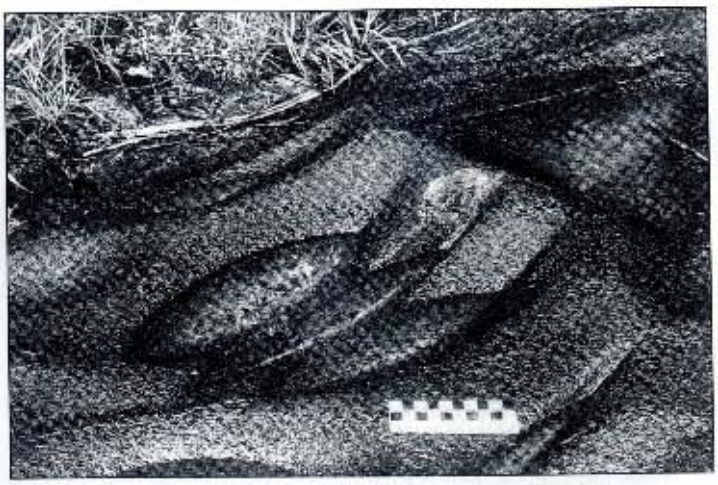

- Les sites à polissoirs.

Outre les 91 implantations de plein air découvertes lors des prospections, 183 ateliers de polissage ou sites à polissoirs ont été identifiés sur une partie des cours d'eau composant le bassin versant du Sinnamary. Des criques de petite taille ont parfois livré des sites comportant près de 40 cupules. Toutefois, seule une partie de ce vaste réseau hydrographique a été prospectée et de nombreux sites restent à mettre en évidence. Les sites à polissoirs sont composés d'affleurements rocheux de tailles diverses sur lesquels sont reconnaissables des traces d'abrasion de formes variées. Dans leur diversité, on ne peut que constater des constantes morphologiques. Elles sont issues d'une standardisation des techniques, c'est-à-dire de la répétition systématique d'un geste identique dans la perspective de la production d'outils similaires. La présence des sites à polissoirs est indissociable des affleurements et la répartition des ateliers est à l'image de la distribution géographique des roches. Toutefois, la présence de ces dernières n 'implique pas systématiquement l'implantation d'un ou plusieurs sites à polissoirs. Pour exemple, l'emplacement de certains supports les rend inaccessibles quelle que soit la période de l'année.

Enfin, certaines portions de fleuve sont totalement dépourvues de roches.

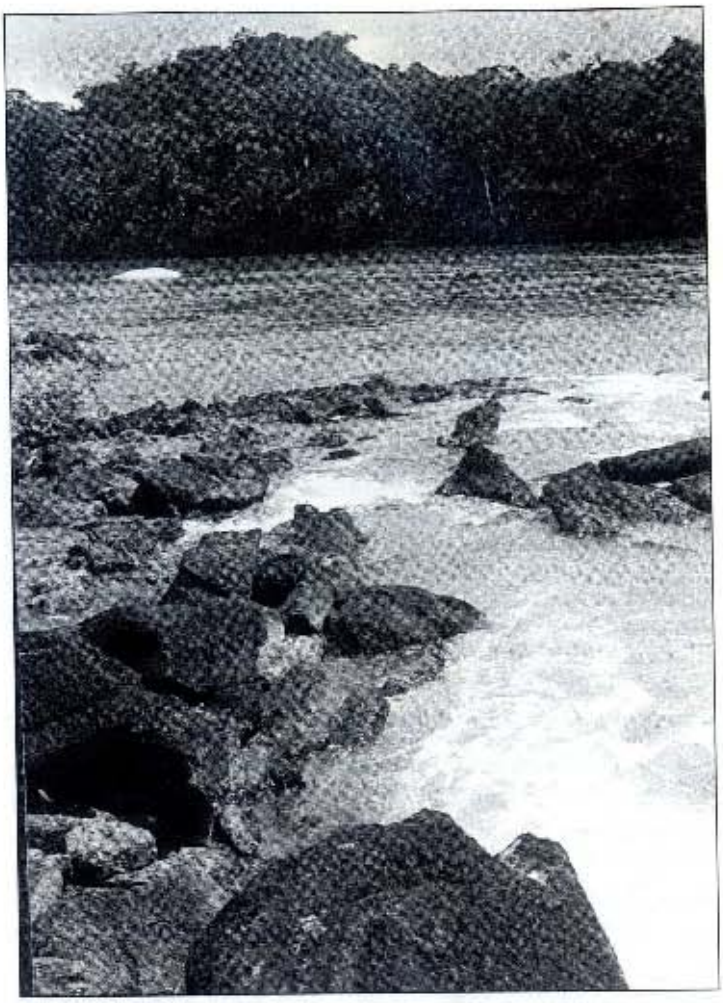

La localisation de l'atelier dans le paysage est variable. Le choix du site ne semble pas uniquement dicté par la qualité de la roche, d'autres facteurs interviennent, beaucoup plus subjectifs, à l'image de l'esthétisme, de la convivialité du site ou encore de son aspect protégé.

Quant à la forêt de terre ferme, elle n'a pas fourni de tels sites à l'exception des polissoirs portatifs ou mobiles découverts sur les sites de plein air.

Bibliographie récapitulative de l'opération :

BRIAND (J.), JEREMIE (S.), VACHER (S.). - Petit-Saut, Sinnamary. Bilan Scientifique, région Guyane, 1994. Cayenne : Ministère de la Culture et de la Francophonie, 1995.

BRIAND (J.), JEREMIE (S.), VACHER (S.). - Programme archéologique de Petit-Saut (Guyane française) - Présentation générale de l'opération. Compte-rendu du XVIe Congrès International d'Archéologie de la Caraïbe. Basse-Terre : s.n., 1995. (à paraître).

BRIAND (J.), JEREMIE (S.), VACHER (S.). - Programme archéologique de Petit-Saut (Guyane française). Etude préliminaire du mobilier céramique. Compte-rendu du XVIe Congrès International d'Archéologie de la Caraïbe. Basse-Terre : s.n., 1995. (à paraître).

BRIAND (J.), JEREMIE (S.), VACHER (S.). - Programme archéologique de Petit-Saut (Guyane française). Un aspect de l'étude lithique : la spécialisation de l'outillage en fonction de la matière première. Compte-rendu du XVIe Congrès International d'Archéologie de la Caraïbe. Basse-Terre : s.n., 1995. (à paraître).

BRIAND (J.), JEREMIE (S.), VACHER (S.). - Amérindiens du Sinnamary (Guyane). Etude des occupations anciennes en forêt équatoriale. DAF, (à paraître).

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE DE PETIT-SAUT - Bilan d'activités mars-avril 1993. Petit-Saut : s. n. , 1993. Rapport d'activités.

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE DE PETIT-SAUT - Bilan d'activités mai-juin-juillet 1993. Petit-Saut : s. n. , 1993. Rapport d'activités.

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE DE PETIT-SAUT -Recherche archéologique de Petit-Saut, 3 ans de découvertes, 6000 ans d'histoire. Un programme à suivre...Cayenne : DRAC, 1993. (Catalogue d'exposition(.

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE DE PETIT-SAUT - Une opération archéologique de sauvetage en Guyane française : Petit-Saut. Latitude 5, n° 23, 1994. Cayenne : CSG, 1994, p. 29-30.

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE DE PETIT-SAUT - Les fouilles du barrage de Petit-Saut en Guyane. Archéologia, n° 301, mai 1994. Dijon : Faton, 1994, p. 8-9.

JEREMIE (S.), NOWACKI-BRECZEWSKI (P.), PHILIPPE (M.), PUAUX (O.), TURENNE (J-F.), VACHER (S.). - Sinnamary, Barrage de Petit-Saut. Bilan Scientifique, région Guyane. Cayenne : Ministère de la Culture et de la Francophonie, 1992, p. 25-39.

JEREMIE (S.), NOWACKI-BRECZEWSKI (P.), PUAUX (O.), VACHER (S.). - Petit-Saut, Sinnamary. Bilan Scientifique, région Guyane. Cayenne : Ministère de la Culture et de la Francophonie, 1993.
JEREMIE (S.), NOWACKI-BRECZEWSKI (P.), PUAUX (O.), VACHER (S.). - Archéologie de sauvetage en Guyane française : le chantier de Petit-Saut. Bilan en juin 1993. Journal de la Société des Américanistes, t. 79, 1993. Paris : SMH, 1994. p. 210-224.

JEREMIE (S.), VACHER (S.). - Bilan d'activités juin 1992. Petit-Saut : s.n., 1992. Rapport d'activités.
JEREMIE (S.), VACHER (S.). - Bilan d'activités juillet-août 1992. Petit-Saut : s.n., 1992. Rapport d'activités.

JEREMIE (S.), VACHER (S.). - Bilan d'activités septembre-octobre 1992. Petit-Saut : s.n., 1992. Rapport d'activités.

JEREMIE (S.), VACHER (S.). - Bilan d'activités novembre-décembre 1992. Petit-Saut : s.n., 1992. Rapport d'activités.

JEREMIE (S.), VACHER (S.). - Bilan d'activités janvier-février 1993. Petit-Saut : s.n., 1992. Rapport d'activités.

NOWACKI-BRECZEWSKI (P.). - Petit-Saut, un programme de sauvetage en Guyane. Premiers résultats. Caribéna, n° 3, 1993. Fort-de-France : s.n., 1993, p. 159-173.

NOWACKI-BRECZEWSKI (P.), PUAUX (O.). - Sauvetage archéologique de Petit-Saut. Petit-Saut : s.n., 1990. Rapport d'activités.

NOWACKI-BRECZEWSKI (P.), PUAUX (O.). - Rapport général. Petit-Saut : s.n., 1990. Rapport d'activités.

NOWACKI-BRECZEWSKI (P.), PUAUX (O.). - Petit-Saut, Sinnamary. Bilan Scientifique, région Martinique-Guyane. Cayenne : Ministère de la Culture et de la Francophonie, 1991.

NOWACKI-BRECZEWSKI (P.), PUAUX (O.). - Crique Coeur Maroni (Guyane française). Journal de la Société des Américanistes, t. 77, 1991. Paris : SMH, 1991, p. 173-176.

NOWACKI-BRECZEWSKI (P.), PUAUX (O.). - Rapport général janvier 1991 - mai 1992. Petit-Saut : s.n., 1992. Rapport d'activités.

PHILIPPE (M.). - Différents aspects de l'histoire du bassin du fleuve Sinnamary. Paris - Petit-Saut : s.n., 1993. Multigrade.

Sylvie JEREMIE
Stéphane VACHER

LA CARTE ARCHEOLOGIQUE

Le cadre des travaux de la carte archéologique de Guyane est maintenant bien mis en place et cette cellule a trouvé ses bases et son rythme de travail.
Les deux premières années avaient surtout été consacrées à une prise de connaissance des différentes sources documentaires (bibliographiques et archivistiques) et à une approche du terrain ayant permis certaines expériences purement matérielles (déplacements en forêt) et la mise au point d'une étude de la sitologie.
Ces deux années ont été très fructueuses et une masse de données a été accumulée, regroupant des documents sur papiers, sur calques, des photographies, des cartes anciennes, des vidéo, etc...
En 1995, continuant à stocker de l'information sans avoir de véritable politique de gestion de l'ensemble de ces éléments, il nous a paru indispensable de mettre en œuvre un système de classement et d'enregistrement informatique.
Par ailleurs, en fin d'année, le SRA a pu enfin acquerir le matériel informatique permettant l'enregistrement des fiches sites sur DRACAR.

LE MILIEU

La Guyane, petit territoire français sur le grand continent sud-américain, est cependant vaste de 91 000 km2. La forêt tropicale humide couvre 90 % de sa superficie et son littoral fait partie de la grande plaine sédimentaire quaternaire qui s'étend sur environ 1 600 km de l'Orénoque à l'Amazone. La plaine côtière est relativement étroite pouvant varier de 30 km maximum dans la région de la Pointe Béhague à 5 km à l'ouest de l'île de Cayenne et 16 km à l'est.
Les terres basses couvrant les plaines littorales sont composées de marécages et de savanes.
Les terres hautes et la forêt dense correspondent aux quatre compartiments pétrographiques du bouclier précambrien : les collines et chaînons de la chaîne septentrionale, le massif central composé de collines granitiques, les montagnes Inipi-Camopi qui culminent à 800 m puis, à l'extrême sud du territoire une pénéplaine parsemée de quelques inselbergs où l'on trouve les monts du Mitaraka.

L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

Lorsque l'on commence un inventaire des implantations anciennes, on s'aperçoit très vite que l'ensemble du territoire a été occupé.
En sillonnant les fleuves, rivières ou criques de la côte ou de l'intérieur, on trouve, partout, des vestiges témoignant de l'occupation des rives, mais aussi, en pénétrant dans la forêt, la présence d'habitats de hauteur, dont certains sont aménagés en système défensif (montagnes couronnées, éperons barrés ....).
La Guyane fut une terre très peuplée dont on ne connaît pour l'heure qu'une partie infime de son histoire.
Pour aborder la question du peuplement amérindien

Fig.43 Camopi - Rivière de Camopi-Saut Chien. Polissoirs en fuseaux.

avant la colonisation, seule l'archéologie peut apporter des éléments. Les documents nombreux et précieux établis par les premiers découvreurs, bien qu'ils nous offrent quantité de renseignements topographiques et ethnographiques, ne resteront cependant toujours que des observations de «voyageurs» avec toutes les imprécisions que cela suppose et surtout avec l'emprise de l'idéologie colonialiste ambiante de l'époque. Mais, j'insiste, tous ces documents nous sont d'une grande utilité pour guider nos recherches.

NATURE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Parmi les sites amérindiens, nous trouvons :

Les sites d'habitat. Ils se trouvent sur les cordons littoraux, sur les monts et montagnes ainsi que sur les bords de fleuves, rivières ou criques. Les sites de montagne peuvent être fortifiés (présence d'un fossé qui peut entourer totalement la montagne -Fortunat-Capiri-, ne délimiter qu'une enceinte sur une partie du plateau -Yaou- ou simplement barrer l'accès d'un flanc de la montagne -Favard-). Certains indices nous permettent de penser qu'il y eut un habitat en pied de falaise. Les grottes, quant à elles, sont principalement à usage funéraire.

Les ateliers de polissage. Situés sur les rochers bordant les plages du littoral et sur les fleuves, rivières et criques, ils sont très nombreux et témoignent d'une activité importante.

Les roches gravées. Un travail d'inventaire et de relevés a été engagé sur les pétroglyphes qui présentent un très grand intérêt pour la connaissance des ethnies amérindiennes de Guyane. Ils sont présents sur l'ensemble du territoire, tant sur le littoral qu'à l'intérieur jusqu'au sud du département.

L'Histoire coloniale possède un champ d'investigation très large qui concerne

- Les premiers témoignages de la colonisation ;
- les missions jésuites ;
- l'esclavage ;
- les premières industries et leur développement ;
- les cultures sur polders ;
- l'implantation militaire ;
- les bagnes ;
- la recherche aurifère.

LES MÉTHODES DE RECHERCHE

Il n'est guère envisageable, ni rentable, d'effectuer ici des campagnes de prospections systématiques, si ce n'est dans le cadre d'études d'impact sur un secteur bien délimité et par une équipe engagée dans ce but.
Pour la carte archéologique, les prospections se font principalement à l'occasion de vérifications. Une mission est organisée pour retrouver et vérifier un site d'intérêt et, par la même occasion, effectuer une prospection sur le trajet et dans les environs du site.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le préciser, les déplacements en forêt sont longs à organiser et très coûteux. Ils demandent une logistique appropriée et ne doivent rien laisser au hasard. Il faut donc élaborer les programmes de recherche avec des objectifs bien précis.

D'importantes études documentaires ont été engagées cette année par plusieurs collaborateurs et collaboratrices ayant dirigé leur travail de façon conjointe et complémentaire, dans un objectif purement «carte archéologique».

1.LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES

Au Service régional de l'archéologie de Guyane...

Le dépouillement de la thèse de Stephen Rostain : **«L'occupation amérindienne ancienne du littoral de Guyane»**, doctorat soutenu en 1994 sous la direction de José Garanger à Paris-Sorbonne, a été effectué.
A partir d'un inventaire des sites archéologiques du littoral, ce travail tente une approche chronologique des vestiges amérindiens à travers l'étude de la céramique et de sondages effectués sur quelques sites.
98 fiches ont été établies ou complétées à partir de ce travail.

Le dépouillement de la thèse de Yannick Le Roux a également été effectué cette année ; il s'agit de **«L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, étude de la culture matérielle»**, thèse soutenue sous la direction du Professeur Jean-Marie Pesez, à Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
Contrairement à S. Rostain, Y. Le Roux étudie les sites les uns par rapport aux autres sans en établir un inventaire réellement exhaustif. Donc 860 pages ont été soigneusement parcourues pour réunir un maximum d'informations afin d'établir ou de compléter une soixantaine de fiches sites. L'habitation désignait autant la globalité de l'établissement colonial que les exploitations individuelles. Ainsi l'aménagement de l'espace comportait des lieux d'exploitations, de culte, des ménageries et des espaces d'habitations de maître ainsi que des «cases à nègres». Tout ceci était structuré par des bâtiments aux fonctions bien spécifiques. Y. Le Roux fait une étude sociale et historique de l'habitat, une étude du milieu naturel, des terroirs de l'habitation, des outils de production (sucre, tabac, manioc, roucou, indigo, cacao, coton...), le cadre de vie et l'habitat à l'épreuve du milieu avec les sanctions qu'il impose et enfin, le devenir inquiétant des habitations.

Aux Archives Départementales de Cayenne....

Un dépouillement systématique du périodique hebdomadaire guyanais : La feuille de Guyane française, a été entrepris. Ce journal a eu une parution de 1819 à 1871. On y trouve principalement des informations sur le bâti de la Guyane. On peut notamment obtenir d'importants renseignements sur les Habitations (au sens créole du terme qui désigne les exploitations agricoles comprenant maisons, bâtiments industriels, bâtiments agricoles, etc.). En effet, lors de la mise en vente, une annonce publiée dans le journal peut renseigner sur les bâtiments présents, le matériel agricole, les cultures pratiquées, le nombre d'esclaves, etc.
96 fiches ont été rédigées à partir de ces documents.
Par ailleurs, une consultation est également en cours sur les ouvrages anciens et les microfilms se trouvant aux Archives Départementales. Pour chaque ouvrage, chaque document consulté, une note de présentation indique le découpage, le contenu et certains passages peuvent être rapportés de façon précise s'ils permettent d'identifier un site ou d'appréhender une ethnie.

Ces recherches sont longues puisqu'au sein de chaque document, de nombreux renseignements sont notés qu'ils soient d'ordre géographique, chronologique, ethnographique ou historique.

Un travail est également effectué sur le fonds cartographique (calques et photographies).

A la Bibliothèque Nationale de Paris...

Un travail a été débuté pour dresser la liste de tous les ouvrages concernant la Guyane, avec toutes les références, notamment dans le catalogue de l'Histoire de France, t. 8, Histoire locale (France-Colonies).

Ont été dépouillés les ouvrages suivants :
- Jean Mocquet «Voyage en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales», 1617. Voyage fait en 1604 Paris, imprimé. Récit de voyage, comportant quelques précisions sur du vocabulaire, des noms de chefs, de pays, avec la description de leur flotte, des indications sur les rites pratiqués pour faire d'un homme un Capitaine...

- Boyer : « Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que Monsieur de Brétigny fit à l'Amérique occidentale.», 1654. Paris, microfilm. Livre en mauvais état, consultable sur microfilm uniquement. C'est aussi un récit de voyage, avec un dictionnaire de la langue, des indications sur les moeurs des sauvages...
- Artur : « Histoire des colonies francaises de la Guyane « n.d. Paris, manuscrit. A consulter dans une salle spéciale, le livre est très important de par son format ; il reste difficile à déchiffrer, car l'encre s'efface par endroits, et il n'y a pas de table des matières. Il s'agit d'un récit très historique (de Christophe Colomb en 1498 à la prise de Cayenne par les Hollandais ...).
- Vigal : «Coup d'œil sur Cayenne», 1822. Paris, imprimé. Il cite Malouet, 1776, qui s'inquiétait de la répression possible des abus constatés dans ces contrées éloignées de tout contrôle véritable.
- «Relation de la Rivière des Amazones» traduite par feu M. de Gomberville de l'Académie Française. Sur l'original espagnol du Père Christophe d'Acuna, Jésuite. Paris, chez Claude Barbin, 1682.
- Le journal du voyage qu'ont fait les Pères Grillet et Béchamel de la Compagnie de Jésus, dans la Guyane, l'an 1674.
- Mémoire sur les Terres-Basses d'Approuague, colonie de Cayenne avec des vues d'établissements dans les plaines de Kaw. Dédié à l'Assemblée Nationale par M. Mongrolle, Laon, Imp. Veuve Melleville, 1790.
- Précis sur la colonisation des bords de la Mana à la Guyane française. Imprimé par ordre de Monsieur l'Amiral Duperré, Pair de France, Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des colonies, Paris, Imprimerie Royale, 1835.
- Voyages faits dans l'intérieur de l'Oyapock de 1819 à 1847, par Thébault de la Monderie, Nantes, 1856.
- Voyage d'exploration dans le Haut-Maroni, Guyane française, sept-nov. 1861, par M. Vidal, Lieutenant de vaisseau. Extrait de la Revue Maritime et coloniale, juillet et août 1862, Paris, Librairie Challamel.

Consultation des documents concernant la Guyane au Département des Cartes et Plans. Acquisition de certaines cartes en photographie.

A la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, à la Bibliothèque de l'Arsenal et à la Bibliothèque du Centre Georges Pompidou, une liste des ouvrages concernant la Guyane a été établie.

Aux Archives d'Outre Mer à Aix-en-Provence...

Un travail important a été engagé aux Archives d'Outremer par un premier contrat de deux mois attribué à une archéologue AFAN connaissant bien les problématiques de la carte archéologique : Magali Mingaud.
La série du Dépôt des Fortifications des Colonies (DFC) et son supplément ont pu être dépouillés.
Le fonds du DFC contient des pièces de nature et de périodes fort diverses qui étaient susceptibles de convenir à un travail d'inventaire de sites. En effet, il comporte de multiples documents tels que les correspondances de l'administration de la colonie et des compagnies commerciales, des récits d'expéditions de botanistes, de militaires, de missionnaires, des plans de défense de la colonie, des inventaires de bâtiments militaires et des travaux les concernant, des actes divers concernant des concessions faites aux colons..., des documents dont la chronologie s'étend de la fin du XVIIe à la fin du XIXe.
Ainsi, 14 cartons du DFC Guyane (numérotés de 60 à 73) et 5 cartons de supplément DFC (numérotés de 226 à 230), contenant en moyenne une centaine de documents chacun, ont abouti à la recension de 241 sites (habitations, habitats amérindiens, habitats de nègres marrons, forts et autres bâtiments militaires, pénitenciers, bourgs, missions, placers...), sites pour lesquels la nature des données descriptives est très variable en quantité et en qualité.
Aux documents manuscrits s'ajoute dans le DFC une série de quatre portefeuilles contenant cartes et plans (numérotés de 21 à 24, A, B ou C selon le format des documents). Seule une partie des cartes du portefeuille 21 a pu être consultée (le CAOM était en travaux de restructuration et la consultation des pièces de la cartothèque était limitée).
Certains documents, intéressants pour la localisation des sites ou pour la description architecturale de ces bâtiments, soit une quarantaine au total, ont été reproduits sous forme de photocopies ou de photographies.

Un travail de Maîtrise

Enfin, pour la carte archéologique, grâce au contrat de plan Etat/Région et grâce à la convention passée entre l'AFAN «Grand Sud-Ouest/Dom-Tom» et le Ministère des Dom-Tom, nous avons pu engager, en mai 1995, un VAT, étudiant en archéologie.
Cette personne, connaissant déjà la Guyane, avait déposé le sujet de Maîtrise suivant : «L'apport des relations de voyages à l'archéologie amérindienne en Guyane».
Le travail effectué dans le cadre de cette Maîtrise a pu apporter de nombreux renseignements concernant l'occupation amérindienne. L'approche archéologique, qui était le fil conducteur de cette étude, en fait un mémoire tout-à-fait utile pour nos recherches.

Nous présentons, en annexe, un résumé de ce mémoire accompagné de tableaux de présentation qui montrent l'intérêt évident de ce que peut apporter le dépouillement d'ouvrages anciens à la recherche archéologique.

2. LES OPÉRATIONS DE TERRAIN

CAMOPI - la rivière Camopi et la crique Inipi

Une mission de reconnaissance a été effectuée en novembre dans ce secteur avec pour but principal de retrouver la roche gravée située dans le lit de la crique Inipi (cf. supra).
A l'occasion de ce déplacement, en saison sèche, de très nombreux sites à polissoirs ont pu être repérés.

Le plus important se trouve sur les bancs rocheux du saut Chien où nous avons décompté environ 230 polissoirs composés en majorité de fuseaux très profonds (fig.43).

Nous avons également pu observer un site à polissoirs très intéressant situé sur la rivière Camopi juste en amont de la confluence avec l'Inipi. Sur un rocher long de 13 m et large de 5 m 80, 95 polissoirs ont été décomptés se composant de 13 circulaires, 19 ovalaires, 28 fuseaux, 20 surfaces abrasées, 7 rainures, 4 mixtes, 1 en amande, 3 indéterminés.
Des sites à polissoirs de moindre importance ont été notés sur le saut Yanioué, le saut Tampak, le saut des Deux Amis, en amont de la roche bicyclette, en face l'îlet Civette.

Plusieurs anciens villages nous ont été signalés, notamment au niveau du saut Yanioué. Des anciens villages créoles -qui datent de la grande époque de l'orpaillage- nous ont également été indiqués par nos guides amérindiens.

Trois montagnes couronnées se trouvent dans ce secteur, la montagne Bellevue, sur la crique Inipi, la montagne de saut Chien sur la Camopi et celle de la crique Alikéné.

ROURA - Montagne Anglaise, crique Gabrielle

De nombreuses prospections ont été réalisées régulièrement sur la commune de Roura, notamment sur la montagne Anglaise et sur les bords de la crique Gabrielle. Cette région fut très occupée à l'époque de la colonisation et des vestiges d'anciennes habitations se trouvent dispersés sur tout ce secteur.

KAW - Prospection aérienne

L'année particulièrement sèche que nous avons vécu en 1995 a entraîné l'assèchement de certaines petites rivières et notamment des marais de Kaw. Il était étonnant de voir les marais avec seulement la rivière de Kaw qui serpentait en un filet d'eau au milieu d'un environnement sec.
Nous avons effectué une prospection aérienne en hélicoptère pour tenter de détecter des substructures d'habitations coloniales installées en bordure des zones inondables. Par ailleurs, du fait de la sécheresse, les polders apparaissaient très bien découpés dans la végétation. Les traces de certains canaux invisibles en temps normal se détachaient du sol. Ce travail complète et permet de préciser l'emplacement de certains sites figurant sur un plan de 1825.

L'ILE DE CAYENNE ET SES ENVIRONS

Des prospections systématiques sont effectuées régulièrement sur l'île de Cayenne et ses environs. Les monts Mahury, de Rémire, du Rorota, etc... sont sillonnés à la faveur de travaux agricoles, ouvertures de voies ou autres aménagements.
Les bords de la Comté ont été également parcourus à la recherche des anciennes habitations coloniales. Nous avons pu retrouver les vestiges des Habitations des Deux Caps et de la Digue Saint-Régis.

3. L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES

DRACAR

Le matériel informatique ayant été acquis, l'application DRACAR a fait l'objet d'une mise en service au cours du dernier trimestre de l'année.
Les tâches suivantes ont été effectuées pour le rendre opérationnel :

- Installation des logiciels KERMIT et DRACAR sur le PC
- Connexion et paramétrage de la carte Modem sur le PC
- Paramétrage de KERMIT (renseignements pris à Fontainebleau et Fort-De-France) - Mise en place des mots de passe utilisateur - action coordonnée avec Mr Oscar Borillot du DOSI -
- Saisie des données de base afin de pouvoir renseigner les fiches archéologiques avec des codes spécifiques à la Guyane :
. arrondissements, cantons et communes - action coordonnée avec Mr Oscar Borillot du DOSI -,
. cartes I.G.N.,
. dépôts.
- Saisie des premières fiches archéologiques.

De plus, le PC a été configuré afin que tout utilisateur potentiel, même s'il n'est pas très au fait de l'informatique, sur PC ou non, puisse travailler avec des outils standards tels traitement de texte, émulateur fax et Minitel, dessin assisté, sauvegarde sur cartouche.
Le poste informatique est constitué par :
Matériel :
- 1 Unité centrale PC Bull 80486 DX2 / 66 Mhz, avec 410 Mo de capacité Disque dur (ROM), 8 Mo de Mémoire Vive (RAM),
- 1 Ecran Sony Trinitron 21 pouces SVGA,
- 1 Lecteur de cartouches Jumbo 210 Mo,
- 1 Lecteur de disquettes 3,5 Pouces,
- 1 carte Modem / Fax KORTEX KXPro Class2,
- 1 Imprimante LaserWriter 16 / 600 PS.

Logiciels :
- Dos 6,20
- Windows 3,11 for WorkGroup,
- WinWord 6,0
- Dosfax (émulateur Fax),
- KchCom (émulateur Minitel),
- Jumbo Colorado (sous Windows) gestionnaire du lecteur de cartouches, pour des sauvegardes de masse.
- LaserWriter Utilities, gestionnaire de l'imprimante Laser Apple, compatible PC.

Un projet de gestion informatique des documents du S.R.A. et de la cellule «carte archéologique» a été élaboré . En effet, comme nous l'avons signalé dans notre introduction, une masse de documents et de données a été recueillie au cours de ces trois dernières années sans qu'aucune politique de gestion n'ait pu être mise en place faute de temps et de personnel. Ces documents sont de tout type, du livre ancien original au tiré-à-part,

des cartes, des dessins, des iconographies, des photocopies d'articles de presse et un fonds important de photos et diapositives. Il s'agit donc de gérer de façon rationnelle l'ensemble de cette documentation qui permettra de faciliter le travail de recherche et de gestion du patrimoine (fichiers de sites, bibliographie, mais aussi instruction des dossiers de P.O.S., permis de construire et autres).
Un programme sur informatique est actuellement en cours d'élaboration et une fiche de documentation a été établie.

CONCLUSION

La cellule «carte archéologique» est au cœur de la problématique archéologique de la Guyane. Sa mission est primordiale puisqu'elle est à la base de tout ce que sera, demain, la recherche dans ce domaine et sur ce vaste territoire.
Il faut donc poursuivre et développer les actions de recherches documentaires et de prospections, en faisant suivre, au fur et à mesure, l'exploitation de toutes les données.

PROGRAMME 1996

- Les recherches documentaires doivent être poursuivies et étendues. Le travail entrepris aux Archives d'Outre Mer a montré son immense intérêt par la quantité et la qualité des informations qu'il est possible de recueillir à partir de tous ces documents. Il faut donc poursuivre.

- Les prospections et vérifications de terrain doivent bien entendu continuer. Il faudrait adopter un rythme un peu plus accéléré pour nous permettre d'établir des fiches mieux détaillées et plus précises qu'elles ne le sont avec les seules indications documentaires.

- Nous poursuivrons nos efforts de surveillance et de prospections sur les communes du littoral pour suivre les travaux d'aménagement divers qui sont nombreux et souvent non signalés aux services qui ont en charge le patrimoine.

- L'enregistrement des données sur DRACAR devra se poursuivre et s'intensifier en 1996.

Marlène Mazière
avec les collaborations de Odile Burel
Sophie Gautier, Magali Mingaud,
Marco Ravachol

PROSPECTION THEMATIQUE
Les Roches gravées

Le programme de prospection, inventaire et relevés des pétroglyphes de Guyane, entrepris sous ma responsabilité, est un travail d'équipe au sein de laquelle chacun tient une place indispensable. Les membres de cette équipe sont :

- ***Norbert Aujoulat,*** Ingénieur de Recherche, CNP de Périgueux
- ***Henri Sec,*** Directeur de SATTAS, Kourou
- ***Didier Bironneau,*** Ingénieur Topographe, SATTAS, Kourou
- ***Yves Dejean***, Directeur adjoint, Centre Spatial Guyanais
- ***François Colin,*** Chef du Service du Cadastre et du Domaine de Guyane
- ***José Abonnenc,*** enseignant, détaché au CDDP de Guyane, photographe
- ***Guy Mazière***, conservateur régional de la Guyane

Ces travaux bénéficient d'une subvention du Ministère de la Culture -Sous-Direction de l'Archéologie-, dans le cadre des opérations programmées. Ils peuvent s'effectuer dans de bonnes conditions grâce à l'aide matérielle et financière du Centre Spatial Guyanais et de Ariane Espace, avec la participation de Héli-Inter Guyane qui nous accorde des tarifs préférentiels pour que nous puissions atteindre nos sites lointains au cœur de la forêt.

La prospection thématique pour le recensement des pétroglyphes de Guyane débutée en 1994, s'est donc poursuivie en 1995. Elle s'est accompagnée de relevés dont les méthodes ont variées selon le lieu, l'accessibilité au site et les disponibilités des différents partenaires.

Comme nous l'avions précisé dans notre bilan 1994, les buts de cette étude couvrent un champs très large, de répertoire, d'étude, de préservation et de mise en valeur de ce patrimoine.
En effet, il s'agit d'un inventaire réfléchi qui permet de poser les problèmes spécifiques à chaque cas. Il comprend :
- La réalisation d'un inventaire complet des sites d'art rupestre de Guyane ;
- L'étude des phénomènes qui participent aux processus de dégradation de l'art rupestre ou de son environnement immédiat ;
- La mise en place d'un enregistrement systématique de toutes les données avec l'ensemble des moyens mis à notre disposition : relevés par projection de l'image, relevés topographiques par rayons laser, enregistrements informatiques à partir de clichés photogrammétriques, vidéo, moulages...
- L'instruction des dossiers en vue du classement des sites au titre des M.H. ;
- La mise en valeur de ces sites dans une optique culturelle, éducative et sociale.

Nous incluons dans cet inventaire les sites à assemblages et alignements de pierres qui représentent également les témoignages d'une expression spirituelle. Comme nous pouvons le constater sur la carte ci-contre, les roches à pétroglyphes se trouvent réparties sur l'ensemble du territoire.
Les recherches engagées depuis maintenant trois ans ont permis de découvrir cinq nouvelles roches sur la commune de Rémire, une roche aux sources du Marouini et un site à alignements de pierres au sud de Camopi. Ces travaux ont également donné l'occasion de redécouvrir le site de La Carapa à Kourou, la roche du Marouini décrite par J. Hurault, celle de la montagne Anglaise signalée en 1743 et la roche gravée de l'Inipi.
Une approche différente a permis de trouver de nouvelles gravures sur des roches bien connues comme celles de la crique Pavé et de Kaw (cf. supra).

Des études pluridisciplinaires accompagnées de sondages ont été entreprises sur certains sites (La Carapa, le Marouini, Kaw). Par ailleurs, après les moulages réalisés sur les roches de la crique Pavé, du Serpent de Pascaud, de la Carapa et de Kaw, une nouvelle campagne sera programmée en 1996 et 1997. Cette approche répond à trois objectifs principaux : la conservation du document à un moment donné, la possibilité d'étudier le document en laboratoire et la présentation à

un large public des œuvres difficile d'accès.

Il faut bien être conscient que l'art rupestre de plein air est un art fossile soumis aux effets atmosphériques et qu'il est inéluctablement en voie de disparition.

Actuellement, neuf sites font l'objet de traitements informatiques (CD-Rom, restitutions photogrammétriques..) : La Carapa, Kaw, La crique Pavé, Pascaud, Evrard, Le Marouini 1 et 2, le site d'assemblages de la borne 1 et celui de la roche Touatou.

LES MÉTHODES D'APPROCHE

La prospection-inventaire

Sur le terrain, la découverte de sites d'art rupestre est très aléatoire, il n'est pas possible d'envisager de prospection systématique devant les nombreuses difficultés pratiques qu'une telle exploration entraîne : temps disponible, moyens financiers et matériels, climat, etc....
En revanche, à partir d'un site ou d'un groupe de stations déjà connus, parfois depuis longtemps, en général à proximité de voies de circulation, anciennes ou actuelles (routes, pistes, fleuves ou rivières), un quadrillage du terrain peut aboutir à de nouvelles découvertes, comme c'est le cas, sur le Mont Mahury ou la seconde roche du Marouini.
Par ailleurs, le dépouillement systématique de tous les documents d'archives, anciens cadastres et aussi les relations des premiers voyageurs, nous apporte des indices et nous permettent d'organiser nos prospections de façon rationnelle. Nous avons pour exemples le site de La Carapa, celui de la Montagne Anglaise et dans nos projets, la Montagne d'Argent.

Une bonne cartographie des gisements d'art nous permettra d'étudier la répartition géographique des sites dans un secteur donné : densité, distances relatives entre eux, interrelations chrono-stylistiques et socioculturelles. Elle mettra également en relation les sites avec les formes du relief, la structure topo-géologique du terrain et les roches support.

Les relevés

Pour réaliser le répertoire graphique des pétroglyphes de Guyane, nous avons choisi l'instrument photographique comme moyen d'enregistrement des données mais aussi comme moyen d'analyse et d'interprétation des gravures. Le cliché photographique accompagné de son exploitation par les méthodes informatiques modernes est un moyen précieux de traiter le sujet des pétroglyphes. En effet, sa manipulation, -somme toute accessible à qui souhaite investir son temps et sa réflexion au sujet-, ses possibilités très étendues de traitement, sa faculté de préservation de l'œuvre, la supériorité de «l'œil» photographique sur la perception humaine, en font un excellent instrument de travail. Bien entendu, tout cela n'exclut pas l'analyse de terrain, les observations faites sur place, la part importante de l'appréhension sensible et intuitive de l'archéologue devant l'œuvre. Tout cela accompagné, comme nous l'avons évoqué plus haut, de l'étude du support et de son environnement.

Enregistrement des données : photographies, analyse d'image, analyse statistique, archivage, diffusion, photogrammétrie non stéréoscopique.

Un travail a été engagé avec Henri Sec et Didier Bironneau de la société SATTAS pour le traitement par photogrammétrie des principaux sites à pétroglyphes de Guyane.
L'avantage de cette méthode réside dans la rapidité d'exécution sur le terrain mais il faut savoir que la partie la plus longue (et par voie de conséquence la plus coûteuse) d'un relevé photogrammétrique se passe loin du site. Les photographies sont exploitées sur un matériel informatique spécifique avec des logiciels adaptés. Par ailleurs, la photogrammétrie est une méthode de relevé géométrique, il ne faut donc pas en attendre une interprétation archéologique de l'oeuvre qui ne peut venir que d'un spécialiste de ce domaine. Il faut donc instaurer un dialogue entre le photogrammètre et l'archéologue pour le choix des détails à représenter et la façon de le faire. C'est ce qui a pu être mis en place en Guyane entre la Société SATTAS et le Service d'Archéologie, par l'intermédiaire de deux personnes (H. Sec et D. Bironneau) qui accordent un vif intérêt à l'archéologie et aux pétroglyphes.

Le support et les relations avec le milieu naturel

Le regroupement d'éléments descriptifs d'inventaire des représentations, les comparaisons stylistiques, les corrélations interrégionales, etc. permettent de construire un cadre ethno-archéologique cohérent. Cependant, l'art rupestre de plein-air est, d'une part, intimement lié à son environnement géologique et géomorphologique, et

d'autre part, il n'est pas envisageable d'exclure la question des auteurs de ces oeuvres et de leur évolution au sein de ce milieu naturel. En effet, aux côtés de l'aspect symbolique, artistique ou religieux de ces vestiges, il ne nous faut pas oublier les conditions concrètes, corporelles et matérielles de l'existence de l'Homme qui s'est exprimé.
Par ailleurs, la lecture des parois rupestres doit être une analyse multifactorielle des événements naturels (écomorphologie de surface) et anthropiques (représentations) survenus sur un même support. Comprendre et essayer de maîtriser les processus naturels et anthropiques qui le détruisent sont des démarches qui reposent sur une bonne connaissance de l'environnement de cet art.

Comme on peut le constater, il s'agit là d'un vaste programme pour nos récents balbutiements en archéologie amérindienne, mais le sujet mérite que l'on y apporte tout notre intérêt et toutes nos connaissances.

Les techniques de gravure

Plusieurs techniques de gravure ont pu être distinguées : la technique du trait droit effectué probablement dans certains cas à l'aide d'un "guide" (La Carapa), les ponctuations reliées entre elles (Kaw, Abattis Evrard), la technique des figurations "évidées" : le contour du sujet représenté est tracé soit par un trait, soit par des ponctuations et l'intérieur est "gratté" pour donner du relief (Le Marouini), la technique du «bouchardage» qui consiste, comme la précédente, à délimiter le sujet et, à partir de chocs successifs d'aménager l'intérieur (Le Marouini), l'utilisation du relief de la roche pour une approche de la sculpture (la montagne anglaise).

Les registres iconographiques

On peut remarquer une certaine variété des sujets représentés. Si les techniques de gravure peuvent variées selon les types de support, il ne peut en être le cas pour les représentations.
On peut constater qu'un site comme La Carapa évolue autour d'un même sujet : personnages aux bras et jambes levés, alors qu'un site comme Le Marouini fournit une quantité de sujets différents, tant zoomorphes qu'anthropomorphes.
La présence systématique, sur chaque site, des personnages «grenouille» est cependant tout-à-fait évidente.
Chaque site semble présenter une originalité tant du point de vue du registre iconographique que de celui des techniques mises en œuvre ; ce qui peut peut-être caractériser un groupe ou une ethnie, tout au moins ce qui en fait son appartenance culturelle (fig.44).

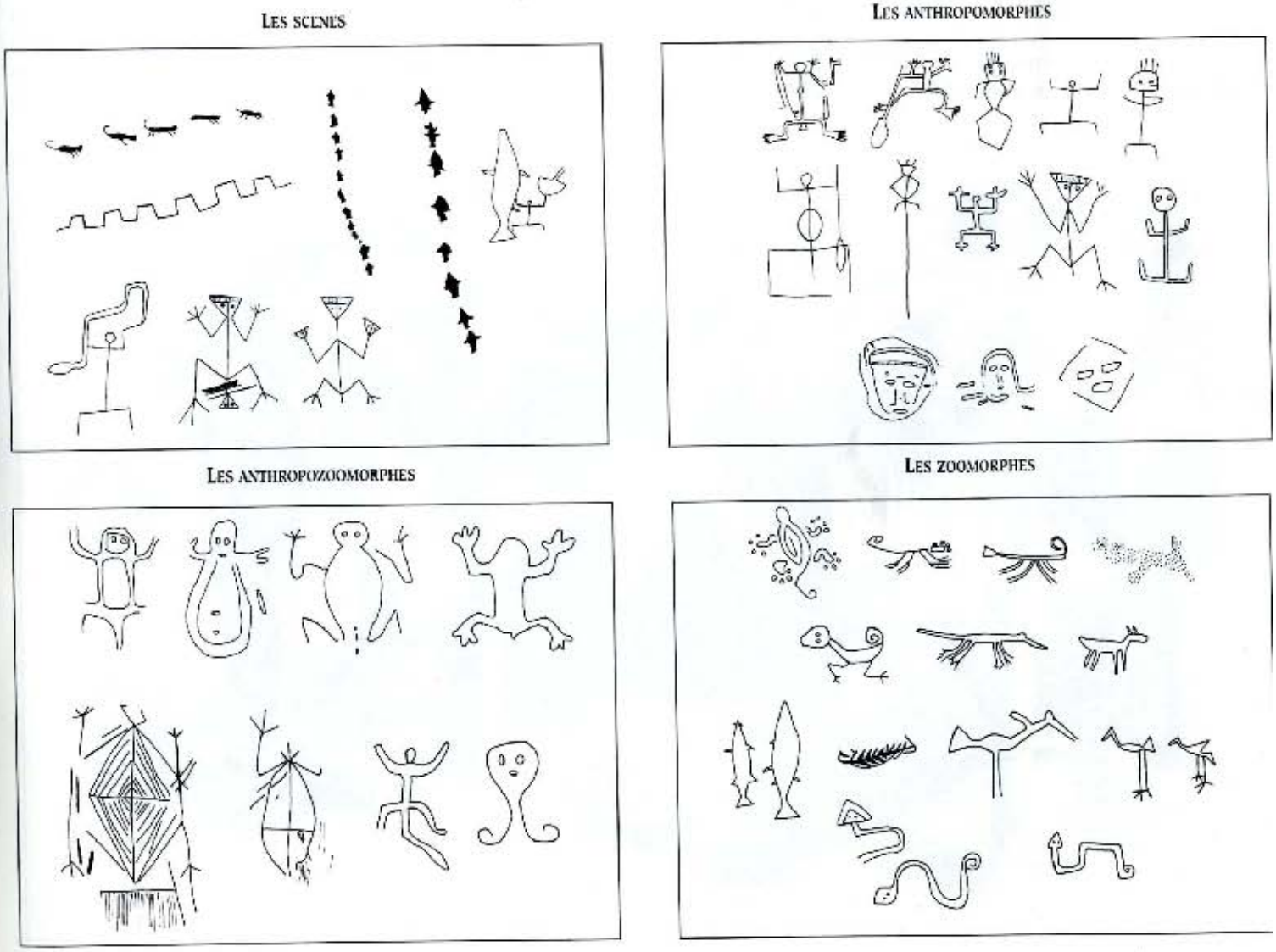

Fig. 44 Répertoire succinct du registre iconographique des pétroglyphes de Guyane. Marlène Mazière

PROTECTION-CLASSEMENT-MISE EN VALEUR

En 1995, la roche gravée du Marouini, la roche gravée de l'Ile Saint-Joseph ainsi que les roches de l'abatis Evrard, ont été proposées à la COREPHAE. Cette commission ayant donné son approbation à l'unanimité, l'inscription a donc été prise et les dossiers seront présentés pour le classement à la Commission Supérieure en 1996.

Une pré-étude pour un musée de site à La Carapa a été élaborée par Arnaud de Saint-Jouan, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Ce projet suit son cours et se met en place de façon très suivie, avec toute la réflexion et la rigueur qu'il nécessite.

La protection de la roche de la crique Pavé doit voir le jour très prochainement ayant été programmée sur le budget 1995. Une étude archéologique préalable aux travaux doit être effectuée au mois de janvier prochain. Le relevé topographique complet du site a déjà été réalisé.

Marlène Mazière

L'apport des relations à l'archéologie amérindienne en Guyane

Mémoire de Maîtrise présenté à l'Université de Toulouse en septembre 1995

Le dépouillement d'un certain nombre de textes anciens portant sur les Amérindiens a fait l'objet d'une maîtrise. Au-delà de leur grand intérêt ethno-historique et ethno-archéologique (fig.45), ces textes livrent aussi un grand nombre d'indices pouvant être utilisés dans une perspective de carte archéologique. Ainsi, même si les localisations exactes sont souvent difficiles à cerner, tous ces renseignements issus des descriptions des voyageurs peuvent dans une large mesure guider et orienter la prospection.

Soit les voyageurs eux-mêmes, ont fait état d'avoir rencontré des villages en remontant les fleuves ou en se déplaçant en forêt. Soit il s'agissait des indiens qui indiquaient aux voyageurs que telle ou telle ethnie peuplait tel endroit de la Guyane. Dans ce cas, l'information ne découlant pas d'une observation directe ne peut être considérée qu'en tant qu'indice.

Par exemple, Keymis en 1595 est le premier d'une longue liste de voyageurs à mentionner les différentes ethnies qui peuplent alors le littoral de la Guyane. Il cite dans sa "relation de la Guyane "les estuaires et les noms des fleuves avec les tribus qui y correspondent. Mais ce n'est seulement qu'à partir de 1674, avec l'expédition des pères Grillet et Béchamel, que débute l'exploration de l'intérieur du pays et des populations qui le peuplent alors.

Si la localisation des sites est souvent floue, dans le pire des cas les renseignements qu'on en retire permettent de créer des zones et de délimiter un périmètre de prospection. Cette façon d'appréhender les sites amérindiens semble être de toute façon une méthode assez fiable. En effet, les fréquents déplacements, dont étaient coutumiers les amérindiens, nous amènent à revoir la conception que nous avons d'un site, une génération d'Indiens ayant pu connaître plusieurs villages. On sait par exemple que du temps des pères Grillet et Béchamel en 1674, la Camopi était occupée par les Akokwa.

En Guyane, les sauts, les criques sont autant de points remarquables. La plupart du temps les noms ont changés mais beaucoup sont arrivés à peine déformés jusqu'à nous. Ainsi on arrive à retrouver, parfois non sans peine, la route des voyageurs qui mentionnaient leur itinéraire en donnant les noms des sauts, des criques ou d'autres points remarquables.

Voici comment Jesse de Forest en 1623 décrit son itinéraire, il nous apprend qu'il existait un village Yao au-dessus du premier saut sur l'Oyapock ainsi que deux villages Maraon au-dessus du troisième saut :

"Le vingt cincquiesme novembre nous fusmes a Malarj

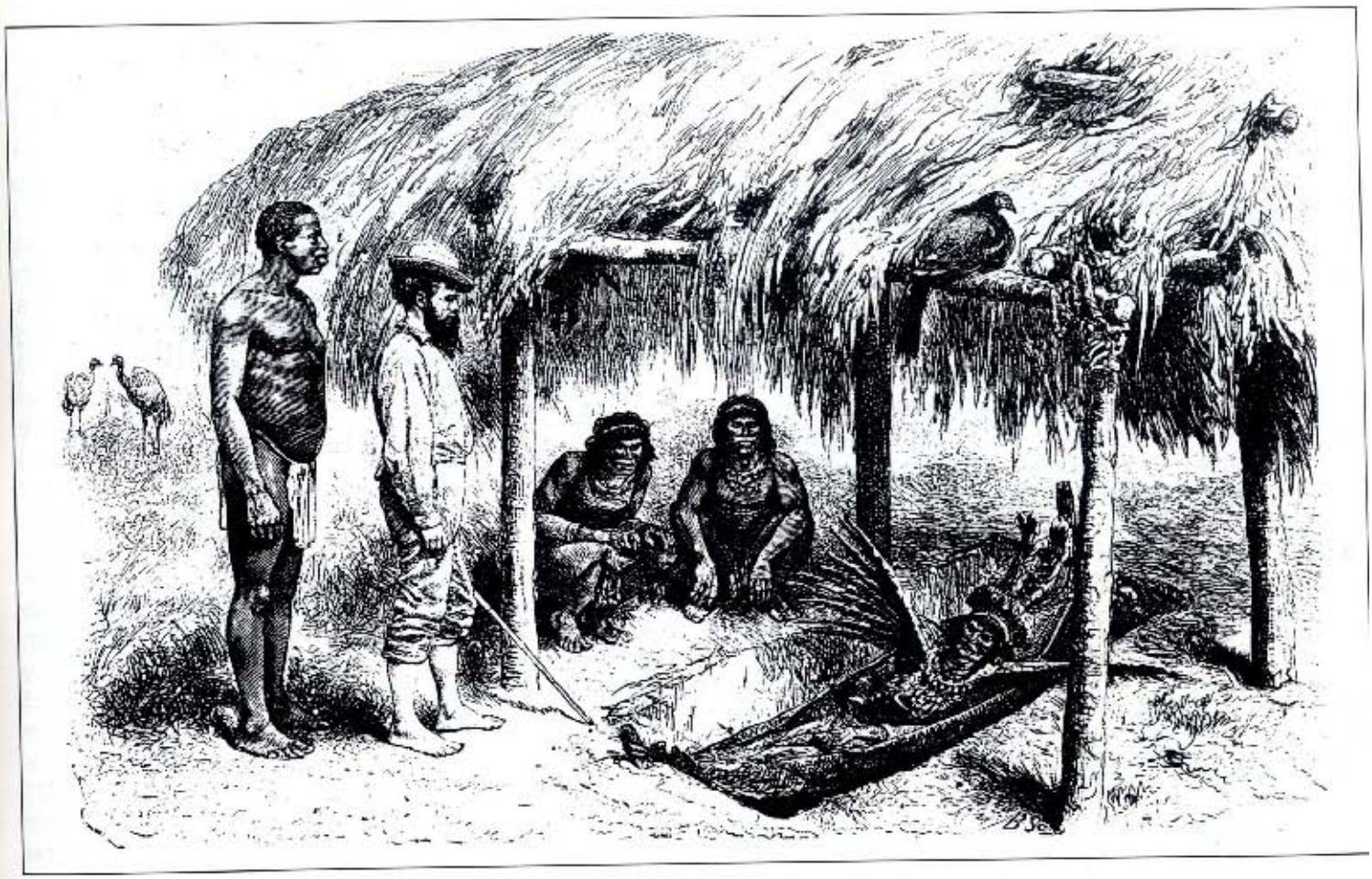

Fig. 45 Sépulture d'un piay (médecin) - Dessin de Riou, d'après un croquis du Docteur Crevaux.

vilage habité des Yaos scitué audessus du premier Wal (saut) en l'intention d'aller de la voir les Nouraques habitans au haut de la rivière de Wyapoko environ cinquante lieues de son emboucheure.
Le vingt huictiesme nous montasmes le second et troiziesme Wal et visitasmes les habitaons de Pranao Camiarj et Tapoko, mais a cause que les eaux estoient trop basses nous ne peusmes monter plus haut le pays au dessus du Wal est fort agreable et les Maraons y habitans sont fort tractables".
Il est évident qu'il existe une très grande inégalité parmi les sources pour les différentes ethnies. Certaines sont citées plus souvent, ce qui nous montre que beaucoup d'entre elles ont disparues sans que peu de choses nous soient parvenues. De la même façon les orthographes des noms de tribu ou les localisations peuvent varier d'un siècle ou d'un récit à l'autre. Il existe aussi de nombreuses inégalités dans l'exploration intérieure de la Guyane. Certains fleuves ou régions ne sont, pour certaines périodes, pas mentionnées.

Si les premières chroniques permettent de saisir une certaine réalité pour les ethnies du littoral, lorsque débutent les explorations de l'intérieur, les contingences historiques ont été trop fortes pour qu'on puisse y voir une éventuelle répartition précolombienne.
Néanmoins, même si nous pouvons difficilement faire la connexion entre l'histoire précolombienne et la période coloniale, les descriptions de voyageurs constituent quand même un passé amérindien et intéresse au premier chef l'archéologie. De plus, au-delà de constituer de bons indices pour la redécouverte de sites pour la période coloniale, on peut penser que des groupes ont pu venir se réinstaller sur des sites anciennement occupés. C'est souvent aux mêmes endroits que les hommes ont vécu et sont morts, le même site peut avoir été occupé sur plusieurs siècles par des tribus différentes, étant un endroit plus favorable qu'un autre.

Mickaël Mestre

Les poteries Palikur de la Guyane Française

Mémoire de Maîtrise soutenu à l'Université de Leiden (Pays-Bas) en décembre 1995

En 1994, j'ai effectué un séjour de trois mois au sein de l'ethnie Palikur, dans le village de Kamuyune (Tonate-Macouria) en Guyane française (fig.46)[1]. Les Palikur, qui parlent l'arawak, sont divisés en plusieurs clans. Le système social est matrilocal et patrilinéaire. Leurs moyens de subsistance sont la chasse, la culture du manioc, de yam et de patates douces, ainsi que la vente de vannerie aux touristes.
J'avais rencontré deux Palikur de ce village de 120 habitants lors des fouilles effectuées au barrage de Petit-Saut[2]. Après une entrevue avec le chef du village, les Palikur m'hébergèrent pour un séjour qui entrait dans le cadre d'une recherche ethno-archéologique sur la tradition céramique Palikur. Ce travail a été effectué avec l'aide de la potière Elvira Félicio, épouse de Paul Norino. Les résultats ont fait l'objet d'un mémoire de maîtrise à la Rijksuniversiteit de Leiden (Bel, 1995).

La potière se procure l'argile dans la crique Macouria (fig.46). Cette argile (hibug), blanche et rouge, est très appréciée car un micro-pot façonné avec celle-ci ne se fend pas au feu. Mais cette argile est trop grasse pour être travaillée seule et nécessite l'inclusion d'un dégraissant. Les potières Palikur utilisent comme dégraissant l'écorce d'un arbre appartenant à l'espèce Licania spp. (fig.47). Elles nomment ce dégraissant kwep[3].
La potière sélectionne elle-même l'arbre dans la forêt. Pour cela, elle doit mâcher l'écorce, qui doit avoir le goût du béton. Ses enfants abattent l'arbre et le décortiquent. Cette écorce est d'abord séchée avant d'être brûlée, puis pillée et enfin tamisée. La poudre ainsi obtenue sert de dégraissant. La potière peut finalement intégrer la poudre à l'argile et malaxer la pâte jusqu'à obtenir un mélange parfait pour des colombins.
Ensuite, elle commence la fabrication des pots de différentes tailles et formes pour divers usages. Elle en réalise plusieurs à la fois. Elle monte les pots au colombin jusqu'à la lèvre, en une seule fois ou en plusieurs étapes selon la taille et la forme des récipients. La potière monte quelques colombins, puis les laisse sécher. Quand ceux-ci sont bien secs, elle en monte d'autres.
Avant la cuisson, la potière poli l'extérieur avec une noix de maripa. Pendant ce temps, son époux est chargé de rassembler du bois sous le foyer. Il pose le bois par terre, y place les poteries dessus, puis les encercle de petits bois. La cuisson des pots dure toute la nuit. Le lendemain, la potière tape légèrement sur les pots pour savoir s'ils sont bien cuits. La description de Nimuendajù (1926,42-49) correspond bien à l'observation du processus de fabrication de la céramique des Palikur réalisée en 1994.

L'argile hibug et le dégraissant kwep ont été soumis à quelques tests technologiques par le potier de

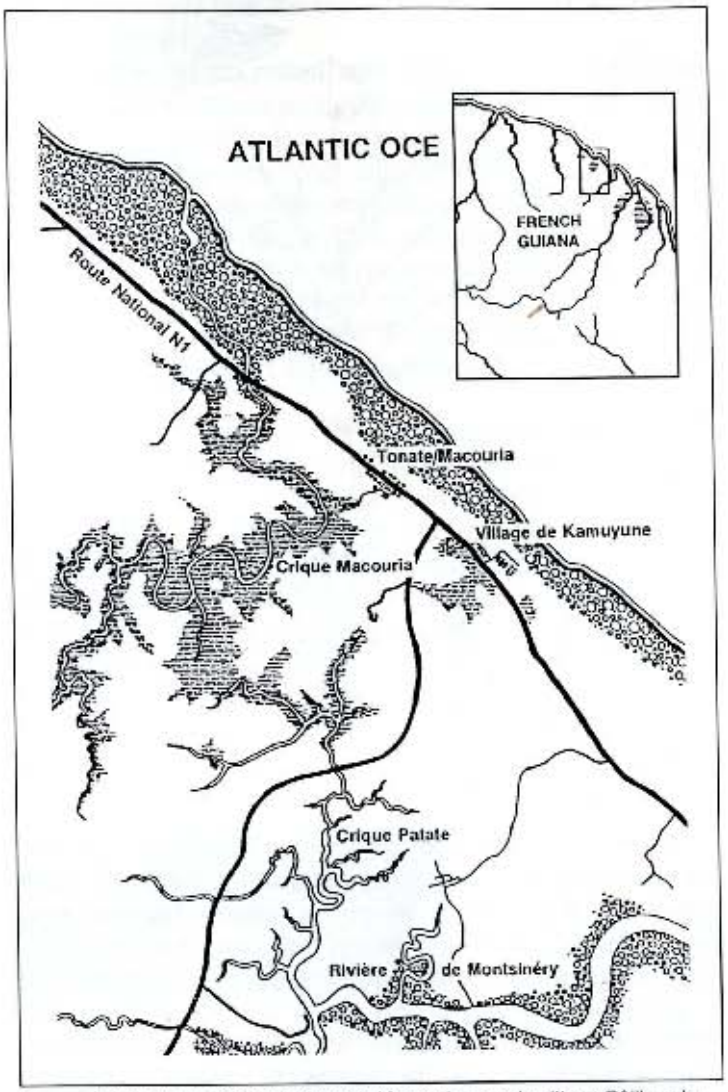

Fig. 46 Plan de la Région de Tonate Macouria avec le village Pâlikur de Kamuyune, et de la source de l'argile de la crique de Macouria

l'Université de Leiden. Les résultats sont les suivants : l'argile utilisée est de bonne qualité mais trop grasse pour la technique de montage au colombin. Le problème est résolu par l'inclusion du dégraissant kwep, qui peut absorber beaucoup d'eau. La pâte hibug/kwep, une fois cuite, est poreuse, et sa dessication est moindre que pour les autres mélanges réalisés par l'Institut. Ces tests n'apportent pas de réponse sur le choix de l'utilisation du kwep comme dégraissant. Les potiers Palikur préfèrent des poteries poreuses, ce qui pourrait être une réponse au choix du kwep comme dégraissant. Toutefois, il serait plus judicieux d'y voir un choix culturel des Palikur (Bel, 1995,123-130)1.

En parallèle à cette étude technologique sur le processus de la fabrication de la céramique, une recherche sur la symbolique des décors de la poterie Palikur était menée. Après la cuisson, la potière peint des figures sur le col, la panse et sur l'extérieur des pots. Ces dessins se retrouvent aussi sur les callebasses, la vannerie, les sièges de shamans et sur les corps (Nimuendajù, 1926:60). Le répertoire de la potière est d'une grande variété. Il se

Fig. 47 Dessin de l'arbre kwep (Liciana alba) par Rypkema (dans Polak, Mayor Timber trees of Guyana. Wageningen, 1992 : 121).

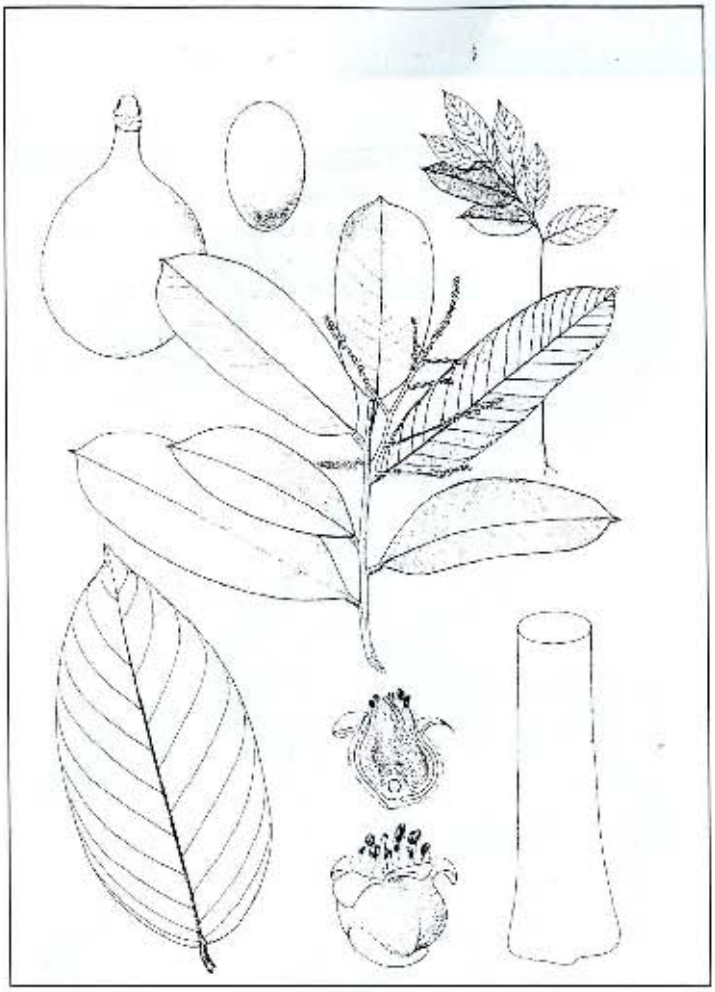

compose de dessins géométriques divisés en trois groupes. Le premier porte sur la nature (oiseaux, reptiles, plantes), le deuxième sur les ustensiles et la religion (instruments de musique, danses) et le troisième sur la structure sociale (notamment sur le système des clans) (fig.48). Ces dessins sont propres aux Palikur. Pour le dernier groupe de dessins, la potière ne dessine qu'une partie de l'objet. Les linguistes appellent ce type de dessin des pictogrammes. Tous ces pictogrammes ont leur propre nom en Palikur et forment un moyen de communication. Ahlbrinck (1931,282-283) avait constaté aussi un concept semblable chez les Galibi au Surinam.
Les pictogrammes utilisés par un clan Palikur évoquent aussi le nom de ce clan dans la langue Palikur. Ces représentations peuvent être réduites jusqu'à un détail du nom du clan. Chaque clan Palikur a son propre pictogramme expliquant sa descendance mythologique.

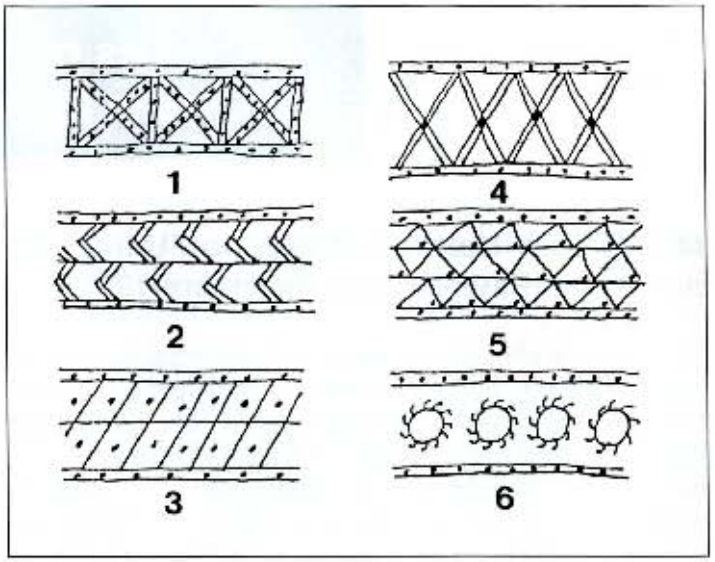

Fig. 48 Dessins des clans Palikur (dessins par Paul Noriño)
1.waywuyune (chenille), 2. wadayune (lézard), 3.pagaimuyne (couman-couman), 4. wakawuyene (wakapu), 5.kawakyuyene (ananas), 6.kamauyyune (soleil)

Par exemple, le pictogramme du clan Palikur Kawakuyuyene est une suite de triangles formant une ligne en zig-zag. Ces zig-zag représentent une peau d'ananas. En Palikur, Kawak signifie ananas sauvage et (yu)yene, gens de. Donc, les personnes appartenant au clan Kawakyuyene sont les gens des ananas sauvages. Dans la tradition orale Palikur, une histoire raconte l'origine des clans Palikur (Grenand, 1987,57-59; Bel, 1995,86-87). Après le déluge, un groupe des Palikur est né des ananas sauvages, ce groupe formant le clan des Kawakyuyene. Pour signaler à d'autres clans leur origine, les Kawakyuyene représentent ce pictogramme symbolisant la peau de l'ananas sur leurs propres objets.
Un travail plus approfondi serait nécessaire pour comprendre la fonction de ces pictogrammes comme moyen de communication dans la vie actuelle des Palikur.

1 Plusieurs groupes Palikur résident en Guyane Française, près de la rivière Oyapock, et au Brésil, sur la rivière Okawa. En 1982, environ 1000 Palikur étaient recensés dans ces deux pays (Povas indigenas, 1983 : 24)
2 Je voudrais remercier Stéphane Vacher, Sylvie Jérémie, Olivier Puaux et Hugues Petitjean Roger pour leur chaleureux accueil, et Sophie Verneau Peeters pour la correction de mon texte en français.
3 Ce dégraissant (Kwep, kwepi ou caraipé) a déjà été déterminé par de De Boer et Lathrap (1979, 116) comme Licania spp. Cet arbre appartient à la famille Chrysobalanacae et à l'espèce Licania. Rostain (1994, 151, 256 - 257) signale qu'un potier de Persévérance, sur la rivière Oyapock, utilise l'écorce de Licania alba comme dégraissant.

Bibliographie

AHLBRINCK, W. (1931) Encyclopaedie der Karaïben. Behelzend taal, zeden en gewoonten dezer Indianen. In : Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam, New Series, vol. 27, n°1. Amsterdam

BEL, M. van den (1995) Kamuyune, the Palikur potters of French Guyana, mémoire de maîtrise de l'Université de Leiden

GRENAND P. (1987) La côte d'Amapa, de la bouche de l'Amazone à la baie d'Oyapock, à travers la tradition orale Palikur. In : Boletim do Museu Paraense Emilio Goeldi Série Anthropologia, vol. 3 (1). Belém

De BOER, W. et LATHRAP D. (1979) The Making and Breaking of Shipibo-Conibo Ceramics. In: Ethnoarchaeology. Implications of Ethnography for Archaeology. Edited by C. Kramer, New York

NIMUENDAJU, C. (1926) Die Palikur-Indianer und ihre Nachbarn. In: Göteborgs Kungl. Vetenskaps- och Vitterhets-Samhälles Handlingar, vol. 31, n°2. Göteborg

Martjin M. van den BEL

L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, étude de la culture matérielle

Thèse de doctorat soutenue devant l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Paris en mai 1995.

L'habitation est une exploitation coloniale, vouée à la production de denrées spéculatives comme le sucre, le café, le cacao, l'indigo ou le roucou.
C'est aussi un lieu social où coexistent, sans transition temporelle, des cultures radicalement hétérogènes. En Guyane, au moins autant qu'ailleurs dans le Nouveau Monde, cette coexistence revêt la forme d'une crise permanente : Amérindiens réquisitionnés, Africains réduits à l'esclavage ; bien que maîtres du jeu, les Européens, arrachés à leur province natale et privés de repères culturels, ont bien du mal à gérer leur aventure coloniale.
Dans cette thèse, la période étudiée débute avec l'introduction des premiers esclaves, en 1652, et s'achève en 1794 avec la première abolition. Elle coïncide, presque exactement, avec les origines du processus colonial en Guyane.
Cette étude montre comment s'organisait, parfois dans ses aspects les plus humbles, la vie matérielle sur les anciennes habitations. Les terroirs, les systèmes de communications, les outils de production, l'architecture, la vie matérielle des esclaves, en constituent les principaux chapitres.
Les contraintes du milieu sont analysées en détail. Les données scientifiques actuelles : botanique, pédologique, écologique..., expliquent pourquoi la trompeuse fertilité des sols de la grande forêt amazonienne ne pouvait que compromettre la réussite des cultures spéculatives.
Les résultats des recherches archéologiques, menées par l'auteur depuis plus de dix ans sur une trentaine de sites, et le dépouillement des sources écrites fournissent la matière principale de cette réflexion, complétée par de nombreuses données ethnographiques.

Bien qu'historiquement et matériellement proche des sociétés traditionnelles, l'univers de l'habitation a cependant beaucoup perdu de sa lisibilité dans la Guyane contemporaine. Présentée ici comme une tentative de transposition d'un modèle occidental dans le milieu tropical, la culture matérielle de l'habitation guyanaise témoigne des difficultés, voire souvent des limites et des impasses de la colonisation.

Yannick Le Roux

Histoire et archéologie Le Maroni au XIX me siècle

La recherche entreprise en 1994, dans le cadre d'une maîtrise d'histoire portant sur les relations entre Français et Boni au XIXème siècle[1], a été poursuivie en 1995 au travers d'un DEA[2]. Dans ce dernier, la réflexion s'est orientée vers une approche avant tout méthodologique, bibliographique et historiographique du sujet.
En prenant comme axe de recherche, le différend franco-hollandais du XIXème siècle sur l'origine du Maroni et le tracé de la frontière, il a été possible d'aller au-delà du simple problème diplomatique. C'est en effet un problème de fond suffisamment large pour y inclure l'ensemble des acteurs majeurs de l'histoire du Maroni du siècle passé.

Le premier objectif de ce travail concernait le traitement historiographique de la recherche bibliographique. Il s'agissait de dresser un bilan exhaustif sur les ouvrages abordant le sujet. Cette première étape permet d'affirmer qu'il n'existe pas, jusqu'à présent, une étude historique synthétique satisfaisante sur le Maroni.
Le second objectif était d'établir une problématique générale autour du problème frontalier. Le constat général est celui d'une rencontre de deux histoires, rencontre entre puissances coloniales (France, Pays-Bas) et populations autochtones de Noirs marrons (Boni, Djuka). Son intérêt majeur est le développement de ces relations de manière peu classique pour l'histoire coloniale. La France, en particulier, a eu un comportement réellement différent de celui qu'elle a pu avoir ailleurs, comme en Afrique par exemple. L'intérêt colonial français s'est retrouvé dans une situation d'interdépendance avec l'intérêt autochtone, qui l'a quelque peu contraint à s'appuyer sur ces populations pour asseoir ses revendications territoriales face à son voisin hollandais. Il y a d'ailleurs une certaine symétrie entre la relation coloniale développée par la France et celle des Pays-Bas. Au binôme franco-boni s'oppose le binôme néerlando-djuka, sans qu'il y ait véritable défaillance de ces alliances tout au long de la période étudiée (1848-1891). Il existe cependant des différences dans les relations internes propres à chaque binôme, mais que l'état d'avancement de la recherche ne permet pas encore de cerner avec précision, le cas néerlando-djuka restant pour le moment sous-étudié, du fait du problème de l'accès aux sources en néerlandais. Seuls les ouvrages de S. de Groot[3] ou W. Hoogbergen[4] ont permis d'en entrevoir certains aspects.

[1] BELLARDIE T., Les relations entre Français et Bonis en Guyane Française, 1836/1893, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-Le Mirail, 148p.
[2] BELLARDIE T., Le Maroni, recherches autour d'une frontière, 1848/1891, mémoire de DEA, Université Toulouse-Le Mirail, 68p.
[3] De GROOTS S., From isolation towards integration, La Haye, Martinus Nijhoff, 1977, 113p.
[4] HOOGBERGEN W., De Boni-oorlogen 1757/1860, La Haye, Centrum voor Caraïbsche Studies, 1985, 526p.

Personnel du Service Régional de l'Archéologie contractuels AFAN et collaborateurs en 1995

Nom	Titre	Attributions
Guy MAZIERE	Conservateur Régional de l'Archéologie	Chef de service
Alain DAGAND	Technicien de recherche	Dossiers aménagements
		Traitements informatiques
Marlène MAZIERE	C.D.I. AFAN	Carte archéologique
Mickaël MESTRE	V.A.T. AFAN	Carte archéologique
Stéphane VACHER	C.D.D. AFAN	Responsable, Petit-Saut
Sylvie JEREMIE	C.D.D. AFAN	Chargée d'étude, Petit-Saut
Jérome BRIAND	C.D.D. AFAN	Assistant d'Etude, Petit-Saut
Sylvie LABROCHE	C.D.D. AFAN	Spécialiste-restauration, Petit-Saut
Pascal ROUZO	C.D.D. AFAN	Spécialiste-dessin, Petit-Saut
Christophe TARDY	C.D.D. AFAN	Spécialiste-anthracologie, Petit-Saut
Sandrine GROUARD	C.D.D. AFAN	Responsable Mont-Grand-Matoury
Cyrille PIRONNET	C.D.D. AFAN	Assistant d'Etude, Grand Matoury
Ludovic SCHMITT	C.D.D. AFAN	Assistant d'Etude, St-Laurent/Maroni

Plus ponctuellement, ont participé aux recherches :
Odile Burel, Sophie Gautier, Magali Mingaud, Marco Ravachol pour la carte archéologique ;
Laetitia Merli, Pierre Bonnet, Fabrice Lavalette pour l'étude d'impact du Grand Matoury ;
Yannick LE ROUX pour les fouilles archéologiques de Loyola.

La loi protège le patrimoine

La mémoire du patrimoine collectif doit être préservée. Plusieurs textes réglementent la protection des vestiges anciens.

1 - La loi validée du 27 septembre 1941 réglemente les fouilles et les découvertes archéologiques et prévoit :

- l'interdiction d'effectuer des fouilles sans autorisation du Ministère de la Culture :

- Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation. (Titre I, article I).
- Les fouilles doivent être effectuées par celui qui a demandé et obtenu l'autorisation de les entreprendre et sous sa responsabilité.

- La possibilité pour l'Etat d'exécuter d'office des fouilles archéologiques :

- L'État est autorisé à procéder d'office à l'exécution de fouilles ou de sondages pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sur les terrains ne lui appartenant pas, à l'exception toutefois des terrains attenant à des immeubles bâtis et clos de murs ou de clôtures équivalentes. (...) (Titre II, article 9).

- L'obligation de déclarer à l'administration toute découverte fortuite d'objets ou de vestiges archéologiques :

- Lorsque par suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions, mosaïques, éléments de canalisation antique, vestiges d'habitation ou de sépultures anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis à jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au préfet. Celui-ci avise le Ministre de la Culture ou son représentant qualifié dans le département.

2 - La loi n° 80-352 du 15 juillet 1980 protège les vestiges archéologiques de toute dégradation ou destruction intentionnelle.

- l'article 257 du code pénal punit de peines d'amendes ou d'emprisonnement quiconque aura intentionnellement :

- soit détruit, abattu, mutilé ou dégradé un immeuble ou un objet mobilier classé ou inscrit ;
- soit détruit, abattu, mutilé, dégradé, détérioré des découvertes archéologiques faites au cours de fouilles ou fortuitement, ou un terrain contenant des vestiges archéologiques ;
- soit détruit, mutilé ou dégradé une épave maritime présentant un intérêt archéologique, historique ou artistique ou tout autre objet en provenant ;
- soit porté atteinte à l'intégrité d'un document ou objet conservé ou déposé dans les musées, bibliothèques ou archives appartenant à une personne publique ou chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique (...) (article 257-1).

3 - Le décret n° 86-192 du 5 février 1986 prend en compte la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, autorisation de lotir, certificat d'urbanisme...).

- lorsqu'une opération, des travaux ou des installations soumis à l'autorisation de lotir, au permis de construire, au permis de démolir ou à l'autorisation des installations et travaux divers prévus par le Code de l'Urbanisme peuvent, en raison de leur localisation et de leur nature compromettre la conservation ou la mise en valeur de vestiges ou d'un site archéologique, cette autorisation ou ce permis est délivré après avis du Préfet, qui consulte le conservateur régional de l'archéologie (article 1).